



20

Situation économique et sociale de la population

1271-1300

Comment se porte la classe moyenne?

Analyse de la qualité de vie des groupes à revenus moyens en 2013

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 00** Bases statistiques et généralités
- 01** Population
- 02** Espace et environnement
- 03** Travail et rémunération
- 04** Économie nationale
- 05** Prix
- 06** Industrie et services
- 07** Agriculture et sylviculture
- 08** Énergie
- 09** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Éducation et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Comment se porte la classe moyenne?

Analyse de la qualité de vie des groupes à revenus moyens en 2013

Auteure Caterina Modetta, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2016

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Section Analyses sociales, OFS, tél. 058 463 64 21,
info.sozan@bfs.admin.ch

Auteur: Caterina Modetta, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 20 Situation économique et sociale de la population

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: Section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: Section DIAM, Prepress/Print

Page de titre: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © GaToR-GFX – Fotolia.com

Copyright: OFS, Neuchâtel 2016
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Commandes: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch

Prix: Fr. 13.- (TVA excl.)

Numéro OFS: 1271-1300

ISBN: 978-3-303-20036-0

Table des matières

1	Contexte	5	Glossaire	37
1.1	Qualité de vie	5	Bibliographie	38
1.2	Délimitation des groupes de revenus	6	Annexe	41
1.3	Structure sociodémographique des groupes de revenus	7		
2	Domaines de l'existence et indicateurs de qualité de vie	10		
2.1	Situation financière	10		
2.2	Logement	13		
2.3	Travail et formation	15		
2.4	Santé	18		
2.5	Relations sociales	20		
2.6	Participation sociale et politique	22		
2.7	Sécurité personnelle	23		
2.8	Bien-être subjectif	25		
3	Situations problématiques et cumuls de désavantages	28		
3.1	Problèmes objectifs et subjectifs	28		
3.2	Cumuls de problèmes et groupes à risque	30		
3.3	Sous-dotations dans le groupe des revenus moyens	34		
4	Conclusions	36		

1 Contexte

Où se situe la classe moyenne dans les différents domaines de l'existence? Dans quelle mesure cette classe moyenne est-elle satisfaite de sa situation? Certains problèmes ou combinaisons de problèmes sont-ils particulièrement fréquents au sein de la classe moyenne? Dans quelle mesure la classe moyenne est-elle exposée à un cumul de problèmes ou de désavantages? Est-il possible d'identifier des groupes à risque spécifiques?

Depuis 2013, l'Office fédéral de la statistique publie régulièrement des analyses portant sur la classe moyenne. Parmi les thématiques abordées, l'«érosion» progressive de la classe moyenne et la charge financière représentée par les dépenses obligatoires figurent en bonne place. Dans le présent rapport, nous évaluons dans quelle mesure la qualité de vie de la classe moyenne diffère de celle des autres groupes de revenus. Mais pour cela, commençons par clarifier ce que l'on entend par «qualité de vie».

1.1 Qualité de vie

Une thématique d'une grande actualité

La question du bien-être de la population d'un pays est d'une grande importance, sur les plans tant de la politique que de la société ou de l'économie. Le bien-être et la qualité de vie sont parmi les principaux objectifs des sociétés modernes et la promotion de ces deux valeurs figure parmi les buts constitutionnels de la Suisse¹. Tant les nombreuses interventions parlementaires déposées ces dernières années que les projets internationaux menés dans ce domaine témoignent du caractère éminemment actuel de cette thématique. Plusieurs projets ont ainsi été relancés récemment, portant sur la qualité de vie et la croissance qualitative. En novembre 2007, la Commission européenne lançait l'initiative «Au-delà du PIB»², sous l'égide de son président d'alors, José Manuel Barroso. En 2008 voyait le jour la «Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social», alors qu'était adopté le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi³. Se fondant sur les recommandations émises dans ce dernier, le rapport adopté en novembre 2011 par le comité du système statistique

européen (SSE) définit 50 mesures concrètes devant être mises en œuvre à l'horizon 2020. Un rapport partiel publié en même temps se penche plus en détail sur la «mesure multidimensionnelle de la qualité de vie» (en anglais)⁴. Un premier ensemble d'indicateurs de la qualité de vie⁵, s'appuyant pour l'essentiel sur les données collectées par le comité SSE (statistiques sur le revenu et les conditions de vie, EU-SILC), a été publié en mai 2013 sur les pages Internet d'Eurostat dédiées à la qualité de vie.

Enfin, l'OCDE a mis en place le projet «Mesurer le bien-être et le progrès»⁶ et, en 2011, à l'occasion de son 50^e anniversaire, son Initiative du vivre mieux. Dans le cadre de la série «Comment va la vie?»⁷ l'OCDE publie notamment un rapport bisannuel consacré à la mesure du bien-être. Un autre axe central de l'initiative du vivre mieux n'est autre que l'«Indicateur du vivre mieux»⁸, un indice composite interactif mesurant le degré de bien-être et visant à impliquer les citoyens dans le débat sur le progrès social.

Toutes ces initiatives partent d'une même volonté: remettre en question le produit intérieur brut (PIB) et identifier ses limites en tant qu'indicateur de la performance économique et du progrès social. Le critère de la qualité de vie acquiert ainsi une importance nouvelle, bien plus marquée.

Dans le contexte suisse également, la thématique acquiert une importance toujours plus grande. Outre les bases constitutionnelles évoquées plus haut, on notera les nombreuses interventions parlementaires visant à établir un lien avec la qualité de vie⁹.

Malgré l'existence d'indicateurs établissant un lien avec différents aspects de la qualité de vie ainsi que d'un système d'indicateurs «Mesure du bien-être» à l'OFS (2014c), nous manquons jusqu'ici d'analyses plus poussées sur la qualité de vie qui, outre le caractère pluridimensionnel de cette notion, prennent en compte les interdépendances au plan individuel (manques et insuffisances dans certains domaines de la vie, privations multiples). On ne dispose pas non plus jusqu'ici d'études permettant

¹ En vertu de l'Art. 2 Cst., la Confédération suisse favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays. L'Art. 41 Cst. concrétise davantage encore les buts sociaux. Les domaines de la vie abordés par la Constitution sont également ceux intéressant la recherche sur la qualité de vie, soit le revenu/la sécurité sociale, la santé, la famille/le réseau social, le travail, l'habitat, la formation, ainsi que l'intégration culturelle et sociale (cf. chapitre 2).

² http://ec.europa.eu/environment/beyond_gdp/index_en.htm

³ Stiglitz et al. (2009)

⁴ http://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118126/TF3_Final_report_Quality_of_Life.pdf

⁵ <http://ec.europa.eu/eurostat/de/web/gdp-and-beyond/quality-of-life/data>

⁶ <http://www.oecd.org/fr/statistiques/mesurer-bien-etre-et-progres.htm>

⁷ <http://www.oecd.org/fr/statistiques/comment-va-la-vie-23089695.htm>

⁸ <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>

⁹ Les exemples les plus récents sont les postulats Hêche 14.3578 – *Qualité de vie et bien-être. Quelle efficacité des politiques et des activités de la Confédération?* et Schelbert 15.3063 visant la prise en compte dans la définition des politiques de l'indice de bien-être pour la Suisse, ainsi que les interpellations Fehr 12.3798 – *Compléter le PIB*, Girod 11.3724 – *Maximiser le bonheur plutôt que de consommer à outrance*, Baettig 10.3967 – *Bonheur national brut. Un concept à creuser* et Stadler 10.3897 – *Critères de prospérité du Conseil fédéral*.

d'identifier les catégories de population ayant une qualité de vie particulièrement élevée ou faible. La non-prise en compte de ces facteurs dans les rapports publiés jusque là est l'une des principales raisons qui a motivé la rédaction du présent rapport.

Qualité de vie: de quoi s'agit-il au juste?

La qualité de vie est une notion complexe. Les sciences sociales proposent diverses définitions visant à la ramener à une série de dimensions pouvant être décrites et mesurées. L'objectif de ces définitions est de refléter la réalité concrète des personnes et des ménages concernés dans les domaines essentiels de leur vie. Par domaines essentiels, on entend p. ex. le revenu, le logement, la santé, l'éducation, la situation professionnelle, l'intégration sociale et le bien-être subjectif.

La notion de qualité de vie revêt diverses caractéristiques, présentées ci-après:

- **Multidimensionnalité.** La qualité de vie se mesure dans divers domaines, tant matériels (revenu, fortune) qu'immatériels (santé, éducation, intégration sociale). Le revenu ou l'activité professionnelle constituent des ressources essentielles, mais peuvent également s'entendre comme des indicateurs centraux du niveau de vie. De même pour d'autres domaines comme le «logement» ou les «relations sociales», qui indiquent le potentiel de biens matériels ou immatériels (ressources), mais reflètent également la situation d'approvisionnement réelle résultant de l'utilisation de ces ressources (niveau de vie). Le fait de descendre en dessous de normes minimales prédéfinies et généralement reconnues dans un ou plusieurs domaines est révélateur d'une sous-dotatation, de manques et de situations difficiles.
- **Interdépendance.** Les diverses problématiques examinées n'existent le plus souvent pas de manière indépendante l'une de l'autre. Des déficits peuvent en accompagner d'autres, voire résulter l'un de l'autre. Le même individu peut avoir tout ce qu'il lui faut dans plusieurs domaines, mais connaître des manques dans d'autres. Il convient de s'intéresser aux cumuls de déficits, souvent liés à un revenu insuffisant, mais pas nécessairement. La simple description des conditions objectives et subjectives prévalant dans les divers domaines de la vie ne suffit pas à couvrir les besoins d'information. La meilleure approche pour appréhender la qualité de vie individuelle et les facteurs influant sur celle-ci est l'analyse des interdépendances.
- **Aspects subjectifs.** Les seuls indicateurs objectifs ne suffisent pas pour décrire les multiples dimensions dans lesquelles considérer l'existence. Il faut également des indicateurs du bien-être subjectif, notamment des indicateurs de satisfaction qui permettent de comparer les appréciations subjectives des divers domaines de la vie. Les évaluations par les individus de leurs conditions de vie spécifiques sont révélatrices de leur bien-être subjectif, et sont complétées par des indicateurs d'anomie et d'inquiétude. Avec les indicateurs objectifs, ils constituent les indicateurs mesurant la qualité de vie¹⁰.

¹⁰ Stiglitz et al. (2009, p.18) recommandent eux aussi d'intégrer dans les analyses de la qualité de vie des aspects aussi bien objectifs que subjectifs: «Recommandation 10: Les mesures du bien-être, tant objectif que subjectif, fournissent des informations essentielles sur la qualité de la vie».

Le degré de satisfaction est souvent décrit dans la littérature comme étant le résultat de divers processus de comparaison, p. ex. pour ce qui a trait à la répartition des revenus ou au réseau social¹¹. Sont également jugées importantes la manière dont chacun évalue sa position par rapport à ses groupes de référence directs et les améliorations qu'il perçoit de sa propre condition. Bien qu'il soit difficile d'en tirer des conclusions directes quant à une situation de pénurie effective, le ressenti subjectif donne des indications précieuses concernant la situation de certaines catégories de population et les risques d'exclusion sociale auxquels ils peuvent être confrontés.

Les indicateurs sociaux constituent l'instrument clef destiné à mesurer la qualité de vie. Ils seront examinés en détail au chapitre 2. On peut conclure à une qualité de vie élevée dès lors que les indicateurs des conditions de vie objectives ainsi que le bien-être subjectif atteignent des niveaux élevés. La déprivation correspond à une situation dans laquelle de mauvaises conditions de vie se conjuguent à une évaluation négative du bien-être.

À partir de quel niveau de détérioration des conditions de vie ou du bien-être on considère qu'il y a déprivation dépend de normes minimales prédéfinies et universellement reconnues. Ces normes seront abordées plus en détail au chapitre 3. Des niveaux de bien-être – objectif et subjectif – inférieurs dans un ou dans plusieurs domaines sont révélateurs d'une probable situation de déprivation, ainsi que de manques et de problèmes. Sur cette base, il est possible d'identifier des groupes à risque, touchés par des manques objectifs dans un ou plusieurs domaines de la vie, ou dont le bien-être subjectif est fortement diminué. À cet égard, les déficits cumulés présentent un intérêt tout particulier.

1.2 Délimitation des groupes de revenus

Les évaluations présentées dans le présent rapport se fondent sur les données provenant de l'enquête sur le revenu et les conditions de vie SILC (Statistics on Income and Living Conditions), décrite plus en détail dans l'annexe.

Le groupe des revenus moyens est défini de manière similaire aux enquêtes effectuées jusqu'ici¹². Selon l'approche adoptée dans ces analyses, sont considérées appartenir aux revenus moyens les personnes vivant dans un ménage disposant d'un revenu brut équivalent compris entre 70% et 150% de la médiane (cf. glossaire). Les personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur à 70% de la médiane font partie du groupe à faibles revenus, alors que celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu supérieur à 150% de la médiane entrent dans la catégorie des revenus élevés. L'hétérogénéité de la classe

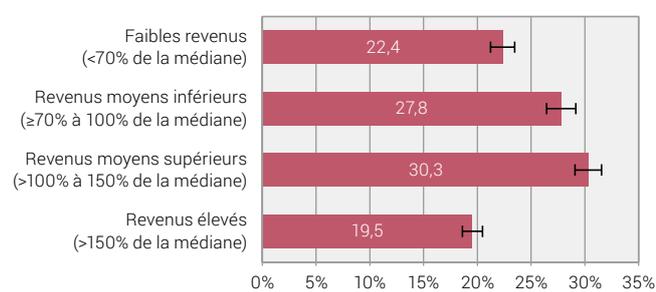
¹¹ Cf. OFS (2002), p. 18.

¹² L'Office fédéral de la statistique a publié un premier rapport sur ce thème en 2013 (OFS 2013a); ont suivi, en plus des mises à jour annuelles sur le site de l'OFS (www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Classe moyenne), deux brefs rapports (OFS 2013b et 2014a) ainsi qu'un rapport du Conseil fédéral (2015) auquel l'OFS a étroitement collaboré. Pour plus de détails sur la définition de la classe moyenne et la méthodologie suivie, voir OFS 2013a.

moyenne conduit à opérer une distinction entre les revenus moyens supérieurs et les revenus moyens inférieurs pour les besoins de certaines analyses. La médiane sépare les revenus moyens supérieurs des revenus moyens inférieurs.

Selon la définition retenue ici, la classe moyenne comprend 58,1% de la population (27,8% appartenant aux revenus moyens inférieurs et 30,3% aux revenus moyens supérieurs). En font par exemple partie les personnes vivant seules qui disposent d'un revenu brut mensuel compris entre 3947 et 8457 francs, ou les couples avec deux enfants dont le revenu brut mensuel s'échelonne entre 8288 et 17'760 francs.

Parts des groupes de revenus par rapport à la population totale G 1.2.1



Intervalles de confiance à 95%

La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent dans la population totale (sans loyer fictif).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

Seuils de revenu déterminant l'appartenance au groupe à revenus moyens pour différents types de ménages T1.2.1

Revenu brut du ménage en francs par mois (base: population totale)	Seuil		Taille d'équivalence du ménage (cf. glossaire)
	inférieur	supérieur	
Personne vivant seule	3 947	8 457	1,0
Couple	5 920	12 685	1,5
Couple avec 1 enfant	7 104	15 223	1,8
Couple avec 2 enfants	8 288	17 760	2,1
Couple avec 3 enfants	9 472	20 297	2,4
Personne élevant seule 1 enfant	5 131	10 994	1,3
Personne élevant seule 2 enfants	6 315	13 531	1,6

Hypothèse: tous les enfants ont moins de 14 ans.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

Évolution observable jusqu'ici

La classe moyenne est restée à peu près stable entre 1998 et 2013, représentant entre 57% et 61% de la population. C'est en 2009 que sa part a été la plus élevée, atteignant alors 61,3%. On assiste depuis à un certain recul du groupe des revenus moyens, avec un accroissement relatif des catégories à revenus modestes et à revenus élevés. Sur l'ensemble de la durée considérée, toutefois, on ne peut pas vraiment parler d'un changement significatif.

Si l'on assiste à un recul des ménages familiaux traditionnels dans la classe moyenne, les statistiques présentées ici ne permettent pas de confirmer la thèse d'une polarisation des groupes de revenus, qui alimente régulièrement les débats. On ne peut pas non plus prouver celle d'une charge plus lourde supportée par la classe moyenne: la redistribution par les impôts, les contributions sociales et les transferts. Cette charge est en effet restée relativement stable entre 1998 et 2013. Le groupe ayant enregistré la croissance la plus marquée de ses revenus durant cette période est celui des hauts revenus, mais il a également supporté plus de dépenses obligatoires. Les revenus moyens ont par ailleurs vu la plus forte hausse relative de leur revenu disponible équivalent moyen, soit 17% contre 10% à peine dans les groupes de revenus les plus modestes et les plus hauts.

Depuis 2013, l'OFS calcule à intervalles réguliers l'évolution des groupes de revenus sur la base de la définition donnée ci-dessus, ainsi que leur situation financière. Les études les plus récentes, s'appuyant sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM), sont disponibles sur le portail statistique de l'OFS¹³.

1.3 Structure sociodémographique des groupes de revenus

Le tableau T1.3.1 montre la composition détaillée des groupes de revenus définis ci-dessus et de la population totale selon divers critères sociodémographiques. L'univers de base est constitué de la population résidante en Suisse de 16 ans et plus. Étant donné la composition hétérogène du groupe des revenus moyens, il s'avère judicieux pour certaines analyses d'opérer une distinction entre classes moyennes inférieure et supérieure. La structure sociodémographique du groupe des revenus moyens ne diffère pas fondamentalement de celle de la population générale, alors qu'une observation différenciée des classes moyennes supérieure et inférieure permet de distinguer des tendances plus claires.

¹³ www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Classe moyenne

Groupes de revenus selon différentes catégories sociodémographiques

En % de la population âgée de 16 ans et plus

T1.3.1

	Faibles revenus ¹	+/- ²	Revenus moyens inférieurs	+/-	Revenus moyens supérieurs	+/-	Revenus élevés	+/-	Population totale	+/-	Revenus moyens inférieurs et supérieurs cumulés	+/-
Classe d'âge												
16-24 ans	13,0	1,6	15,6	1,9	14,2	1,2	9,6	1,2	13,4	0,8	14,9	1,1
25-49 ans	33,7	2,2	44,2	2,1	46,3	1,8	46,9	2,2	43,1	1,0	45,3	1,4
50-64 ans	15,2	1,4	18,8	1,4	27,1	1,4	34,3	1,8	23,7	0,8	23,2	1,0
65 ans et plus	38,0	2,2	21,4	1,6	12,3	1,0	9,2	1,1	19,8	0,7	16,6	0,9
Sexe												
Femmes	58,6	1,6	51,8	1,3	47,7	1,1	45,6	1,1	50,8	0,6	49,6	0,8
Hommes	41,4	1,6	48,2	1,3	52,3	1,1	54,4	1,1	49,2	0,6	50,4	0,8
Nationalité												
Suisses	73,6	2,6	74,6	2,6	79,9	2,0	78,7	2,2	76,8	1,2	77,4	1,6
Étrangers	26,4	2,6	25,4	2,6	20,1	2,0	21,3	2,2	23,2	1,2	22,6	1,6
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)												
École obligatoire	31,6	2,0	21,9	1,8	10,4	1,2	3,7	0,7	16,7	0,8	15,8	1,1
Degré secondaire II	53,8	2,0	58,0	1,7	55,3	1,6	39,4	1,8	52,4	0,9	56,5	1,2
Degré tertiaire	14,7	1,4	20,0	1,4	34,3	1,6	56,8	1,9	30,9	0,9	27,7	1,1
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)												
Actifs occupés	35,1	2,0	59,7	1,9	72,9	1,4	79,7	1,4	62,5	0,9	66,7	1,2
Au chômage	(3,6)	0,9	(1,8)	0,6	(1,8)	0,5	(1,4)	0,4	(2,1)	0,3	(1,8)	0,4
Retraités	39,6	2,2	23,3	1,6	14,1	1,1	8,6	1,0	21,0	0,8	18,4	1,0
Autres inactifs	21,8	1,7	15,2	1,3	11,3	0,9	10,3	1,1	14,4	0,6	13,1	0,8
Type de ménage¹												
Ménages sans enfant	61,0	2,7	50,6	2,6	62,3	2,2	70,5	2,4	60,6	1,2	56,8	1,7
Personne seule de moins de 65 ans	10,3	1,3	9,6	1,1	11,5	1,1	11,4	1,2	10,7	0,6	10,6	0,8
Personne seule de 65 ans et plus	16,4	1,3	6,4	0,7	2,3	0,4	1,8	0,4	6,4	0,4	4,2	0,4
2 adultes de moins de 65 ans	6,9	1,2	10,3	1,4	23,3	1,8	39,5	2,4	19,5	0,9	17,2	1,2
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	23,7	1,9	16,8	1,5	11,1	1,1	8,9	1,2	15,0	0,7	13,8	0,9
Autres ménages sans enfant	3,7	1,2	7,5	1,6	14,1	1,9	8,8	1,6	9,0	0,8	11,0	1,3
Ménages avec enfant(s) ³	39,0	2,7	49,4	2,6	37,7	2,2	29,5	2,4	39,4	1,2	43,2	1,7
Parent seul avec enfant(s)	6,2	1,2	3,1	0,6	1,8	0,5	0,8	0,4	2,9	0,4	2,4	0,4
2 adultes avec 1 enfant	5,9	1,4	11,8	1,8	11,2	1,4	9,4	1,5	9,8	0,8	11,5	1,1
2 adultes avec 2 enfants	10,4	1,8	17,6	1,9	13,5	1,5	11,4	1,6	13,5	0,8	15,4	1,2
2 adultes avec 3 enfants ou plus	8,3	1,6	6,0	1,1	3,3	0,7	2,4	0,9	4,9	0,5	4,6	0,7
Autres ménages avec enfant(s)	8,2	2,1	11,0	2,5	7,8	1,5	5,5	1,5	8,3	1,0	9,3	1,4
Statut d'occupation du logement¹												
Propriétaires	35,9	2,3	38,8	2,3	47,9	2,2	59,7	2,4	45,2	1,2	43,6	1,6
Locataires	64,1	2,3	61,2	2,3	52,1	2,2	40,3	2,4	54,8	1,2	56,4	1,6

¹ Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%.³ Sont considérés comme des enfants les personnes âgées de moins de 18 ans et les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Par rapport à la distribution des groupes d'âge dans l'ensemble de la population, on observe par exemple que les groupes d'âge supérieurs (65 ans et plus) sont faiblement représentés dans la catégorie des revenus moyens supérieurs, alors que c'est plutôt le cas des 50–64 ans dans la classe moyenne inférieure. Et cette tendance s'accroît encore aux deux extrémités de l'échelle.

La répartition des sexes est à peu près équilibrée au sein des deux groupes de revenus moyens. La proportion de femmes vivant dans des ménages à bas revenus est légèrement supérieure à celle des hommes, et légèrement plus basse dans des ménages à hauts revenus que pour la population générale.

Les ressortissants étrangers sont légèrement surreprésentés dans la catégorie à faibles revenus et la catégorie moyenne inférieure, et légèrement sous-représentés dans les deux catégories supérieures. Les différences sont toutefois minimales.

Comme on peut s'y attendre, plus les revenus sont élevés, plus le niveau de formation tend à l'être lui aussi. Inversement, les groupes de revenus moyens présentent un niveau de formation moyen: la part des titulaires d'un diplôme de degré secondaire supérieur est légèrement plus élevée que dans la population générale. Quant aux détenteurs d'un diplôme de degré tertiaire (universités, hautes écoles spécialisées et autres cursus équivalents), ils sont davantage représentés dans la catégorie moyenne supérieure, et moins dans la catégorie moyenne inférieure, que dans la population générale.

La proportion d'actifs occupés s'accroît elle aussi de manière significative à mesure qu'on grimpe dans l'échelle des revenus. Les actifs occupés sont particulièrement nombreux dans le groupe à revenus élevés, mais également dans la catégorie moyenne supérieure. Les bénéficiaires de rentes de vieillesse ainsi que les autres personnes sans activité lucrative (étudiants, femmes et hommes au foyer, personnes handicapées, etc.) sont nettement surreprésentés au sein des groupes de revenus les plus faibles. Les chômeurs sont eux aussi plus nombreux au sein de ces catégories, mais il n'est pas possible de montrer les différences par rapport à la population générale avec la fiabilité statistique voulue¹⁴. La catégorie des revenus moyens supérieurs présente un profil de participation au marché du travail très différent de celui de la population générale.

La structure du ménage typique des groupes de revenus moyens est celle des ménages familiaux traditionnels (couple avec un ou deux enfants). Ces derniers sont particulièrement représentés parmi les revenus moyens inférieurs. Les ménages familiaux de grande taille (trois enfants et plus) sont surreprésentés au sein des catégories de revenus les plus basses et leur proportion diminue à mesure qu'on s'élève dans l'échelle de revenus. La tendance s'inverse pour les personnes vivant en couple sans enfant, qui représentent presque la moitié des catégories de revenus les plus hautes. Les parents seuls avec enfant(s) appartiennent dans leur majorité au groupe des faibles revenus, et l'on peine à en trouver un nombre significatif dans les catégories de revenus les plus élevées.

La part des locataires est d'autant plus faible que les revenus sont élevés. Plus de la moitié de la catégorie des revenus moyens vit dans un logement loué. Les propriétaires prédominent dans la catégorie des revenus élevés, avec une proportion avoisinant les trois cinquièmes.

Pour résumer, la classe moyenne se distingue avant tout par un niveau de formation moyen, ainsi qu'un grand nombre de personnes vivant dans un ménage familial traditionnel. On remarquera toutefois qu'elle présente une image relativement contrastée dans sa composition sociodémographique, et qu'il convient de considérer séparément les revenus moyens inférieurs et supérieurs.

¹⁴ Les estimations pour les chômeurs reposent sur un peu moins de 200 observations au sein de l'échantillon considéré (ces cas sont signalés par des parenthèses dans les graphiques et les tableaux). Il importe d'en tenir compte pour l'interprétation de tous les résultats concernant cette catégorie de la population dans la présente publication.

2 Domaines de l'existence et indicateurs de qualité de vie

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter les indicateurs relatifs aux principaux domaines de l'existence. Conformément aux recommandations de Joseph Stiglitz (2009), le niveau d'analyse choisi est celui du ménage ou de l'individu. Chaque personne ou chaque ménage dispose d'une quantité spécifique de ressources dans les différents domaines de l'existence, qui, ensemble, sont déterminants pour la qualité de vie et la situation sociale. Grâce au module d'approfondissement SILC 2013 sur le bien-être, il est désormais possible de tenir compte de facteurs non seulement objectifs, mais également subjectifs dans la plupart des domaines de l'existence.

L'univers de base utilisé pour les analyses ci-après est la population résidente en Suisse de 16 ans et plus. En plus des graphiques présentés dans ce chapitre, on trouvera dans l'annexe des tableaux récapitulatifs contenant les résultats détaillés. L'approche différenciée par catégories de population se fonde sur les caractéristiques sociodémographiques et les distinctions couramment utilisées dans les rapports SILC.

Le tableau T.2.1 donne un aperçu des principaux domaines de l'existence et des indicateurs. Ancrés dans l'art. 41 de la Constitution fédérale¹⁵ sous la forme de buts sociaux, les domaines de l'existence répondent aux recommandations du rapport Stiglitz et des institutions internationales¹⁶.

Les critères qui ont présidé au choix des indicateurs étaient de divers ordres. Chaque indicateur doit se référer à la notion globale de qualité de vie et livrer des informations pertinentes sur l'ensemble de la population suisse ainsi que sur ses principaux groupes sociaux. Tous les domaines de l'existence devraient être couverts de manière à peu près uniforme, dans les dimensions aussi bien objectives que subjectives. Il était par ailleurs essentiel, pour des raisons de comparabilité, que toutes les évaluations reposent sur une même source de données. Enfin, il fallait que les indicateurs soient thématiquement pertinents en vue d'analyses portant sur la classe moyenne.

¹⁵ http://www.loisuisse.ch/fra/sr/101/101_003.htm (domaines de l'existence 1 à 6).

¹⁶ Voir p. ex. OCDE (2015), Eurostat (2015) ainsi que Stiglitz et al. (2009), et notamment sa recommandation 6: «La qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leurs «capacités» (capacités dynamiques). Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles et des conditions environnementales. En outre, un effort particulier devra porter sur la conception et l'application d'outils solides et fiables de mesure des relations sociales, de la participation à la vie politique et de l'insécurité, ensemble d'éléments dont on peut montrer qu'il constitue un bon prédicteur de la satisfaction que les gens tirent de leur vie».

Principaux indicateurs et domaines de l'existence: vue d'ensemble

T.2.1

Domaines de l'existence	Indicateurs retenus
1. Situation financière	<ul style="list-style-type: none"> – Revenu du ménage – Difficultés financières – Capacité à joindre les deux bouts – Satisfaction concernant la situation financière
2. Logement	<ul style="list-style-type: none"> – Qualité du logement (densité d'occupation) – Problèmes au niveau du logement – Coûts du logement – Satisfaction concernant le logement
3. Travail et formation	<ul style="list-style-type: none"> – Statut d'activité (chômage) – Satisfaction concernant le travail – Niveau de formation
4. Santé	<ul style="list-style-type: none"> – Etat de santé en général – Limitations dans les activités quotidiennes en raison de problèmes de santé – Satisfaction concernant l'état de santé
5. Relations sociales	<ul style="list-style-type: none"> – Contacts sociaux – Soutien social – Satisfaction concernant les relations personnelles
6. Participation sociale et politique	<ul style="list-style-type: none"> – Confiance dans les institutions (systèmes politique et judiciaire, police)
7. Sécurité personnelle	<ul style="list-style-type: none"> – Criminalité, vandalisme ou violence aux alentours du logement – Perception de sa sécurité personnelle
8. Bien-être subjectif	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaction dans la vie en général – Sentiments d'inquiétude – Valeur donnée à la vie

Source: OFS – SILC 2013

© OFS 2016

2.1 Situation financière

La situation financière est sans conteste le paramètre économique central, qui détermine les perspectives, les conditions de vie et la qualité de vie de chacun. On la mesure principalement par des questions sur le revenu du ménage. Des analyses détaillées concernant la fortune ne sont pas possibles, du fait du caractère lacunaire des données disponibles. En lien avec la qualité de vie, nous nous intéressons ici non seulement au niveau des revenus – déjà reflété dans les groupes de revenus –, mais aussi aux éventuelles difficultés financières que rencontre un ménage, ainsi qu'à la satisfaction éprouvée concernant la situation financière.

Dans la catégorie des revenus moyens inférieurs, une personne sur quatre rencontre des difficultés financières

Un indicateur éloquent concernant les difficultés financières est la capacité du ménage à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs et à la financer par ses propres moyens dans un délai

d'un mois. Globalement, 18,6% de la population de 16 ans et plus habite dans un ménage ne disposant pas de ressources suffisantes pour ce faire (cf. G.2.1.1). Comme on peut s'y attendre, ces difficultés s'atténuent à mesure qu'on monte dans les classes de revenus: de 37,5% au sein de la classe de revenus la plus basse, la proportion de ménages ne pouvant faire face à ce type de dépenses tombe à 2,3% dans la classe de revenus la plus élevée. Les différences constatées au sein de la classe moyenne sont considérables: si un dixième des ménages de la classe moyenne supérieure rencontrent des difficultés financières, la proportion passe à presque un quart dans la classe moyenne inférieure.

À l'instar de la catégorie de revenus la plus basse, les chômeurs et les parents seuls avec enfant(s) sont les groupes les plus souvent confrontés à des difficultés financières. Dans ces deux groupes, plus de deux cinquièmes de la population indiquent ne pas pouvoir s'acquitter de factures inattendues dans un délai d'un mois. Les ressources financières dépendent par ailleurs aussi de la nationalité et de la formation: un tiers environ des personnes sans diplôme post-obligatoire et des ressortissants étrangers font face à des difficultés financières.

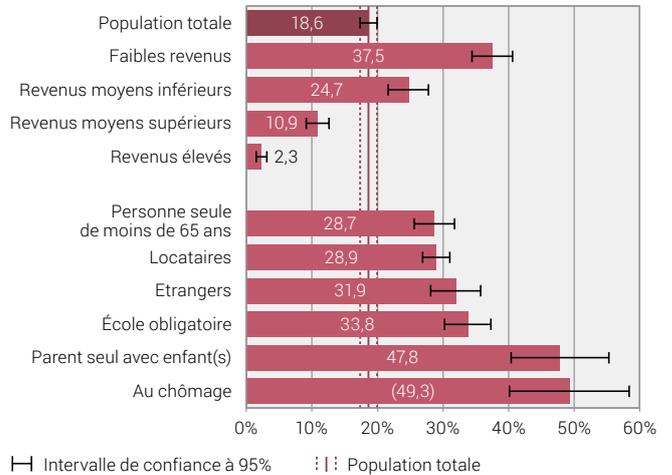
Un autre indicateur utilisé pour ce domaine de l'existence est le caractère gérable ou non de la situation financière. Il montre comment le ménage concerné perçoit sa situation financière.

Dans la population générale, 11,7% des personnes indiquent avoir de la peine à joindre les deux bouts (G.2.1.2). Dans ce domaine également, les difficultés s'amenuisent à mesure que le revenu augmente: alors que 23,9% des personnes à faibles revenus vivent dans des ménages éprouvant des difficultés à boucler leurs fins de mois, ce n'est le cas que pour 1,7% des hauts revenus. Dans la classe moyenne inférieure, la proportion

Difficultés à faire face à une dépense inattendue

G 2.1.1

Pourcentage de la population¹ vivant dans un ménage n'ayant pas les moyens financiers de faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs



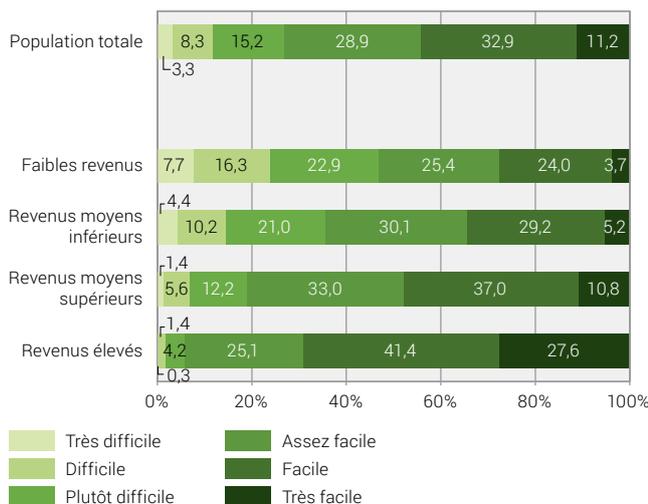
¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage présentant ces caractéristiques. (Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon. Question posée: Si votre ménage devait faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs, serait-il capable de la financer en un mois par ses propres moyens, par exemple grâce à des économies? Oui/non

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

Difficultés à joindre les deux bouts

G 2.1.2

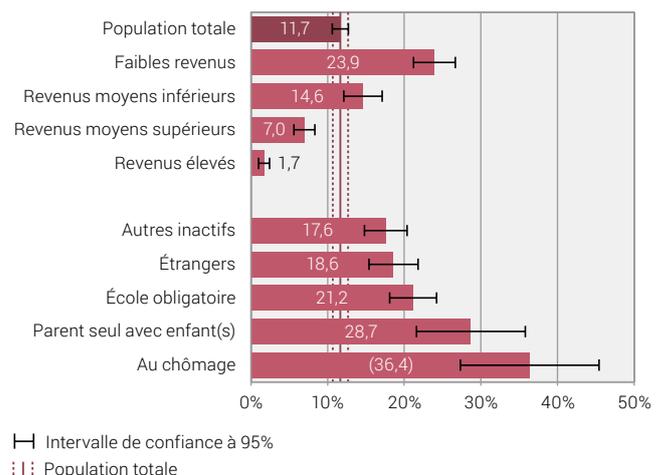
a) Évaluation de la situation financière en % de la population¹



¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage présentant ces caractéristiques. (Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: En tenant compte du revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts à la fin du mois, c'est-à-dire comment réussissez-vous à payer les dépenses habituelles nécessaires? Diriez-vous que c'est...[1] très difficile, [2] difficile, [3] plutôt difficile, [4] assez facile, [5] facile, [6] très facile? Difficultés à joindre les deux bouts: réponses 1 ou 2 («difficile» à «très difficile»).

b) Pourcentage de la population¹ vivant dans un ménage qui a des difficultés à joindre les deux bouts



Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

est de 14,6%, soit plus du double que dans la classe moyenne supérieure (7,0%). Dans ce domaine également, on observe un écart considérable au sein même de la catégorie des revenus moyens.

Pour cet indicateur aussi, les catégories les plus touchées aux côtés des groupes à faibles revenus sont les chômeurs, les parents seuls avec enfant(s), les personnes sans diplôme post-obligatoire ainsi que les ressortissants étrangers.

Au sein de la classe moyenne, une personne sur six est insatisfaite de sa situation financière

Comme mentionné en introduction, la situation objective n'est pas seule en jeu dans l'évaluation de la qualité de vie. Il faut également s'intéresser à la perception subjective des personnes concernées.

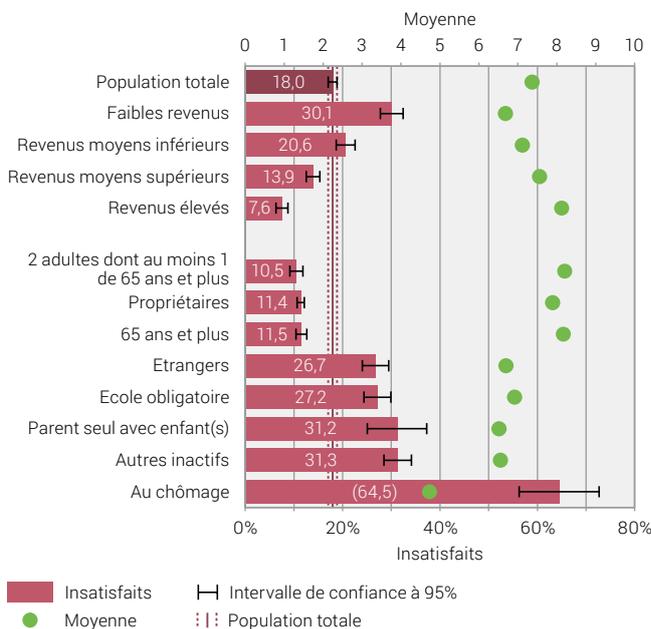
La satisfaction concernant la situation financière n'est pas particulièrement élevée en Suisse par rapport aux autres domaines de l'existence, et ce alors même que les Suisses comptent parmi les populations les plus satisfaites au niveau financier¹⁷. Le taux de satisfaction moyen est de 7,4 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»).

Il existe une forte relation entre la situation objective en termes de revenus et la satisfaction financière. Presque un tiers des personnes à faibles revenus sont plutôt insatisfaites (valeurs de 0 à 5¹⁸) de leur situation, soit quatre fois plus que parmi les personnes à revenus élevés (7,6%). Dans la classe moyenne, la proportion de personnes insatisfaites est d'un cinquième pour la tranche inférieure et d'un septième pour la tranche supérieure. Le taux de satisfaction reflète ainsi en premier lieu les écarts de revenus. Les catégories affichant le taux de satisfaction le plus faible sont celles dont la situation financière est par essence difficile: chômeurs et autres personnes sans activité lucrative (rentiers exceptés), parents seuls avec enfant(s), ressortissants étrangers et personnes sans diplôme post-obligatoire. Dans ces groupes, les restrictions financières s'accompagnent en outre souvent de conditions sociales précaires (faible intégration sociale ou professionnelle, mauvaises conditions de logement, problèmes de santé).

Par contraste, les personnes âgées (65 ans et plus) et les rentiers¹⁹ sont particulièrement satisfaits de leur situation financière. On peut toutefois aussi interpréter leur satisfaction comme étant le résultat des efforts restreints nécessaires pour générer ces revenus. À revenu égal, en effet, les personnes investissant le moins de temps pour gagner leur vie tendent à être plus satisfaites que les autres.

Satisfaction concernant la situation financière G 2.1.3

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière personnelle, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

Pour résumer, il convient de retenir que la satisfaction relative à la situation financière est fortement liée à la situation objective en matière de revenus ainsi qu'aux éventuelles difficultés financières du ménage. Les catégories de population les moins satisfaites à cet égard – outre les personnes à faibles revenus, il s'agit avant tout des chômeurs, des parents seuls avec enfant(s), des personnes sans diplôme post-obligatoire, ainsi que des ressortissants étrangers – sont également celles qui connaissent les difficultés financières les plus marquées. À l'inverse, la catégorie la plus satisfaite de sa situation financière est celle des personnes âgées. Il est vrai qu'elle est aussi moins confrontée que la moyenne à des difficultés financières.

Sans surprise, la classe moyenne dans son ensemble se distingue dans ce domaine par son profil «moyen». Selon l'indicateur considéré, toutefois, on trouve parfois des différences considérables au sein même de cette classe moyenne. Du point de vue tant objectif que subjectif, la tranche des revenus moyens inférieurs tend à être dans une moins bonne situation que la moyenne de la population.

¹⁷ Cf. OFS (2016).

¹⁸ Attribution des valeurs de satisfaction selon le modèle Eurostat (2015), p. 17.

¹⁹ Ces deux groupes coïncident en grande partie (les rentiers comprennent les personnes à la retraite ou en préretraite, ainsi que celles qui ont cessé leur activité indépendante du fait de leur âge) et donnent des réponses similaires. Pour simplifier, nous avons choisi de parler des plus de 65 ans dans le présent rapport. On trouvera dans les tableaux figurant à l'annexe les résultats détaillés par groupe.

2.2 Logement

Nombre d'études confirment l'importance considérable du paramètre logement pour la qualité de vie. La disponibilité de logements abordables et de qualité adéquate pour toutes les couches de la population constitue de ce fait un objectif important de notre politique sociale. Aux côtés des charges, le loyer ou l'hypothèque ont une incidence notable sur la qualité de vie en général et sur la situation dans les autres domaines de l'existence.

Le logement est lui aussi une ressource, indispensable p. ex. au maintien d'un bon état de santé et à la possibilité d'exercer une activité lucrative. Pour nombre de personnes vivant dans un ménage à faibles revenus, l'accès au logement représente une étape essentielle vers un mode de vie normal. À l'inverse, la perte du logement peut conduire à un déclassement social et à une exclusion durable, dont il est ensuite difficile de revenir.

Dans ce qui suit, nous mesurons la qualité de vie dans le domaine du logement au moyen de quatre indicateurs: la disponibilité d'un espace de vie suffisant, les problèmes en lien avec le logement, le poids des coûts du logement, et la satisfaction concernant le logement.

L'espace de vie disponible dépend en premier lieu de l'âge et de la situation familiale

Les Suisses disposent en règle générale d'un espace de vie suffisant. La proportion de personnes de 16 ans et plus vivant dans un logement surpeuplé²⁰ est de 6,1%. Comme le montre le graphique G.2.2.1, l'espace de vie disponible est aussi étroitement lié au revenu. Une personne à bas revenus sur dix vit dans un logement surpeuplé, contre moins d'un pour cent parmi les revenus les plus élevés. À cet égard, la catégorie moyenne inférieure se distingue à peine de la catégorie des faibles revenus, avec une proportion de 8,8% vivant dans un logement surpeuplé, contre 4,4% seulement dans la catégorie moyenne supérieure.

Plus encore que le revenu, l'âge et la situation familiale et professionnelle s'avèrent déterminants en termes d'espace de vie: un sixième ou presque des 16 à 24 ans occupent un logement surpeuplé, alors que la proportion dépasse également la moyenne chez les chômeurs, les ressortissants étrangers, les personnes seules de moins de 65 ans et, en partie aussi, les familles nombreuses. Pour ces dernières, et en particulier pour les familles nombreuses relativement jeunes, on peut assumer que cette situation est provisoire et qu'elle n'est pas forcément liée à des risques sociaux. Chez les chômeurs et les ressortissants étrangers, habiter un logement surpeuplé tend en revanche à indiquer des conditions de vie précaires.

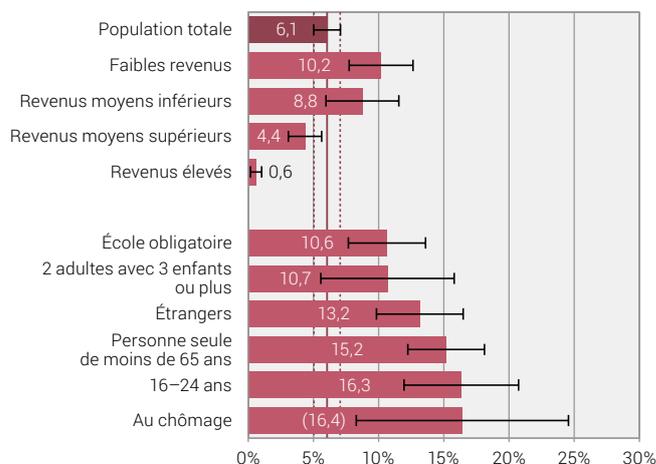
Chez les couples sans enfant et les plus de 65 ans, la proportion de personnes vivant dans un logement surpeuplé est particulièrement faible, en particulier lorsque ces deux caractéristiques sont combinées (pas reproduit ici, cf. tableau T.7.2 dans l'annexe).

²⁰ Conformément à la définition Eurostat (cf. graphique).

Qualité du logement: logement surpeuplé

G 2.2.1

Pourcentage de la population¹ vivant dans un logement surpeuplé



Intervalles de confiance à 95% (barres noires) ; Population totale (barres rouges)

¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage présentant ces caractéristiques.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Selon la définition d'Eurostat, une personne est considérée comme vivant dans un logement surpeuplé si le ménage n'a pas à sa disposition un nombre minimum de pièces égal à: une pièce pour le ménage; une pièce par couple dans le ménage; une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 18 ans ou plus; une pièce pour deux personnes célibataires du même sexe âgées entre 12 et 17 ans; une pièce pour chaque personne célibataire âgée entre 12 et 17 ans et n'entrant pas dans la catégorie précédente; une pièce pour deux enfants de moins de 12 ans. Toutes les pièces comptent à l'exception des salles de bains, des toilettes et des pièces utilisées exclusivement à des fins professionnelles.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

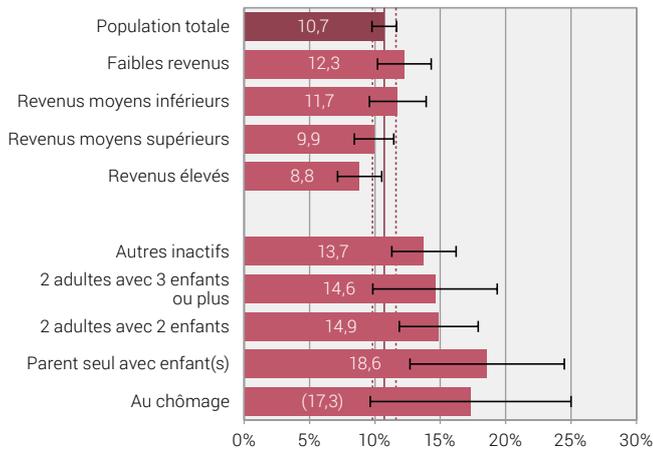
© OFS 2016

Une personne sur dix vit dans un logement humide

Pour analyser les problèmes en lien avec le logement, les participants sont interrogés sur d'éventuels problèmes d'humidité dans l'appartement, des défauts d'étanchéité du toit ou la présence de moisissures sur les montants de fenêtres, sur les sols ou sur les murs. Dans la population générale, une personne sur dix est confrontée à ce type de problèmes. La proportion de personnes touchées décroît légèrement à mesure que le revenu augmente: de 12,3% chez les catégories à bas revenus et 11,7% au sein des revenus moyens inférieurs, la proportion passe à 9,9% au sein de la classe moyenne supérieure et à 8,8% dans les catégories de revenus les plus hauts (cf. G.2.2.2). Ces différences ne sont toutefois pas significatives au plan statistique.

Plus encore que dans les catégories à bas revenus, la proportion est particulièrement élevée dans les ménages avec enfants, ou plus exactement dans les ménages monoparentaux ou dans les ménages avec deux enfants ou plus, ainsi que, dans une certaine mesure, chez les chômeurs et les autres personnes sans activité lucrative (rentiers exceptés). Les inconvénients subis par ces catégories de personnes sont d'autant plus graves qu'un logement humide ne dégage pas uniquement des odeurs désagréables, mais présente un risque pour la santé.

Qualité du logement: problèmes d'humidité G 2.2.2

 Pourcentage de la population¹ vivant dans un logement trop humide


┌─┐ Intervalle de confiance à 95% :|: Population totale

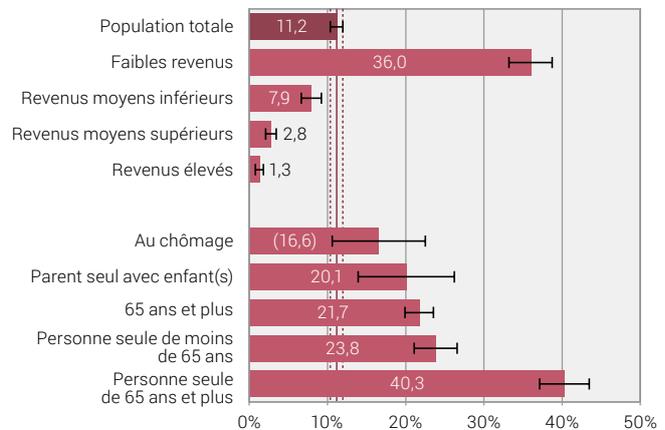
¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage présentant ces caractéristiques. (Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: Avez-vous l'un des problèmes suivants au niveau de votre logement: – défaut d'étanchéité du toit, – humidité, – moisissures sur les montants des fenêtres, sur les sols ou les murs?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Surcharge des coûts du logement G 2.2.3

 Pourcentage de la population¹ dont les coûts du logement dépassent 40% du revenu disponible


┌─┐ Intervalle de confiance à 95% :|: Population totale

¹ Personnes de 16 ans ou plus vivant dans un ménage présentant ces caractéristiques. (Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Charge représentée par les coûts du logement: part des coûts du logement (y c. les charges comme l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage) par rapport au revenu disponible, après déduction des allocations de logement.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Les coûts du logement pèsent particulièrement lourd pour les personnes âgées vivant seules et les faibles revenus

La qualité de vie est étroitement liée aux coûts du logement: le poids relatif du loyer (ou de l'hypothèque) et des charges est déterminant pour la part du revenu qui reste pour couvrir les autres besoins du ménage.

Le poids que représente le coût du logement est calculé sur la base du revenu disponible du ménage et se monte en moyenne à 24% de celui-ci. Dès que ce poids excède 40% du revenu disponible des membres d'un ménage²¹, on considère qu'il y a surcharge.

Comme on peut s'y attendre, cette surcharge est étroitement liée à la classe de revenus, mais elle touche les classes de revenus les plus basses avec une dureté toute particulière: plus du tiers des 16 ans et plus appartenant à une catégorie à bas revenus vivent dans un ménage supportant des coûts du logement excédant 40% du revenu disponible. La proportion tombe à 7,9% au sein de la classe moyenne inférieure et à 2,8% dans la classe moyenne supérieure, alors qu'à peine plus de 1% sont concernés au sein des catégories de revenus les plus hautes.

Les autres catégories tendant à supporter des coûts trop élevés au titre du logement sont les parents seuls avec enfant(s), les personnes âgées ainsi que les personnes vivant seules, avec un poids particulièrement élevé lorsque les deux dernières caractéristiques se cumulent: deux cinquièmes des plus de 65 ans vivant seuls supportent des coûts de plus de 40% du revenu disponible au titre du logement. La plupart ne peuvent plus influencer sur leur revenu (rentes) une fois arrivé l'âge de la retraite, ni profiter de

²¹ Conformément à la définition Eurostat, cf. http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Housing_cost_overburden_rate/

l'effet d'échelle que représente le partage des coûts d'un logement. En revanche, ils ont souvent à disposition un espace de vie plus grand que la moyenne (cf. p. 14). Aussi, on ne tient pas compte dans ces analyses du fait que les rentiers couvrent probablement une partie de leurs besoins en puisant dans leur fortune²².

Les chômeurs et les ménages monoparentaux sont les moins satisfaits de leur logement

Les Suisses sont globalement assez satisfaits de leur logement. Le taux de satisfaction moyen est de 8,4 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). Ici aussi, les profils de satisfaction reflètent l'écart séparant les catégories aisées des autres au sein de notre société. 9,1% des personnes à faibles revenus sont plutôt insatisfaites (valeurs 0 à 5) de leur logement. Cette proportion diminue à mesure qu'on monte dans l'échelle des revenus, pour tomber à 3,6% au sein des classes aisées. Et là aussi, la catégorie moyenne inférieure (7,8%) tend à être moins satisfaite que la classe moyenne supérieure (5,5%).

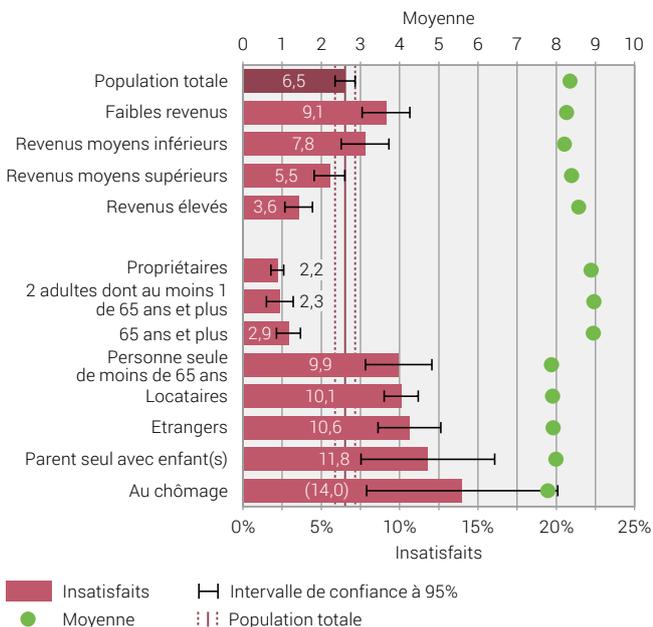
L'insatisfaction est encore un peu plus marquée parmi les moins de 65 ans vivant seuls, les ressortissants étrangers, les parents seuls avec enfant(s) et les chômeurs. Le lien avec l'espace de vie disponible et la qualité du logement est évident parmi ces catégories de la population, où les conditions de logement plutôt défavorables se répercutent directement sur le taux de satisfaction concernant le logement.

²² Comme le confirment d'autres analyses de l'OFS, la proportion de personnes vivant dans des ménages qui puisent dans leur fortune est particulièrement élevée parmi les plus de 65 ans vivant seuls.

Satisfaction concernant le logement

G 2.2.4

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).
 (Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.
 Question posée: Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre logement en général?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

La satisfaction par rapport au logement diffère également selon que l'on est propriétaire ou locataire. Les propriétaires sont généralement plus satisfaits que les personnes qui louent leur logement.

Pour résumer, on peut dire que les déficits objectifs dans le domaine du logement touchent surtout les personnes à faibles revenus, les chômeurs, les familles monoparentales et les personnes vivant seules (surtout les moins de 65 ans, sauf pour ce qui est du poids des coûts du logement). Les locataires ainsi que les ressortissants étrangers sont également particulièrement désavantagés. Ces groupes tendent à évaluer leur situation en matière de logement de manière d'autant plus négative.

Les groupes d'âge inférieurs et les familles nombreuses ont beau être souvent touchés par une forte densité d'occupation et des problèmes d'humidité, ils ne se déclarent pas particulièrement insatisfaits de leur logement.

Le domaine du logement se réfère à la situation matérielle. Il n'est guère étonnant, dès lors, que la catégorie de revenus moyenne affiche un profil «moyen» tant en termes de conditions objectives que de satisfaction par rapport au logement. Comme pour la situation financière, on constate toutefois ici aussi des différences significatives entre les catégories moyennes inférieure et supérieure. Pour trois des quatre indicateurs – logement surpeuplé, problèmes d'humidité, insatisfaction par rapport au logement –, le profil de la catégorie moyenne inférieure est très proche de celui des faibles revenus.

2.3 Travail et formation

Le travail et la formation sont à la fois des ressources essentielles et des domaines de l'existence primordiaux permettant de mesurer la qualité de vie. Ils déterminent par ailleurs de façon importante le revenu généré au cours de la vie et le statut social. L'intégration dans le marché du travail est déterminante pour les liens sociaux et pour la structure du quotidien, tout comme pour le bien-être individuel. Outre les restrictions financières qui en découlent, une période de chômage prolongée n'est pas sans conséquence au plan psychosocial.

Nous verrons dans les pages qui suivent que le statut d'activité, avec le chômage comme forme principale de pénurie, la satisfaction au travail et le niveau de formation sont les principaux indicateurs utilisés dans ce domaine.

Dans la classe moyenne comme dans la population générale, plus de 4% des personnes interrogées ont connu des périodes de chômage prolongées

Au moment de l'enquête, au sein de l'échantillon de résidents suisses de 18 ans et plus, 62,5% exerçaient une activité professionnelle, 21% avaient pris leur retraite ordinaire ou une retraite anticipée et 14,4% appartenaient aux autres catégories non actives professionnellement. Parmi celles-ci, on compte par exemple les étudiants, les personnes handicapées, les femmes et hommes au foyer ainsi que d'autres personnes exerçant une activité non rémunérée (soins aux proches, etc.). Les chômeurs, quant à eux, représentaient 2,1% de la population. Étant donné la faible taille de l'échantillon, il n'est pas possible d'étudier ce petit groupe avec toute la précision statistique voulue²³ et l'on veillera à interpréter les résultats avec une certaine prudence.

On ne s'étonnera pas, par ailleurs, de trouver un lien entre le statut d'activité et le niveau de revenus. La proportion d'actifs augmente à mesure que l'on monte dans l'échelle des revenus: de 35,1% au sein des groupes à faibles revenus, elle grimpe à 79,7% dans les catégories à revenus élevés. Et les résultats sont également assez contrastés au sein de la classe moyenne: 59,7% d'actifs dans la catégorie moyenne inférieure et 72,9% dans la catégorie moyenne supérieure, une proportion qui approche de celle constatée au sein des hauts revenus. Inversement la proportion de rentiers, de chômeurs et d'autres personnes sans activité lucrative tend à diminuer à mesure que les revenus augmentent.

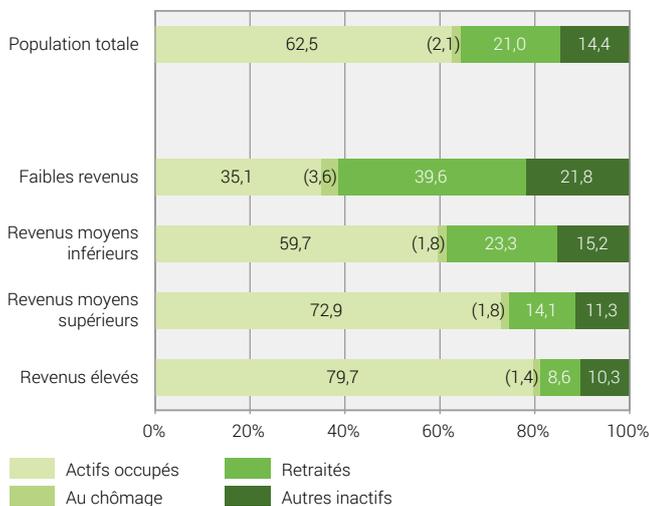
C'est surtout s'il se prolonge que le chômage constitue un facteur de risque. C'est pourquoi, nous nous attacherons à déterminer dans ce qui suit quelle proportion de la population résidante de 16 ans et plus a connu une période de chômage d'un mois ou plus dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête. Dans la population générale, cette proportion atteint 4,4%, soit pratiquement autant qu'au sein des classes moyennes inférieure et supérieure (4,4% et 4,3%). La proportion est un peu plus élevée (6,1%) dans les catégories à faibles revenus et plus basse (2,5%) dans les classes à revenus élevés.

²³ Cf. note 14.

Statut d'activité

G 2.3.1

a) Statut d'activité autodéfini au moment de l'enquête, en % de la population résidante de 18 ans et plus



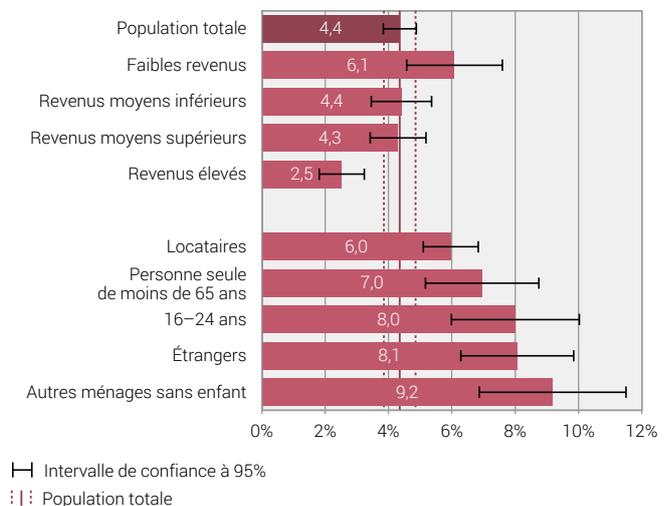
(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Deux tiers environ des personnes au chômage au moment de l'enquête l'ont également été pendant un mois ou plus durant les 12 mois précédents. Par manque de place, elles ne figurent pas dans le graphique.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

b) Chômage d'un mois ou plus durant l'année précédant l'enquête
Pourcentage de la population sans emploi pendant 1 mois ou plus durant les derniers 12 mois; population résidante de 16 ans et plus



— Intervalles de confiance à 95%

⋮ Population totale

Parmi les personnes sans emploi au moment de l'enquête, plus des deux tiers s'étaient trouvées au chômage pendant au moins un mois au cours des 12 mois précédents. Les groupes au sein desquels ces proportions étaient également élevées – quoique dans une bien moindre mesure – étaient les «autres ménages sans enfant»²⁴, les ressortissants étrangers, les 16 à 24 ans et les moins de 65 ans vivant seuls (cf. graphique G 2.3.1). Surtout s'il existe déjà des déficits de formation ou de qualification, ces groupes risquent tout particulièrement de souffrir de déficits dans d'autres domaines également.

En revanche, parmi les couples²⁵ avec au moins 3 enfants ainsi que chez les personnes âgées, seul un très petit nombre étaient restées au moins un mois au chômage dans les 12 mois précédents.

La proportion diminue également à mesure que s'élève le niveau de formation: elle est de 5,2% chez les personnes sans diplôme post-obligatoire, contre 3,3% parmi les diplômés de degré tertiaire.

Les actifs occupés à faibles revenus particulièrement insatisfaits de leur travail

La satisfaction au travail au moment de l'enquête est un indicateur de l'appréciation subjective faite de la situation professionnelle et du rapport que les individus entretiennent avec leur travail.

De manière générale, on constate qu'en Suisse, la population active occupée de 16 ans et plus est plutôt satisfaite de son travail, avec une moyenne de 7,9 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). 8,5% des personnes actives occupées se disent plutôt insatisfaites (valeurs entre 0 et 5). L'insatisfaction est la plus marquée parmi les personnes à bas revenus et dans la classe moyenne inférieure (resp. 11,1% et 9,7%), alors que la classe moyenne supérieure et la classe aisée affichent un taux d'insatisfaction quasi identique (resp. 7,5% et 7,3%).

Les catégories professionnellement actives les plus insatisfaites de leur travail sont les personnes sans diplôme post-obligatoire, les parents seuls avec enfant(s) et les personnes d'origine étrangère, sans que les écarts par rapport à la population générale soient significatifs. Cela laisse supposer que ces personnes se trouvent dans des rapports de travail qu'elles n'ont pas choisis, mais dont elles dépendent au plan financier.

Ces proportions sont, en revanche, particulièrement modestes chez les 50 à 64 ans, chez les propriétaires, ainsi que dans une certaine mesure au sein des couples plus âgés.

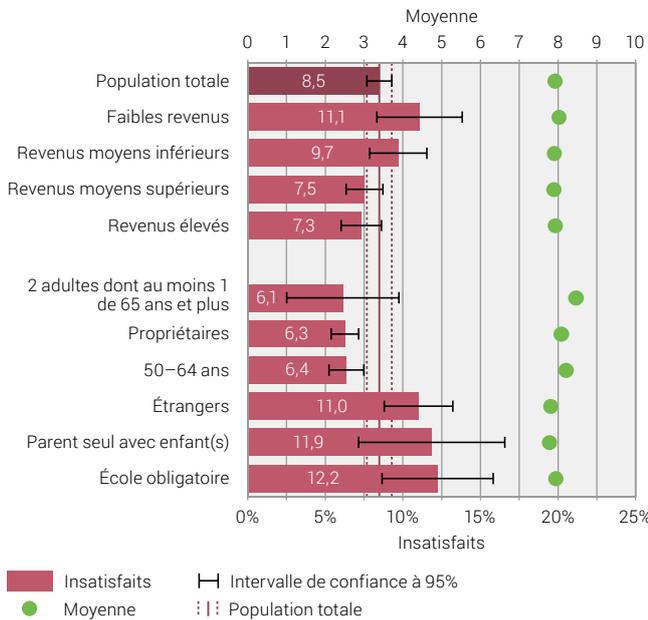
²⁴ Cette catégorie comprend tous les ménages ne pouvant entrer dans les autres rubriques, p. ex. les personnes vivant avec leur mère, avec un ou plusieurs frères ou sœurs, ou avec des enfants non dépendants financièrement (enfants professionnellement actifs de 18 ans et plus), ainsi que les autres communautés de vie comptant plus de deux adultes.

²⁵ A strictement parler, il ne s'agit pas forcément de couples mais de ménages comptant deux adultes. La relation entre ces derniers n'est pas déterminante dans les statistiques SILC. Pour simplifier, nous avons choisi d'utiliser dans certains cas le terme couple(s), d'autant qu'il s'agit le plus souvent de couples.

Satisfaction concernant le travail

G 2.3.2

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹ et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante active occupée de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Question posée: Dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre travail en général, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

Au sein de la classe moyenne inférieure, plus d'un cinquième n'a pas obtenu de diplôme post-obligatoire

Les aptitudes et qualifications acquises dans le cadre de la formation scolaire et professionnelle – soit les «hard skills» requis sur l'actuel marché du travail – sont une composante essentielle de la qualité de vie et se répercutent de manière sensible sur la participation au marché du travail comme sur la participation sociale des individus. Un investissement insuffisant dans une formation qualifiante peut avoir de graves conséquences à long terme au plan tant économique que social pour les individus concernés.

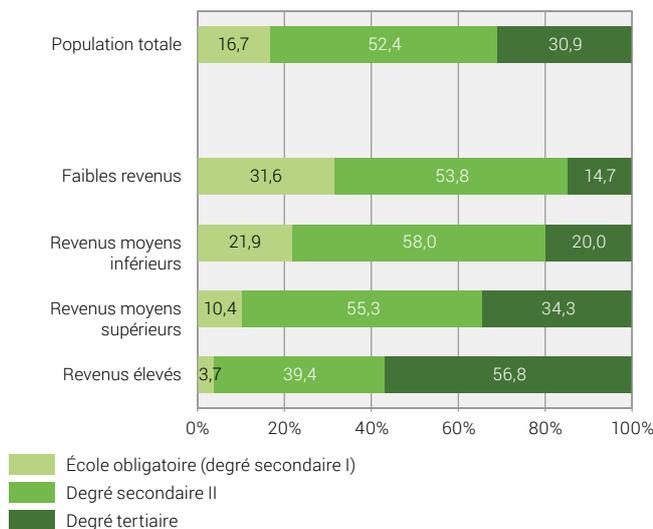
Une grande partie de la population suisse dispose d'une formation professionnelle ou générale de base. La majorité des Suisses de 18 ans et plus, soit 52,4%, de la population, est titulaire d'un diplôme de degré secondaire II (cf. G.2.3.3). Il peut s'agir aussi bien de diplômes professionnels (acquis p. ex. dans le cadre d'un apprentissage ou d'une école professionnelle à plein temps, ou d'une maturité professionnelle) que de diplômes de type général (école de degré diplôme, école de maturité, école normale). 30,9% ont suivi une formation de degré tertiaire (haute école universitaire, spécialisée ou pédagogique, école technique supérieure ou école professionnelle supérieure). 16,7% ne détiennent qu'un diplôme de degré secondaire I (école obligatoire).

Comme mentionné plus haut (chapitre 1.3), il existe un lien étroit entre le niveau de formation atteint et la classe de revenus. La proportion de personnes sans diplôme post-obligatoire décroît rapidement à mesure qu'augmente le revenu. Presque un tiers (31,6%) des catégories à bas revenus n'a pas de diplôme post-obligatoire, contre à peine 3,7% au sein des classes aisées. La proportion est d'un peu plus d'un cinquième au sein de la classe moyenne inférieure, et d'un dixième environ dans la classe moyenne supérieure.

Niveau de formation

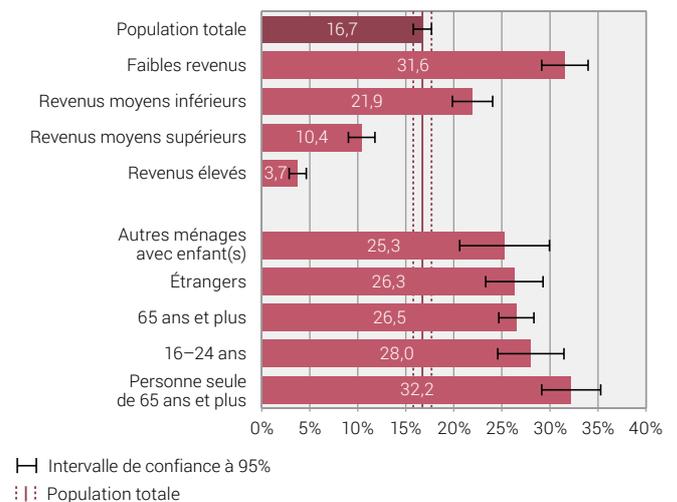
G 2.3.3

a) Plus haut niveau de formation atteint, en %; population résidante de 18 ans et plus



¹ Plus haut niveau de formation atteint: école obligatoire (degré secondaire I).

b) Pourcentage de la population sans formation post-obligatoire¹; population résidante de 18 ans et plus



Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

La proportion est particulièrement élevée aussi chez les plus de 65 ans, surtout chez ceux vivant seuls. C'est probablement dû au fait que les femmes y sont plus nombreuses et qu'elles atteignent en général (surtout dans cette tranche d'âge) un niveau de formation moins élevé que leurs contemporains.

Chez les ressortissants étrangers aussi, la proportion de personnes sans diplôme post-obligatoire est plutôt élevée. Parmi les personnes jeunes vivant seules ainsi qu'au sein des couples avec trois enfants ou plus, la proportion est en revanche particulièrement basse.

Pour résumer, on retiendra que le travail et la formation sont étroitement liés à la situation matérielle: plus le revenu est élevé et plus l'accès à la formation et au marché du travail sont facilités. À l'inverse, un niveau de formation élevé s'accompagne en général aussi d'une meilleure situation matérielle. Outre une formation poussée, d'autres ressources s'avèrent toutefois nécessaires, et notamment les compétences sociales²⁶.

Contrairement à la classe moyenne supérieure, la classe moyenne inférieure est particulièrement mal lotie pour ce qui touche à la satisfaction concernant le travail et le niveau de formation atteint. La prévalence d'une période de chômage de plus d'un mois au cours des douze derniers mois est en revanche quasi la même dans les classes moyennes supérieure et inférieure, et dans la population générale.

2.4 Santé

Un mauvais état de santé se répercute directement sur la qualité de vie. Alors même que l'espérance de vie en Suisse est parmi les plus élevées en Europe, certains groupes de population sont particulièrement touchés par les problèmes de santé.

Les personnes âgées vivant seules particulièrement touchées par les problèmes de santé

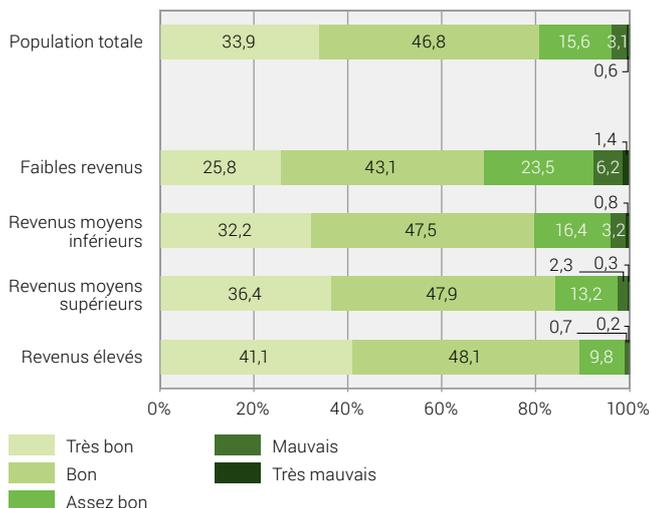
Pour mesurer l'état de santé général d'une personne, la question directe sur l'état de santé subjectif actuel a fait la preuve de sa pertinence. Outre les différences objectives, les réponses reflètent les différences dans les attentes relatives à la santé et dans les modes de vie des divers groupes de population.

33,9% de la population considère son état de santé comme très bon et 46,8% comme bon. Près d'un tiers estime ne pas être en bonne santé (état de santé «moyen», «mauvais» ou «très mauvais», cf. G.2.4.1). Le revenu est étroitement lié à l'état de santé: alors qu'un dixième de la catégorie aisée affiche un état de santé plutôt mauvais, la proportion est trois fois plus élevée dans la catégorie à faibles revenus et deux fois plus élevée dans la classe moyenne inférieure (classe moyenne supérieure: 16%). Cela pourrait être lié à un recours plus fréquent aux prestations ainsi qu'à l'information au sein de la classe à revenus élevés. En effet, meilleure est la situation financière et plus ce recours est facilité, plus les personnes concernées cumulent des avantages se répercutant positivement sur leur santé à long terme.

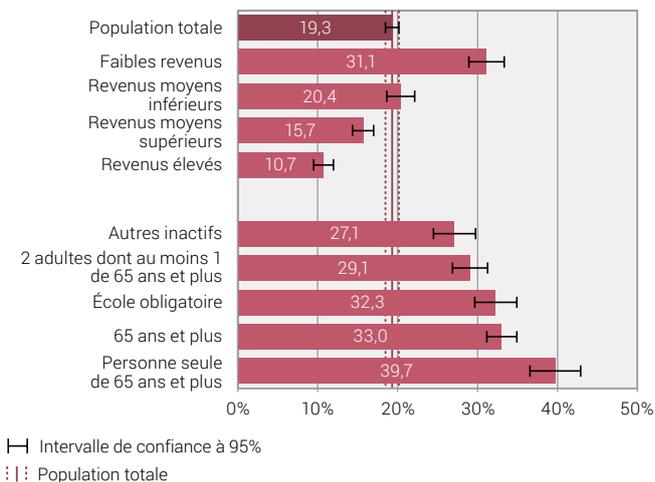
Santé en général

G 2.4.1

a) État de santé, en %; population résidante de 16 ans et plus



b) Pourcentage de la population qui n'est pas considérée en bonne santé; population résidante de 16 ans et plus



Question posée: Comment est votre état de santé en général? Est-il... [1] Très bon, [2] Bon, [3] Assez bon, [4] Mauvais, [5] Très mauvais? Dans l'analyse présentée, l'état de santé est considéré comme pas bon si la réponse est comprise entre 3 et 5 («assez bon» à «très mauvais»).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

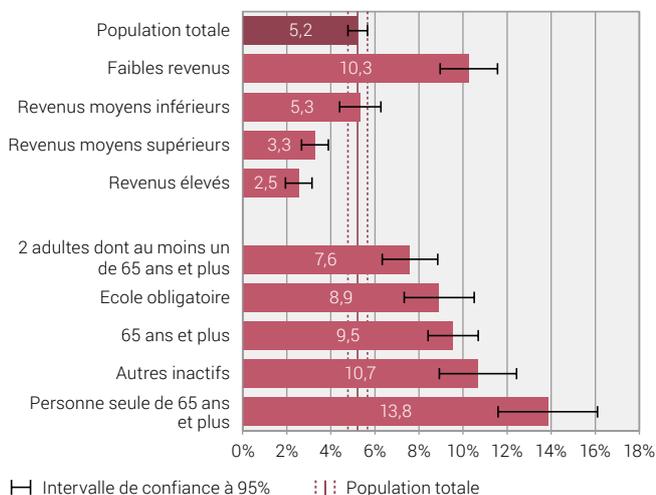
© OFS 2016

²⁶ Cf. OFS (2002), p. 16 et 26 ss, ainsi que les travaux de Stefan C. Wolter consacrés au retour sur investissement de l'éducation (2003).

Limitation dans les activités quotidiennes en raison de problèmes de santé

G 2.4.2

Pourcentage de la population ayant de fortes limitations en raison de problèmes de santé; population résidante de 16 ans et plus



Question posée: Depuis au moins 6 mois, dans quelle mesure êtes-vous limité/e par un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement? Diriez-vous que vous êtes...
 [1] Fortement limité/e, [2] Limité/e, mais pas fortement, [3] Pas limité/e du tout? L'analyse présentée ne considère que la réponse 1 («fortement limité/e»).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Sans surprise, les problèmes de santé tendent à augmenter avec l'âge. Un tiers des 65 ans et plus ne sont pas en bonne santé. Et si ces personnes vivent seules, ce qui devient plus probable à mesure qu'elles avancent en âge, cette proportion passe à 39,7%. Inversement, les membres de familles nombreuses sont particulièrement peu nombreux à déclarer un état de santé plutôt mauvais. Cela pourrait notamment être lié à leur classe d'âge, relativement jeune, mais reflète sans doute aussi l'influence positive des proches sur la santé (cf. chap. 2.5).

Relevons par ailleurs le lien étroit entre niveau d'éducation et état de santé (G2.4.1). Presque un tiers des personnes sans diplôme post-obligatoire évaluent leur état de santé comme plutôt mauvais. C'est en partie lié au fait que les bas revenus sont particulièrement nombreux dans cette catégorie de la population (cf. chap. 2.3).

La question de la limitation dans les activités quotidiennes depuis au moins 6 mois livre des résultats similaires (G2.4.2). Les personnes les plus limitées par un problème de santé sont les personnes âgées, ainsi que les autres personnes sans activité lucrative, les personnes à bas revenus et les personnes sans diplôme post-obligatoire. Dans la population générale ainsi que dans la classe moyenne inférieure, un peu plus de 5% des participants se disent fortement limités dans leurs activités quotidiennes, soit deux fois moins que dans la catégorie à bas revenus et deux fois plus que dans les catégories aisées. À 3,3%, la proportion des personnes s'estimant fortement limitées au sein de la classe moyenne supérieure est très proche de celle constatée dans la catégorie à hauts revenus.

Au sein de la classe moyenne inférieure, une personne sur dix se déclare insatisfaite de son état de santé

La satisfaction concernant l'état de santé diminue à mesure que les problèmes de santé s'aggravent. Il n'est dès lors guère étonnant que les groupes à risque évoqués plus haut soient ceux qui se déclarent les moins satisfaits, soit les personnes âgées, en particulier celles vivant seules, les personnes sans activité lucrative, les personnes sans diplôme post-obligatoire ainsi que les catégories à faibles revenus (voir G2.4.3). À l'inverse, les catégories jeunes, à revenus élevés, professionnellement actives, ainsi que les couples avec deux enfants semblent plus satisfaits que la moyenne de leur état de santé.

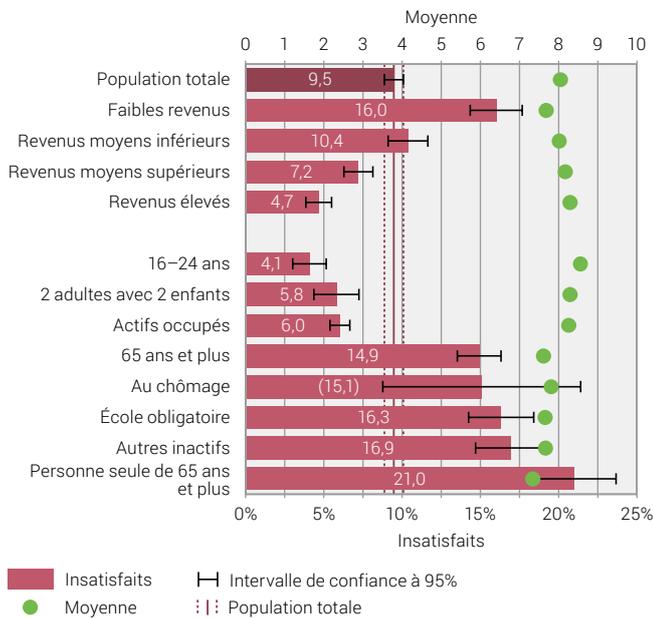
La moyenne de 8,0 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e») dénote un taux de satisfaction globalement élevé. 9,5% des Suisses ne sont toutefois pas satisfaits de leur santé. Là aussi, les profils de satisfaction reflètent les écarts de richesse qui caractérisent notre société. De 16,0% dans la catégorie à faibles revenus, la part des personnes insatisfaites de leur état de santé diminue à mesure que le revenu augmente, pour passer à 4,7% dans la catégorie aisée. Le taux mesuré dans la classe moyenne inférieure est de 10,4% et de 7,2% dans la classe moyenne supérieure.

Dans l'ensemble, on observe que l'état de santé est fortement lié à l'âge et au statut socioéconomique (revenu, niveau de formation, ainsi qu'en partie statut d'activité). Outre un éventuel cumul des risques et des charges à mesure que l'âge augmente, des défis spécifiques peuvent s'ajouter au cours des différentes phases de la vie, comme les contraintes liées à l'activité professionnelle, qui diffèrent en fonction du statut socioéconomique et peuvent influencer de manière considérable sur la santé.

Le rapport avec la classe de revenus s'explique en partie par des différences de comportement en matière de santé et par un recours inégal aux prestations et à l'information, moins bonnes au sein des classes à faibles revenus. Les catégories moyennes connaissent une situation un peu plus favorable en la matière, avec des conditions légèrement meilleures pour la classe moyenne supérieure. Comme au sein de la population générale, une personne sur cinq au sein de la classe moyenne inférieure juge son état de santé plutôt mauvais, alors qu'une sur dix se déclare insatisfaite.

Satisfaction concernant l'état de santé G 2.4.3

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Parmi la population qui n'est pas considérée en bonne santé, 2/5 environ ne sont pas satisfaits de leur état de santé. Par manque de place, ils ne figurent pas dans le graphique.

Question posée: Êtes-vous satisfait/e de votre santé, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

2.5 Relations sociales

Dans le contexte de l'individualisation croissante et de la pluralisation des modes de vie, les relations sociales informelles constituent une ressource toujours plus importante. Si elle est un gain en termes d'autodétermination et de liberté d'action, cette individualisation entraîne une désagrégation des liens sociaux traditionnels et donc une distension des liens d'entraide et de soutien, ainsi qu'une intégration sociale moindre²⁷. Or les rapports sociaux représentent un domaine important de l'existence, déterminant pour la qualité de vie et essentiel pour le bien-être personnel. Les critères permettant de les mesurer sont les contacts sociaux, le soutien (moral et matériel), ainsi que la satisfaction relative aux relations personnelles.

L'âge et la situation financière influent sur l'intégration sociale

Le fait de retrouver au moins une fois par mois des amis, de la famille ou des proches autour d'un verre ou d'un repas ou pour une excursion, etc., est une première mesure de l'intégration d'une personne dans un réseau social informel. 5,3% de la

²⁷ Cf. p. ex. Beck (1994), Hradil (1995).

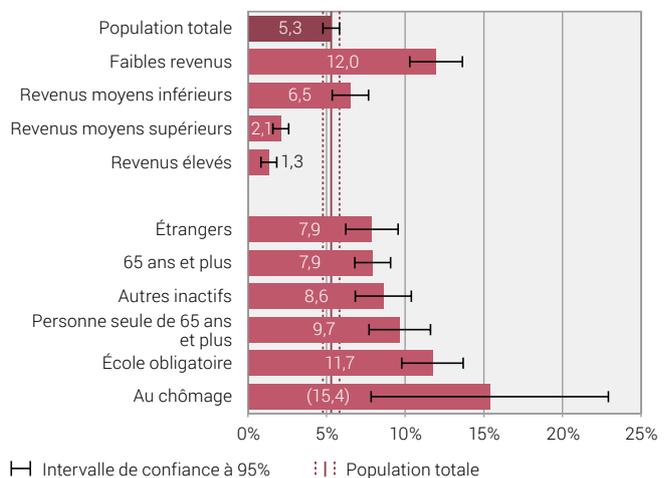
population n'ont pas cette possibilité²⁸. Pour la moitié de ces 5,3%, les raisons sont d'ordre financier, l'autre moitié invoquant «d'autres motifs». Pour ces derniers, le risque d'isolement social lié à d'autres facteurs – mauvais état de santé, âge, manque de temps, problème de langue ou de culture – est particulièrement élevé.

L'intégration sociale est nettement moins bonne dans les catégories à faibles revenus: 12,0% indiquent n'avoir de contacts sociaux qu'occasionnellement (7% pour des motifs financiers, 5% pour d'autres raisons). Dans la catégorie moyenne inférieure, 6,5% indiquent n'avoir que des contacts sociaux occasionnels, alors que la proportion devient négligeable dans la classe moyenne supérieure et la classe aisée (resp. 2,1% et 1,3%). Une mauvaise situation financière peut grever très lourdement les relations sociales, que ce soit parce que le manque d'argent oblige à renoncer à certaines activités ou rencontres, ou qu'une activité professionnelle intense, nécessaire à l'entretien financier du ménage, ne laisse que peu de temps pour les contacts sociaux.

La fréquence des contacts sociaux est également liée à certains facteurs immatériels. Ainsi, plus d'un tiers des chômeurs et des personnes sans diplôme post-obligatoire déplorent un manque de contacts sociaux, avec une surreprésentation des groupes à faibles revenus. On voit clairement ici que l'intégration sociale dépend aussi pour une grande part de l'intégration dans le monde du travail. Parmi les personnes âgées, surtout celles

Contacts sociaux G 2.5.1

Pourcentage de la population dont les contacts sociaux sont rares¹; population résidante de 16 ans et plus



¹ Rareté des contacts sociaux: réponse «non» à la question sur les contacts sociaux.

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: Pouvez-vous retrouver des amis, de la famille, des proches autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois peu importe le lieu de rencontre? Oui/non

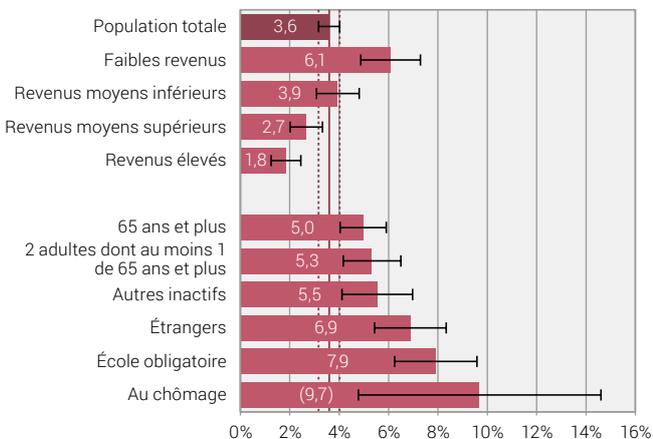
Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

²⁸ On trouvera la formulation exacte dans le graphique G 2.5.1; pour simplifier, nous avons choisi de parler dans le texte de «contacts sociaux occasionnels» ou de faible intégration sociale.

Soutien social

G 2.5.2

Pourcentage de la population sans soutien social¹; population résidante de 16 ans et plus



Intervalles de confiance à 95% ; Population totale

¹ Absence de soutien social: réponse «non» à la question sur le soutien social. (Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon. Question posée: Avez-vous des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels vous pouvez demander de l'aide (aide morale ou matérielle)? Oui/non

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

vivant seules, chez les autres personnes sans activité lucrative ainsi que chez les ressortissants étrangers, l'intégration sociale est sensiblement moindre que dans la population générale.

On veillera par ailleurs à tenir compte de l'état de santé parmi les facteurs influant sur les possibilités de contact social (cf. chap. 2.4). Comme le montrent des analyses complémentaires, plus d'un dixième des personnes souffrant de problèmes de santé sont dans l'impossibilité de rencontrer leurs amis, leur famille ou leurs proches au moins une fois par mois. C'est d'autant plus préoccupant que ces personnes auraient plus encore que d'autres besoin de contacts sociaux et du soutien de tiers.

Les aspects qualitatifs des contacts sociaux sont analysés au moyen d'une question portant sur le soutien social. La présence de personnes sur qui compter constitue une ressource essentielle dans les situations difficiles de la vie, ainsi que pour pouvoir dépasser les expériences négatives.

Une proportion importante de la population résidante indique avoir des proches, des amis ou des voisins à qui demander une aide morale ou matérielle. 3,6% ne peuvent toutefois pas compter sur une telle personne de confiance (G2.5.2). Cette proportion tend à diminuer à mesure que les revenus augmentent: de 6,1% chez les personnes à faibles revenus, elle passe à 1,8% au sein des classes aisées. Les revenus moyens inférieurs (3,9%) et les revenus moyens supérieurs (2,7%) ne diffèrent pas de manière significative de la population générale.

Le lien avec la fréquence des contacts sociaux est évident. Les groupes souffrant d'un manque de soutien social coïncident pour l'essentiel avec les groupes à risque identifiés pour ce qui touche à l'intégration sociale: chômeurs et autres inactifs, personnes de santé plutôt mauvaise, personnes sans diplôme post-obligatoire, ressortissants étrangers et personnes âgées.

La population résidente suisse très satisfaite de ses relations personnelles

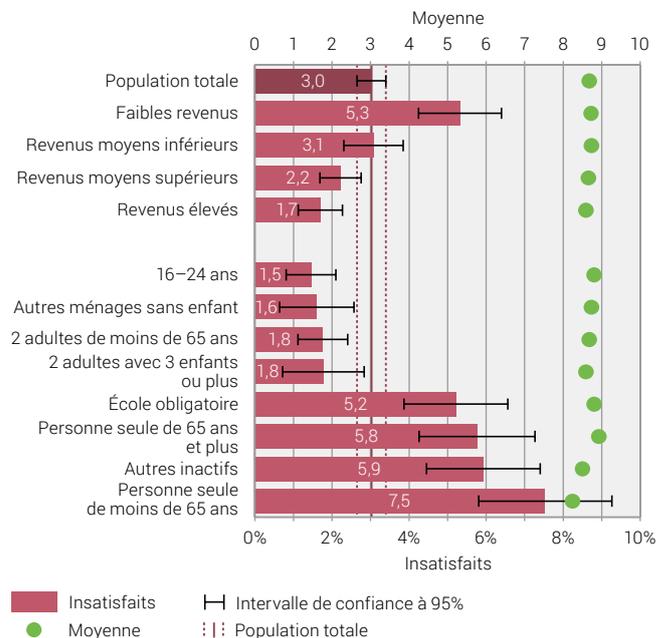
La population suisse est très satisfaite de ses relations personnelles. De tous les domaines de l'existence étudiés, celui des relations personnelles est celui qui semble susciter la plus grande satisfaction, avec une moyenne de 8,7 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). Le taux de satisfaction ne se situe dans le bas de l'échelle (valeurs de 0 à 5) que pour 3,0% de la population. Dans ce domaine également, la proportion d'insatisfaits diminue à mesure que le revenu augmente. Alors que 5,3% des personnes à faibles revenus se déclarent insatisfaits de leurs relations personnelles, ce n'est le cas que pour 1,7% des hauts revenus. À 3,1%, la classe moyenne inférieure affiche un taux quasi équivalent à celui de la population générale, alors que le taux d'insatisfaction atteint à peine 2,2% au sein des hauts revenus.

Les catégories affichant les taux de satisfaction les plus bas sont les personnes vivant seules, en particulier les moins de 65 ans (7,5% d'insatisfaits). Parmi les personnes âgées vivant seules, le taux d'insatisfaction est de 5,8%. Les autres catégories particulièrement peu satisfaites de leurs relations personnelles sont les autres inactifs et les personnes sans diplôme

Satisfaction concernant les relations personnelles

G 2.5.3

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

Question posée: En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de vos relations personnelles, p. ex. avec la famille, les amis ou les collègues, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

post-obligatoire. Or ces catégories coïncident pour une grande part avec les groupes les moins bien intégrés socialement et les moins soutenus.

Inversement, les personnes jeunes, à hauts revenus ainsi que les membres de familles nombreuses et les personnes vivant en couple semblent particulièrement satisfaits de leurs relations personnelles. Il s'agit des catégories bénéficiant des meilleurs contacts sociaux ainsi que – pour les membres de familles nombreuses – de celles qui se sentent le mieux soutenues par leur entourage. La satisfaction est dès lors un bon indicateur de la fréquence et de la qualité des relations informelles.

Les résultats tendent à indiquer qu'aux côtés de la santé, de l'âge et du statut d'activité, le revenu joue lui aussi un rôle dans la fréquence et – dans une moindre mesure – la qualité des relations informelles. Les ressources financières d'une personne jouent un rôle dans son degré d'intégration sociale. En particulier, la fréquence des contacts sociaux s'accroît à mesure que le revenu augmente: activités de loisirs avec les amis, invitations et visites. La catégorie des revenus les plus faibles est la moins favorisée pour tous les indicateurs examinés, et court ainsi le plus de risques en termes d'isolement social. Pour ce qui touche à l'intégration sociale, la classe moyenne inférieure est elle aussi sensiblement moins bien placée que les deux catégories supérieures.

Le taux de satisfaction concernant les relations sociales est généralement très élevé en Suisse et dépend de la présence de personnes pouvant offrir un soutien et des contacts sociaux réguliers.

2.6 Participation sociale et politique

L'acceptation et l'évaluation des institutions démocratiques d'un pays sont un aspect important de la qualité de vie d'une population. La participation sociale et politique des différents groupes de population est plus grande et la cohésion sociale plus forte si les institutions fonctionnent bien. Dans la suite de ce texte, la participation sous-entend la confiance que la population accorde à trois institutions centrales d'un Etat démocratique: le système politique, le système judiciaire et la police.

Confiance particulièrement grande dans la police

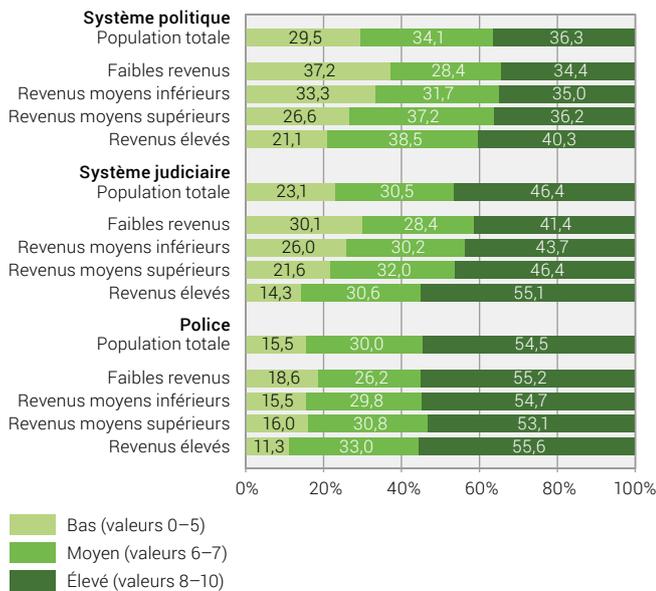
La majorité de la population résidente permanente de 16 ans ou plus (54,5%) fait preuve d'une grande confiance en la police (valeur de 8 à 10 sur une échelle de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). Un peu moins de la moitié des personnes (46,4%) a également une grande confiance dans le système judiciaire. La proportion de personnes accordant une grande confiance au système politique est par contre plus faible (36,4%, voir G.2.6.1). Selon Eurostat (2015, p. 194), cela tient peut-être en partie au fait que ces institutions et leur impact subjectif sur la vie quotidienne sont diversement connus, la police étant mieux perçue du fait de sa plus grande présence au niveau local.

Les résultats montrent par ailleurs que la confiance dans le système politique est significativement plus basse dans la classe moyenne inférieure et les groupes à faibles revenus que dans la population en général. Même constat pour ce qui est

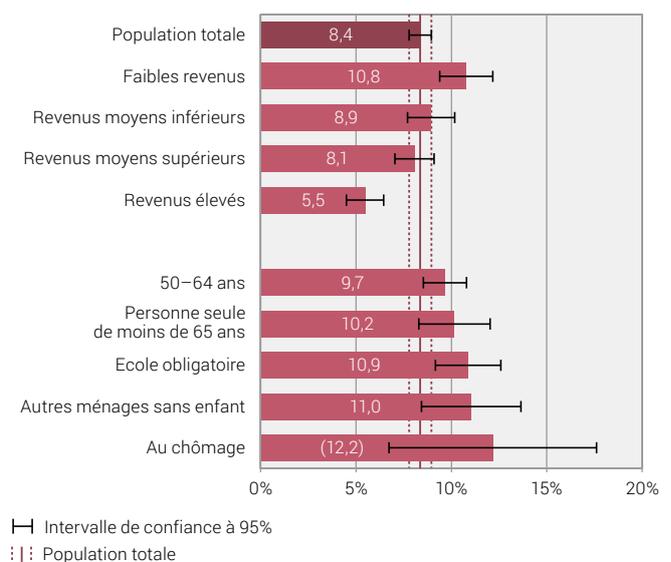
Confiance dans les institutions

G 2.6.1

a) Confiance dans les institutions, en %; population résidente de 16 ans et plus



b) Pourcentage de la population manquant de confiance dans chacune des trois institutions¹; population résidente de 16 ans et plus



¹ Manque de confiance: le résultat pour la confiance se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5) pour chacune des trois institutions mentionnées.

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: Quel degré de confiance avez-vous dans chacune des institutions suivantes, si 0 signifie «aucune confiance» et 10 «pleine et entière confiance»?
 – Confiance dans le système politique – Confiance dans le système judiciaire – Confiance dans la police

de la confiance de ces groupes dans le système judiciaire, où les appréciations divergent d'avec celles de la classe moyenne supérieure et des hauts revenus. En revanche, la classe moyenne inférieure présente des valeurs similaires à celles de la classe moyenne supérieure et de la population en général pour ce qui est de la confiance dans la police.

Dans la classe moyenne, une personne sur douze n'a qu'une faible confiance dans les institutions

Pour 8,4% de la population, l'indice de confiance dans les trois institutions mentionnées se situe dans le bas de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5), autrement dit leur confiance en ces institutions est faible.

Il y a un rapport entre le degré de confiance dans la police, le système politique et le système judiciaire et la classe de revenu: la part de la population n'ayant guère confiance dans les trois institutions susmentionnées est particulièrement élevée (10,8%) dans les groupes à faibles revenus et tend à diminuer à mesure que l'on monte dans l'échelle des revenus, pour atteindre 5,5%. Les différences entre classe moyenne inférieure et classe moyenne supérieure sont ici moins marquées avec des proportions de respectivement 8,9% et 8,1%.

Même si les différences entre les groupes de population ne sont pas très grandes, le niveau de participation politique et sociale varie cependant d'un groupe à l'autre. Comme les personnes à bas revenus, celles qui sont sans formation post-obligatoire ont particulièrement peu confiance dans la police, la politique et la justice. Les chômeurs et les ménages sans enfant ont eux aussi (surtout les moins de 65 ans) tendanciellement peu confiance dans ces institutions, même si les différences par rapport à la population en général ne peuvent être établies avec la fiabilité statistique souhaitée.

À l'inverse, les personnes à hauts revenus et détentrices d'un diplôme du niveau tertiaire, les couples avec enfants et la population étrangère ont plutôt une grande confiance dans la police, le système politique et le système judiciaire.

D'une manière générale, les trois institutions examinées, surtout la police et la justice, jouissent d'une grande confiance dans la population, ce qui est le signe d'une grande stabilité de la société suisse. Globalement, les résultats de la classe moyenne sont très proches de ceux de l'ensemble de la population. Un examen différencié par institution montre toutefois que la classe moyenne inférieure a significativement moins confiance dans la justice et dans la politique que la classe moyenne supérieure. En ce qui concerne la police, aucune différence par rapport à la classe moyenne supérieure et à l'ensemble de la population n'est en revanche perceptible.

2.7 Sécurité personnelle

La sécurité personnelle et physique est un élément central dans la vie de la population résidante. Qu'elles reposent sur des faits réels ou soient le produit d'un sentiment subjectif, les insécurités sont sources d'inquiétudes et de peurs, qui se répercutent directement sur la qualité de vie. La partie qui suit examine d'une part les problèmes de criminalité aux alentours du logement et d'autre part le sentiment de sécurité de la population. La criminologie a largement démontré qu'en matière de criminalité la perception de l'insécurité n'a qu'un rapport lointain avec le risque objectif de subir une infraction²⁹. De plus, on sait depuis quelques années que la perception de cet aspect de l'insécurité est fortement liée à d'autres dimensions de la sécurité personnelle, en particulier la sécurité économique. Plus une personne est désécurisée économiquement, plus elle se sentira exposée à la menace d'actes criminels, qui sont généralement relayés par les médias.

Les problèmes de criminalité touchent davantage les personnes seules

15,6% des personnes interrogées font état de problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de leur logement (voir G.2.7.1). Les pourcentages ne varient pas de façon significative selon les classes de revenu. Il est intéressant de constater qu'avec respectivement 16,1% et 17,0% les personnes à bas revenus et celles qui ont un revenu élevé sont tendanciellement un peu plus souvent confrontées à ce genre de problèmes que la classe moyenne inférieure et supérieure (env. 15%).

Les personnes qui font le plus souvent état de problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement sont les personnes seules (surtout âgées). Une personne sur cinq de 65 ans et plus vivant seule répond par «oui» à la question de savoir s'il existe des problèmes de criminalité aux alentours de leur logement. Un élément d'explication réside peut-être dans le fait que ces personnes ont une conscience et une perception accrues de ces problèmes parce qu'elles sont en général plus vulnérables (pas d'autre adulte dans le ménage qui pourrait leur venir en aide en cas d'agression et d'acte de vandalisme, problèmes de santé ou liés à l'âge).

À l'inverse, les jeunes, les chômeurs et les couples avec enfants ont plus rarement tendance à considérer la criminalité aux alentours du logement comme étant un problème.

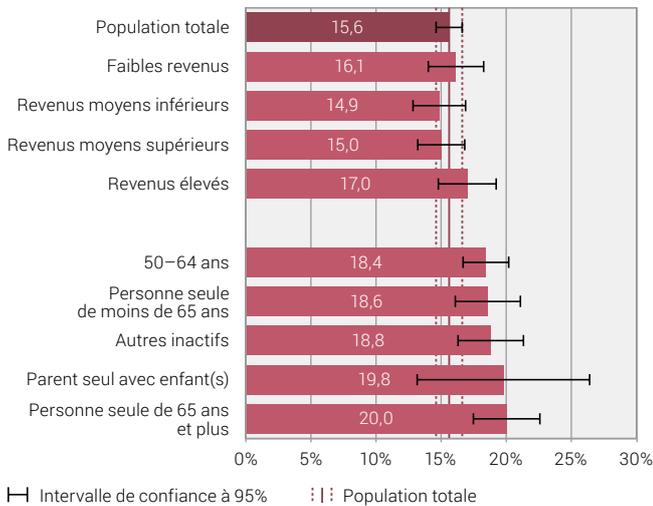
La présence de tels problèmes est naturellement aussi liée au degré d'urbanisation du lieu d'habitation. Des analyses complémentaires confirment que la part des personnes faisant état de problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme est particulièrement élevée dans les zones densément peuplées.

²⁹ Voir p. ex. Eurostat (2015), S. 172, ou Killias, M. et al. (2011), Précis de criminologie, Berne: Stämpfli (chapitre 9).

Criminalité aux alentours du logement

G 2.7.1

Pourcentage de la population rapportant des problèmes de criminalité¹; population résidante de 16 ans et plus



¹ Problèmes de criminalité aux alentours du logement: réponse «oui» à la question sur les problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement.

Question posée: Y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement? Oui/non

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Le revenu, l'âge et le sexe influencent le sentiment de sécurité personnelle

L'indicateur subjectif concernant la perception que les individus ont de leur propre sécurité permet d'évaluer les peurs que la criminalité et les violences corporelles suscitent dans les différents groupes de population. Il renseigne sur le sentiment général de sécurité qui règne dans la population suisse.

À la question: «Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e la nuit aux alentours de votre logement?», 16,9% de la population répond «en légère insécurité» ou «en grande insécurité»³⁰. On constate cependant que le sentiment d'insécurité diminue de manière significative à mesure que le revenu croît, un phénomène qui s'explique aussi en partie par le fait que les groupes à faibles revenus vivent effectivement plus souvent dans des quartiers à problèmes. Un quart des personnes à bas revenus ont un sentiment d'insécurité contre seulement environ une personne sur dix chez les hauts revenus. Le pourcentage est de 19,3% dans la classe moyenne inférieure et de 13,7% dans la classe moyenne supérieure.

Un sentiment accru d'insécurité se retrouve également – dans des proportions même significativement plus élevées que dans le groupe des faibles revenus – chez les personnes de 65 ans et plus, a fortiori si elles vivent seules, et chez les personnes sans formation post-obligatoire. Cela confirme en partie le constat fait ci-dessus que le sentiment d'insécurité est étroitement lié à la situation économique de l'individu et à son état de santé. Il est intéressant de constater que plus d'un quart des femmes

³⁰ Voir G 2.7.2; par souci de concision, nous parlerons simplement de «sentiment accru d'insécurité».

éprouvent également un sentiment accru d'insécurité. Bien qu'ils soient davantage confrontés à des problèmes liés à la criminalité et à la violence (comme l'indique la statistique policière de la criminalité³¹), les hommes se sentent nettement plus en sécurité que les femmes, peut-être aussi parce qu'ils sont en général plus costauds physiquement.

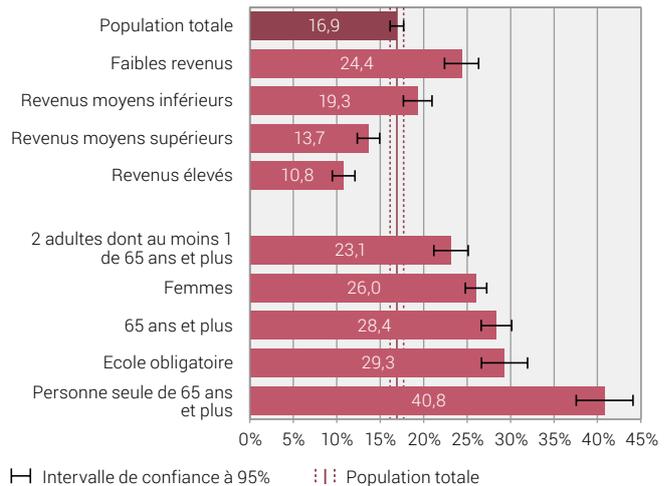
À l'instar de ce qu'on observe chez les hauts revenus et chez les hommes, le sentiment de sécurité est également plus élevé chez les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire, les personnes vivant dans des familles nombreuses et chez les jeunes.

La perception de sa propre sécurité est liée à la classe de revenu – non sans qu'il y ait ici des différences significatives au sein du groupe de revenus moyens –, alors qu'au contraire la perception de problèmes en lien avec la criminalité, la violence et le vandalisme aux alentours du logement ne varie guère d'un groupe de revenus à l'autre. Le sentiment de sécurité est particulièrement faible chez les personnes économiquement précarisées, les personnes âgées et les femmes.

Perception de sa sécurité personnelle

G 2.7.2

Pourcentage de la population percevant des sentiments d'insécurité; population résidante de 16 ans et plus



¹ Sentiment d'insécurité: valeurs 4 («grande insécurité») ou 3 («légère insécurité») sur une échelle de 1 à 4.

Question posée: Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e la nuit aux alentours de votre logement? Diriez-vous que vous vous sentez en... [1] Grande sécurité, [2] Sécurité relative, [3] Légère insécurité, [4] Grande insécurité

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

³¹ Voir www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Criminalité et droit pénal → Police → Infractions

2.8 Bien-être subjectif

La mesure du bien-être subjectif, qui vient compléter les indicateurs objectifs, s'effectue par la prise en compte de la façon dont les individus apprécient leurs conditions de vie. Les rapports entre indicateurs objectifs des différents domaines de la vie et indicateurs subjectifs n'obéissent pas toujours à une logique linéaire: différentes études montrent que la perception – ou évaluation – subjective résulte de multiples processus de comparaisons où interviennent valeurs personnelles, humeurs et conditions de vie³².

Selon les recommandations de l'OCDE (2013), le bien-être subjectif est considéré ci-après sous un triple aspect: 1. la satisfaction dans la vie en général; 2. la présence de symptômes d'inquiétude (sentiments négatifs prolongés tels que des craintes, de la tension nerveuse, un sentiment d'abattement) et 3. le sens donné à sa vie et à ce qu'on en fait.

Les indicateurs nous permettent d'établir si les conditions de vie spécifiques de groupes donnés de la population résidente peuvent être de nature à alimenter des déficits au niveau du bien-être subjectif desdits groupes. À noter que de bonnes conditions de vie ne sont pas incompatibles avec une mauvaise perception de la qualité de vie et, inversement, de mauvaises conditions de vie avec une appréciation positive de la qualité de vie.

Le degré de satisfaction dans la vie est une question de revenu

Comme l'ont confirmé différentes analyses multivariées, la satisfaction générale que la population ressent dans la vie peut être expliquée par les satisfactions dans les différents domaines de l'existence. La satisfaction dans la vie serait en quelque sorte le résultat d'une addition des satisfactions dans les domaines de la profession, de la santé, du logement, de la famille, etc.³³ En Suisse, ce bilan est positif (G 2.8.1). La population est très satisfaite de sa vie actuelle en général, avec une valeur moyenne de 8,0 sur une échelle graduée de 0 («pas du tout satisfait/e») à 10 («tout à fait satisfait/e»). Reste que 8,0% des personnes ne sont pas satisfaites de leur vie actuelle. Il existe ici un lien avec la classe de revenus. La part des insatisfaits diminue à mesure que la classe de revenus augmente, passant de 14,8% chez les faibles revenus à 3,1% chez les hauts revenus (classe moyenne inférieure: 8,4%, classe moyenne supérieure: 6,2%). C'est dire que la satisfaction dans la vie est jusqu'à un certain point une question de revenu.

C'est chez les chômeurs, les personnes seules et les personnes sans formation post-obligatoire que la proportion d'insatisfaits est la plus élevée. Les personnes de nationalité étrangère ne sont pas non plus particulièrement satisfaites de leur vie actuelle; tout le contraire des personnes à hauts revenus, chez lesquelles la proportion d'insatisfaits est la plus faible, comme on l'a déjà indiqué. Un résultat qu'elles partagent avec les 16–24 ans, les propriétaires de logement, les couples avec deux enfants et les personnes détentrices d'un diplôme du degré tertiaire. Le sexe ne semble jouer aucun rôle: hommes et femmes sont également (in)satisfaits de leur vie en général.

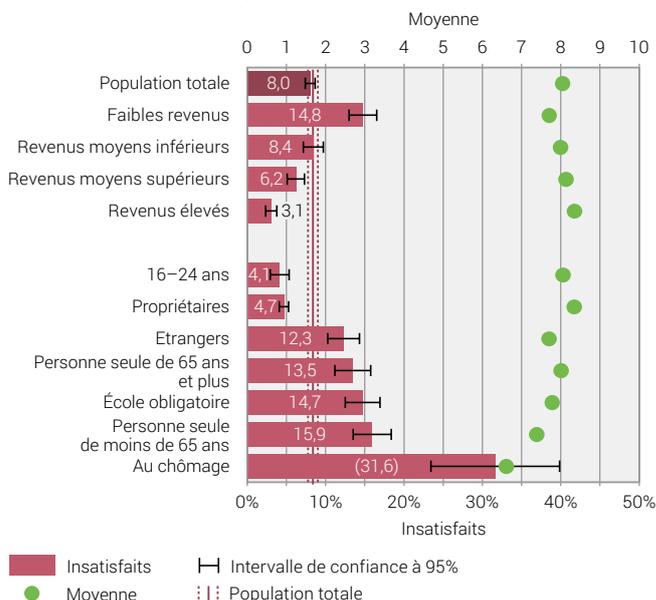
³² Voir OFS (2002), p. 82 ss.

³³ Voir Prinz et Kasten (2008).

Satisfaction dans la vie actuelle en général

G 2.8.1

Pourcentage de personnes avec un degré de satisfaction bas¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidente de 16 ans et plus



¹ Insatisfaits: la satisfaction se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de la vie que vous menez actuellement, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Les chômeurs et les personnes à bas niveau de formation sont les plus touchés par les symptômes d'inquiétudes

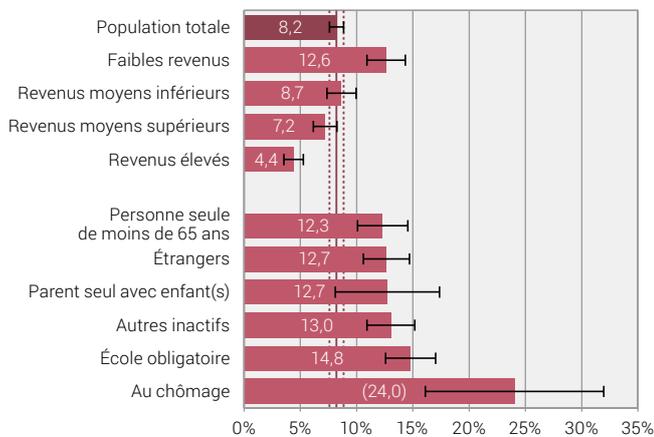
En plus de la satisfaction dans la vie, la prise en compte d'inquiétudes et peurs bien définies complète de manière essentielle le tableau de la «qualité de vie perçue». Ces inquiétudes traduisent bien davantage que des insatisfactions et sont l'expression d'un sentiment plus large de déprivation. La notion d'inquiétude recouvre des expériences mentales négatives, p. ex. le fait de se sentir souvent épuisé ou abattu, ou d'avoir des peurs et des soucis.

Les inquiétudes de la population sont mesurées sur la base de trois questions concernant la fréquence de sentiments négatifs (nervosité, abattement, découragement et déprime, voir graphique G 2.8.2). Si la réponse aux trois questions va de «parfois» à «tout le temps» (valeurs de 1 à 3), on peut parler de symptômes d'inquiétude fréquents. Dans la population totale, 8,2% de personnes sont confrontées à ce genre de situations. Les inquiétudes sont liées à la situation financière. Ainsi, 12,6% de personnes à faibles revenus sont souvent touchées par des symptômes d'inquiétude, soit une proportion supérieure à la moyenne. La proportion descend à 8,7% dans la classe moyenne inférieure et à 7,2% dans la classe moyenne supérieure. Les personnes à hauts revenus se situent nettement en dessous de la moyenne avec une proportion de 4,4%.

Sentiments d'inquiétude

G 2.8.2

Pourcentage de la population percevant fréquemment des sentiments d'inquiétude¹; population résidante de 16 ans et plus



Intervalles de confiance à 95% : Population totale

¹ Fréquents sentiments d'inquiétude: les réponses aux 3 questions sont comprises entre 1 et 3 («parfois» à «tout le temps»).

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Question posée: Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e très nerveux/nerveuse? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e abattu/e au point que rien ne pouvait vous remonter le moral? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e découragé/e et déprimé/e? Était-ce... [1] Tout le temps, [2] La plupart du temps, [3] Parfois, [4] Rarement, [5] Jamais.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

C'est chez les chômeurs, les autres inactifs, les personnes sans formation post-obligatoire, les étrangers et les personnes seules que les symptômes d'inquiétude sont les plus fréquents, et, inversement, chez les personnes à hauts revenus, celles qui sont détentrices d'un diplôme du degré tertiaire, les 16–24 ans, les hommes et les propriétaires de logement qu'ils se rencontrent le plus rarement.

Les symptômes d'inquiétude ont également tendance à être souvent présents dans les ménages monoparentaux, même si la différence avec l'ensemble de la population ne peut ici être établie avec la fiabilité statistique souhaitée.

La formation, la famille et le travail donnent du sens à la vie

La question du sens de la vie et de ce qu'on fait de sa vie (la dimension dite eudémonique) constitue le troisième aspect du bien-être subjectif. L'OCDE (2013) et la recherche scientifique démontrent que cette dimension est étroitement liée à la question de la satisfaction dans la vie. Ils précisent également qu'avec la question du sens on se situe sur un plan plus abstrait et moins quantifiable³⁴. La vie y est appréhendée «comme un tout», tandis que l'indicateur de la satisfaction dans la vie se concentre sur la vie «actuelle».

À la question: «(...), dans quelle mesure avez-vous le sentiment que ce que vous faites en général dans votre vie a de la valeur et est utile?», la population suisse répond de manière plutôt positive avec une valeur de 7,9 sur une échelle de 0 («n'est pas du tout

utile») à 10 («pleinement utile»). À noter que la valeur moyenne n'est que très légèrement supérieure (8,0) pour ce qui est de la satisfaction dans la vie.

8,1% de la population a le sentiment que la vie a peu de sens (G.2.8.3). Comme dans le cas de l'insatisfaction à l'égard de la vie, cette proportion diminue à mesure que le revenu augmente, même si les écarts entre groupes de revenus sont ici moins importants, allant de 12,6% pour les faibles revenus à 5,1% chez les hauts revenus, et il est à noter que les classes moyennes inférieure (8,7%) et supérieure (6,5%) ne se différencient pas ici de manière significative de l'ensemble de la population, contrairement aux deux autres groupes de revenus.

Ce troisième aspect du bien-être subjectif est lui aussi lié au statut socio-économique et au type de ménage. Ainsi les chômeurs et les autres inactifs, les personnes seules et celles qui n'ont pas de formation post-obligatoire sont ici aussi les groupes de population les plus défavorisés, dans lesquels le sentiment que la vie n'a pas de sens est particulièrement présent.

À l'inverse, cette proportion est particulièrement faible chez les couples avec au moins deux enfants, chez les personnes détentrices d'un diplôme du degré tertiaire et chez les actifs occupés. La famille, la formation et le travail sont donc des facteurs jouant un rôle important dans l'appréciation positive de la valeur et de l'utilité de ce qu'on fait de sa vie.

La situation des personnes élevant seules leur(s) enfant(s) est intéressante: même une dispersion trop importante ne permet d'établir avec la fiabilité statistique souhaitée l'existence d'écarts avec la population totale, les symptômes d'inquiétude et le sentiment d'insatisfaction dans la vie n'en sont pas moins tendanciellement plus répandus chez ces personnes que dans la population totale, alors que l'appréciation qu'elles portent sur le sens de la vie est au contraire plus positive que celle de l'ensemble de la population.

Des analyses complémentaires séparées au niveau individuel (non présentées) montrent par ailleurs l'existence d'un lien avec les contacts sociaux. Les personnes qui sont bien intégrées socialement, celles qui peuvent le cas échéant compter sur le soutien de personnes de confiance et surtout toutes celles qui sont satisfaites de leurs contacts sociaux sont nettement plus positives dans leurs réponses sur le sens de la vie et de ce qu'elles en font et elles sont proportionnellement plus nombreuses à être satisfaites dans la vie³⁵. Le lien avec la confiance dans les institutions est moins évident.

Certains groupes de population sont identifiés comme des groupes à risque particulièrement défavorisés sous tous les aspects du bien-être subjectif. On observe ainsi que la qualité de vie est «perçue comme mauvaise» non seulement dans les groupes à bas revenus mais aussi chez les chômeurs, les personnes seules et celles qui n'ont pas de formation post-obligatoire. Les groupes à revenus moyens ne se distinguent pas de manière significative de l'ensemble de la population. Des écarts s'observent toutefois à l'intérieur de la classe

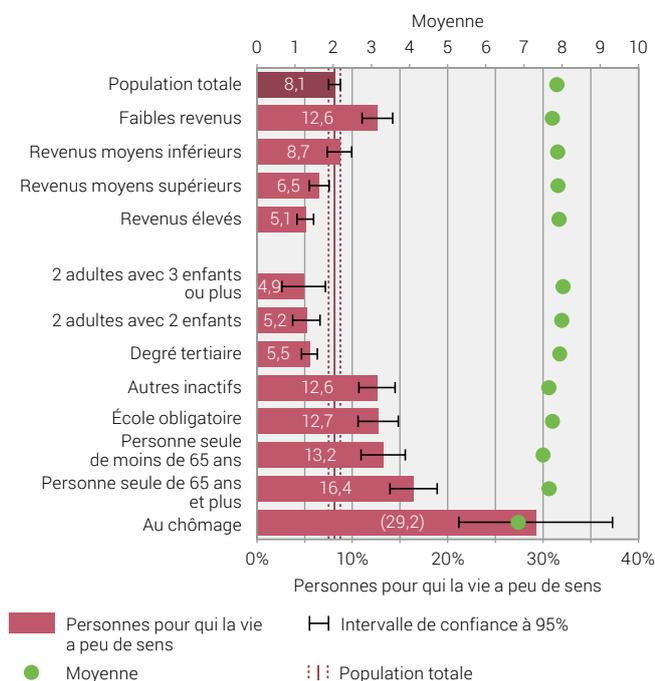
³⁵ Voir également Eurostat (2015), p. 251 ainsi que les analyses d'EU-SILC sur le bien-être en Europe, www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Bien-être subjectif et conditions de vie

³⁴ Voir Eurostat (2015), p. 253 ss.

Sens de la vie

G 2.8.3

Pourcentage de personnes pour qui la vie a peu de sens¹, et moyenne sur une échelle de 0 (-) à 10 (+); population résidante de 16 ans et plus



¹ Vie ayant peu de sens: le résultat pour le sentiment de valeur et d'utilité donné à la vie se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).

(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.
 Question posée: Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure avez-vous le sentiment que ce que vous faites en général dans votre vie a de la valeur et est utile?

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif) © OFS 2016

moyenne. La satisfaction à l'égard de la vie et le sentiment que la vie a un sens sont en particulier moindres dans la couche inférieure que dans la couche supérieure de la classe moyenne.

Cette première partie du rapport montre que le revenu joue un rôle central dans la qualité de vie individuelle. Tous les indicateurs examinés, excepté celui des «problèmes de criminalité aux alentours du logement», attestent l'existence d'un lien avec le revenu. Sur les quatre classes de revenus examinées, celle des bas revenus apparaît invariablement comme étant particulièrement défavorisée. Mais la classe moyenne inférieure est également menacée dans certains domaines. L'analyse de plusieurs indicateurs objectifs (difficultés financières, formation scolaire, et, en partie, qualité de l'habitat) montre que sa situation n'est guère meilleure que celle des faibles revenus et que son profil diffère fortement de celui de l'ensemble de la population. Au vu des résultats présentés, la question de savoir comment va la classe moyenne en général appelle une réponse différenciée pour la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure, étant donné les écarts souvent observés au sein du groupe des revenus moyens.

3 Situations problématiques et cumuls de désavantages

Il ressort de ce qui précède que certains groupes de population sont davantage touchés par des problèmes ou qu'ils accumulent des déficits dans divers domaines de l'existence. Le but de ce chapitre est de compléter les résultats déjà décrits en examinant si certains problèmes ou combinaisons de problèmes sont particulièrement fréquents au sein de certains groupes de la population. Est-il possible d'identifier des groupes à risque spécifiques? Nous nous intéresserons en particulier au groupe de revenus moyens.

3.1 Problèmes objectifs et subjectifs

Les évaluations qui suivent se basent essentiellement sur les indicateurs déjà présentés au chapitre 2, qui doivent permettre d'identifier une qualité de vie élevée ou basse et, à partir de là, d'éventuelles situations problématiques. Dans un premier temps, les indicateurs objectifs et subjectifs seront examinés séparément.

Pour tous les indicateurs, il existe des standards minimaux ou seuils prédéfinis en dessous desquels les conditions de vie peuvent être considérées comme mauvaises et le niveau de bien-être insatisfaisant. Le fait de se trouver en dessous de ces seuils dans un ou plusieurs domaines est signe de sous-dotation, de déficits, de manques et de problèmes (ces termes sont employés comme synonymes). Les problèmes objectifs sont corollaires de mauvaises conditions de vie et les problèmes subjectifs d'un manque de bien-être.

Les tableaux T 3.1.1 et T 3.1.2 donnent un aperçu des situations problématiques et des seuils. Seuls les indicateurs utilisés pour les calculs dans ce chapitre y figurent. On a ici renoncé à certains indicateurs qui feraient double-emploi ou qui ne concernent pas l'ensemble de la population, par exemple l'indicateur concernant la «satisfaction au travail», qui se limite aux actifs occupés et ne prend pas en compte toute la population. Tous les domaines centraux de la vie devraient toutefois être couverts par les indicateurs (si possible objectifs et subjectifs) les plus significatifs.

Les critères de définition des seuils sont en grande partie repris d'Eurostat (2015). Pour ce qui concerne l'«état de santé», ils concordent avec ceux de l'OFS (2014b). S'agissant du «sentiment d'insécurité» et des «symptômes d'inquiétude», la valeur limite a été fixée sur la base de considérations empiriques.

Les résultats détaillés sur les proportions de personnes concernées par groupes de population choisis figurent dans les tableaux T 7.2 et T 7.3 de l'annexe. Ils présentent une synthèse de l'état actuel des connaissances et indiquent de façon synoptique quels groupes sont particulièrement défavorisés par rapport à la population en général et dans quels domaines. Le chapitre suivant s'intéresse plus en détail à ces groupes. De prime abord, on constate que, comparativement, la classe moyenne est rarement confrontée à des manques encore qu'il faille, comme on l'a constaté plus haut, opérer une distinction entre classe moyenne inférieure et classe moyenne supérieure. La classe moyenne inférieure se trouve clairement en situation de sous-dotation dans certains domaines objectifs. La question de savoir dans quelle mesure les groupes de population mentionnés cumulent problèmes objectifs ou subjectifs dans les divers domaines de la vie fait l'objet du chapitre suivant.

Problèmes objectifs et pourcentage de personnes concernées

T3.1.1

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils retenus	Personnes concernées en % ¹	+/- ²
1. Situation financière	Capacité à faire face à une dépense inattendue Si votre ménage devait faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs, serait-il capable de la financer en un mois par ses propres moyens, par exemple grâce à des économies? Oui/non	Difficultés à faire face à une dépense inattendue Réponse «non» à la question sur les difficultés financières.	18,6*	1,3
2. Logement	Densité d'occupation De combien de pièces se compose votre logement, sans compter la salle de bain et les toilettes, ni les pièces utilisées exclusivement à des fins professionnelles? Une cuisine habitable d'au moins 4 m ² compte comme une pièce.	Logement surpeuplé Selon la définition d'Eurostat, une personne est considérée comme vivant dans un logement surpeuplé si le ménage n'a pas à sa disposition un nombre minimum de pièces égal à: une pièce pour le ménage; une pièce par couple dans le ménage; une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 18 ans ou plus; une pièce pour deux personnes célibataires du même sexe âgées de 12 à 17 ans; une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 12 à 17 ans et n'entrant pas dans la catégorie précédente; une pièce pour deux enfants de moins de 12 ans.	6,1*	1,0
	Problèmes au niveau du logement Avez-vous l'un des problèmes suivants au niveau de votre logement: défaut d'étanchéité du toit, humidité, moisissures sur les montants des fenêtres, sur les sols ou les murs?	Logement trop humide Présence d'au moins un des trois problèmes mentionnés.	10,7*	0,9
	Coûts du logement Part des coûts du logement (y c. les charges comme l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage) par rapport au revenu disponible, après déduction des allocations de logement.	Surcharge des coûts du logement Les coûts totaux de logement (après déduction des allocations de logement) représentent plus de 40% du revenu disponible (après déduction des allocations de logement).	11,2*	0,8
3. Travail et formation	Statut d'activité Nombre de mois sans emploi (autodéfini) durant les 12 derniers mois.	Un mois ou plus sans emploi Un mois ou plus sans emploi durant les derniers 12 mois.	4,4	0,5
	Niveau de formation Plus haut niveau de formation atteint, conformément à l'ISCED (International Standard Classification of Education).	Sans formation post-obligatoire Le plus haut niveau de formation atteint correspond au niveau primaire ou secondaire I (niveaux ISCED 1 et 2).	16,7	1,0
4. Santé	Santé en général Comment est votre état de santé en général? Est-il... ① Très bon, ② Bon ③ Assez bon, ④ Mauvais, ⑤ Très mauvais	État de santé pas bon L'état de santé est considéré comme assez bon, mauvais ou très mauvais (valeurs comprises entre 3 et 5).	19,3	0,8
5. Relations sociales	Soutien social Avez-vous des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels vous pouvez demander de l'aide (aide morale ou matérielle)? Oui/non	Absence de soutien social Réponse «non» à la question sur le soutien social.	3,6	0,4
7. Sécurité personnelle	Criminalité aux alentours du logement Y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement? Oui/non	Problèmes de criminalité aux alentours du logement Réponse «oui» à la question sur les problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement.	15,6	1,0

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Problèmes subjectifs et pourcentage de personnes concernées

T3.1.2

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils retenus	Personnes concernées en % ¹	+/- ²
1. Situation financière	Satisfaction concernant la situation financière Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière personnelle, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de la situation financière Le résultat pour la satisfaction concernant la situation financière se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	18,0	0,9
2. Logement	Satisfaction concernant le logement Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre logement en général?	Insatisfait du logement Le résultat pour la satisfaction concernant le logement se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	6,5	0,6
4. Santé	Satisfaction concernant l'état de santé Êtes-vous satisfait/e de votre santé, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de l'état de santé Le résultat pour la satisfaction concernant la santé se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	9,5	0,6
5. Relations sociales	Satisfaction concernant les relations personnelles En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de vos relations personnelles, p. ex. avec la famille, les amis ou les collègues, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait des relations personnelles Le résultat pour la satisfaction concernant les relations personnelles se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	3,0	0,4
6. Participation sociale et politique	Confiance dans les institutions Quel degré de confiance avez-vous dans chacune des institutions suivantes, si 0 signifie «aucune confiance» et 10 «pleine et entière confiance»? – Confiance dans le système politique, – Confiance dans le système judiciaire, – Confiance dans la police	Manque de confiance dans les institutions Le résultat pour la confiance se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5) pour chacune des trois institutions mentionnées.	8,4	0,6
7. Sécurité personnelle	Perception de sa sécurité personnelle Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e la nuit aux alentours de votre logement? Diriez-vous que vous vous sentez en... ① Grande sécurité, ② Sécurité relative, ③ Légère insécurité, ④ Grande insécurité	Sentiment d'insécurité Valeurs 4 («grande insécurité») ou 3 («légère insécurité») sur une échelle de 1 à 4.	16,9	0,8
8. Bien-être subjectif	Sentiments d'inquiétude Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e très nerveux/nerveuse? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e abattu/e au point que rien ne pouvait vous remonter le moral? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e découragé/e et déprimé/e? Était-ce... ① Tout le temps, ② La plupart du temps, ③ Parfois, ④ Rarement, ⑤ Jamais	Fréquents sentiments d'inquiétude Les réponses aux 3 questions sont comprises entre 1 et 3 («parfois» à «tout le temps»).	8,2	0,6

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

3.2 Cumuls de problèmes et groupes à risque

Une éventuelle accumulation des déficits considérés, de même que les domaines dans lesquels ces déficits sont constatés, jouent un rôle déterminant dans la qualité de vie d'un individu. Le but des sections suivantes est donc d'identifier d'éventuels cumuls de désavantages ainsi que les groupes de population particulièrement touchés. Les groupes à problèmes sont ceux où l'on constate un nombre de problèmes plus élevé que dans la moyenne de la population.

Il y a cumul de désavantages lorsqu'on est en présence d'au moins 3 problèmes objectifs ou 3 problèmes subjectifs (selon les seuils définis dans les tableaux T3.1.1 et T3.1.2). Les critères déterminant un cumul de désavantages résultent de considérations empiriques, plus précisément de la distribution en pour cent des problèmes. Le graphique G3.2.1 et, de façon plus détaillée,

les tableaux T 7.4 et T 7.5 de l'annexe indiquent le nombre de problèmes que les différents groupes de population cumulent sur les 9 problèmes objectifs et les 7 problèmes subjectifs énumérés.

Dans l'ensemble de la population, 12,1% des personnes sont touchées par un cumul de désavantages objectifs et 6,7% par un cumul de désavantages subjectifs, alors que respectivement 40,7% et 56,4% des personnes ne sont confrontées à aucun des problèmes objectifs et subjectifs examinés. Les groupes de population suivants cumulent nettement plus de problèmes que la moyenne de la population:

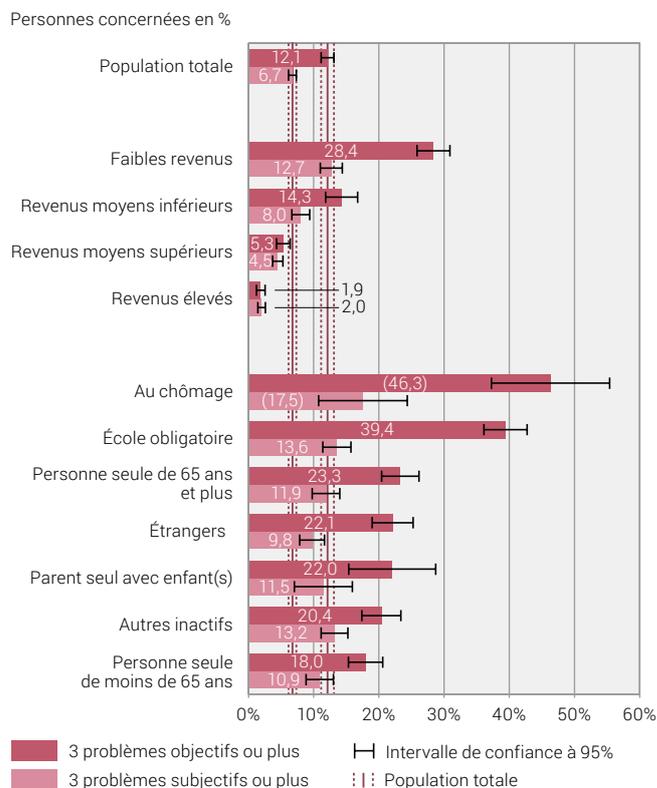
- **Personnes au chômage et autres inactifs:** ce sont les chômeurs qui, proportionnellement, cumulent le plus de problèmes objectifs et subjectifs. Ils sont donc fortement défavorisés en termes de conditions de vie et de bien-être subjectif. Il convient toutefois d'être prudent dans l'interprétation des résultats dans la mesure où les pourcentages sont

calculés sur la base d'un petit nombre de cas dans l'échantillon. Il n'en reste pas moins que, comme le confirment les tableaux T 7.4 et T 7.5 de l'annexe, les chômeurs présentent très probablement des déficits plus élevés que la moyenne de la population dans presque tous les domaines de vie examinés (à deux exceptions près, le domaine de la «sécurité» et celui de la «santé»). Du simple fait d'être sans-emploi, les chômeurs sont objectivement les personnes les plus touchées par les difficultés financières, une mauvaise qualité de l'habitat et un manque de soutien social, autant de facteurs qui se traduisent, sur le plan subjectif, par une insatisfaction particulièrement élevée face à leurs conditions financières et de logement et par de fréquents symptômes d'inquiétude. Les autres inactifs (étudiants, personnes handicapées, femmes et hommes au foyer et autres personnes accomplissant un travail non rémunéré) cumulent eux aussi des désavantages subjectifs dans des proportions supérieures à la moyenne. Ils sont plus souvent confrontés à des problèmes de santé (qui peuvent d'ailleurs être une des raisons de leur non-activité professionnelle) et par conséquent aussi moins satisfaits de leur santé. Les difficultés financières et les problèmes de manque de soutien sont également plus fréquents. D'où une insatisfaction plus grande également au plan financier et en ce qui concerne les relations personnelles, à quoi s'ajoutent des symptômes d'inquiétude plus fréquents.

- **Personnes sans formation post-obligatoire:** comme les chômeurs, les personnes n'ayant qu'une formation du degré secondaire I rencontrent proportionnellement plus de problèmes objectifs et subjectifs. Près de deux cinquièmes des personnes de ce groupe sont confrontées à au moins trois déficits objectifs, le niveau de formation constituant déjà en soi un problème. Plus d'un huitième d'entre elles cumulent au moins trois déficits subjectifs. D'un point de vue subjectif, leur situation est, dans tous les domaines examinés, significativement plus mauvaise que celle de la population en général. Les personnes sans formation post-obligatoire sont objectivement défavorisées, en particulier en ce qui concerne la «situation financière», la «santé» et les «contacts sociaux», d'où une faible satisfaction dans ces différents domaines. En comparaison avec la population générale, ils ont peu confiance dans les institutions, se sentent peu en sécurité et présentent de fréquents symptômes d'inquiétude. Inversement, nettement plus de la moitié des personnes détentrices d'un diplôme du degré tertiaire ne sont confrontées à aucun des problèmes objectifs examinés, et plus des deux tiers d'entre elles à aucun des problèmes subjectifs.
- **Personnes seules:** les personnes seules sont elles aussi significativement plus souvent confrontées à au moins trois problèmes objectifs et subjectifs que la population en général. C'est surtout chez les personnes âgées (65 ans et plus) qu'on constate des conditions de vie nettement plus mauvaises et un bien-être subjectif moindre que dans l'ensemble de la population. Si les moins de 65 ans restent davantage confrontés à des problèmes typiques rencontrés par la population active: logement surpeuplé, difficultés financières, chômage, les personnes âgées vivant seules voient s'ajouter des problèmes de santé et une insatisfaction croissante par rapport à leur santé

Cumuls de problèmes objectifs et subjectifs dans différents groupes de population

G 3.2.1



(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

ainsi qu'un important sentiment d'insécurité. Proportionnellement, la surcharge des coûts du logement affecte fortement toutes les personnes seules, et plus encore celles qui sont âgées. Indépendamment de l'âge, les personnes vivant seules sont davantage confrontées à des symptômes d'inquiétude et plus rarement satisfaites de leurs relations personnelles.

- **Personnes de nationalité étrangère:** dans ce groupe, environ une personne sur cinq cumule au moins trois problèmes objectifs et une sur dix environ au moins trois problèmes subjectifs. S'agissant des problèmes objectifs, les personnes d'origine étrangère se différencient de la population totale surtout dans les domaines suivants: difficultés financières, logements surpeuplés, chômage important et pourcentage comparativement peu élevé de personnes possédant un diplôme du post-obligatoire. D'un point de vue subjectif, elles sont également significativement moins souvent satisfaites de leur logement et de leur situation financière. Dans ce groupe, les symptômes d'inquiétude sont aussi présents dans des proportions nettement plus élevées que dans la population en général.
- **Personnes vivant dans des ménages monoparentaux:** comme chez les étrangers, environ une personne sur cinq de ce groupe cumule au moins trois problèmes objectifs et une sur dix environ au moins trois problèmes subjectifs. Des écarts

significatifs par rapport à la population totale sont surtout constatés sur le plan matériel: aux problèmes financiers s'ajoutent pour les parents seuls et leurs enfants des problèmes de logement (problème d'humidité dans le logement, surcharge des coûts du logement), d'où une satisfaction significativement moindre en matière de logement et de situation financière. Les symptômes d'inquiétude se retrouvent dans des proportions comparables à celles de la population étrangère et sont donc significativement supérieurs à la moyenne de la population.

- **Faibles revenus:** nous avons constaté au chapitre 2 que le revenu joue un rôle primordial dans la qualité de vie individuelle. Aussi le groupe des personnes à plus bas revenus apparaît-il logiquement comme étant particulièrement défavorisé sur presque tous les tableaux. Constat identique si l'on considère le cumul des problèmes: 28,4% des personnes à faibles revenus sont touchées par un cumul de désavantages objectifs et 12,7% par un cumul de désavantages subjectifs, soit un pourcentage environ deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Si l'on excepte les «problèmes d'humidité dans le logement», les «problèmes de criminalité», le chômage, la satisfaction au travail et la «confiance dans les institutions», tous les autres indicateurs examinés révèlent des désavantages significatifs, dans des proportions supérieures à 30% par rapport à la population totale³⁶. A l'autre extrémité de l'échelle, 62,1% des personnes à hauts revenus n'ont aucun des déficits objectifs examinés et 71,2% d'entre elles aucun des déficits subjectifs (voir tableaux annexés T 7.4 et T 7.5).
- **... et qu'en est-il de la classe moyenne?** La classe moyenne ne peut être a priori considérée comme un groupe à problèmes, même si, encore une fois, il convient d'établir une distinction entre classe moyenne inférieure et classe moyenne supérieure. Dans la classe moyenne supérieure, les proportions de personnes cumulant des problèmes sont significativement inférieures à celles constatées pour l'ensemble de la population (5,3% pour les désavantages objectifs et 4,5% pour les désavantages subjectifs). Dans la classe moyenne inférieure, les proportions sont certes légèrement plus élevées que dans l'ensemble de la population mais sans que les différences soient statistiquement significatives, pas plus pour les indicateurs objectifs (14,3%) que pour les indicateurs subjectifs (8,0%) de cumul de désavantages. Dans certains domaines de vie, on constate toutefois des écarts importants et significatifs par rapport à la population totale, surtout en ce qui concerne certains indicateurs objectifs (difficultés financières et scolarité notamment). La proportion de personnes de la classe moyenne inférieure qui ne sont confrontées à aucun des problèmes examinés est significativement moindre: à peine un peu plus d'une personne sur trois n'est sous-dotée dans aucun domaine subjectif (49,3% dans la classe moyenne supérieure) et environ une personne sur deux n'a aucun déficit subjectif (61,5% dans la classe moyenne supérieure).

Liens entre cumuls de problèmes objectifs et subjectifs

La façon dont les différents groupes de population sont concernés par les cumuls de problèmes a jusqu'ici été présentée séparément pour les dimensions objective et subjective. Afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'interaction entre ces deux aspects, les groupes à problèmes et d'autres groupes choisis peuvent également être présentés graphiquement dans un système de coordonnées (graphique G3.2.2). L'axe horizontal décrit le cumul de problèmes objectifs, le vertical celui des problèmes subjectifs. Les pourcentages des personnes cumulant des problèmes dans l'ensemble de la population correspondent au point zéro.

Comme nous l'avons constaté plus haut, 12,1% de la population totale cumule des problèmes objectifs et 6,7% des problèmes subjectifs. Calculées séparément dans le chapitre précédent, les proportions de personnes touchées dans les différents groupes de population sont ici intégrées dans le graphique après déduction des pourcentages de personnes touchées dans la population générale. Concrètement, ce graphique permet de visualiser l'écart (exprimé en points de pourcentage) entre les différents groupes de population sélectionnés et la population en général.

La distance qui sépare les faibles revenus, les personnes sans formation post-obligatoire et – tendanciellement et sous réserve de la fiabilité statistique des résultats – les chômeurs de la population totale y est particulièrement bien visible. On constate dans le troisième quadrant que les groupes à hauts revenus et, dans une légèrement moindre mesure, la classe moyenne supérieure sont peu touchés par les cumuls de désavantages.

La classe moyenne inférieure et les groupes à problèmes susmentionnés sortent ici aussi du lot. On remarque également que la plupart des groupes sélectionnés, mais pas tous, cumulent des problèmes à la fois objectifs et subjectifs. Ainsi les femmes sont comparativement légèrement plus touchées – mais de manière quand même significative – que la population totale (et que les hommes) par le cumul de désavantages subjectifs, alors que les écarts ne sont pas significatifs si l'on considère les critères objectifs. Le sentiment d'insécurité, comparativement très marqué chez les femmes, n'y est certainement pas étranger.

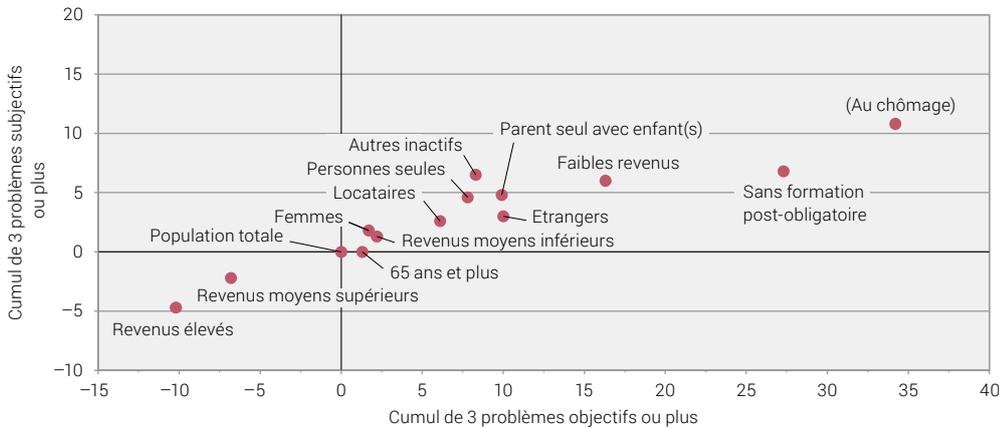
Chez les personnes de 65 ans et plus, il est intéressant de constater qu'en ce qui concerne les désavantages subjectifs les pourcentages sont plus ou moins égaux à ceux de la population totale et qu'ils diffèrent à peine en ce qui concerne les désavantages objectifs, alors même qu'au chapitre 2 du présent rapport ces personnes ont été identifiées comme étant particulièrement défavorisées dans maints domaines de la vie: elles font état de problèmes de santé, d'insatisfaction face à leur santé, de sentiments d'insécurité, d'un manque de soutien social et d'une surcharge des coûts du logement dans des proportions significativement plus élevées que celles observées dans l'ensemble de la population. Pourtant elles ne cumulent dans leur grande majorité guère plus de deux problèmes objectifs ou subjectifs.

³⁶ La valeur indicative de 30% a été fixée selon des considérations purement empiriques (distribution des indicateurs dans les groupes de population). Cette remarque s'applique également aux résultats grisés dans les tableaux de l'annexe.

Cumuls de problèmes objectifs et subjectifs dans différents groupes de population

G 3.2.2

Différence par rapport à la population totale en points de pourcentage (population totale=0)



(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Enfin, la situation des locataires en matière de cumul de désavantages subjectifs et objectifs se différencie elle aussi significativement de celle de l'ensemble de la population, quoique dans une mesure moindre que pour les groupes à problèmes énumérés ci-dessus.

Les cumuls de problèmes objectifs et subjectifs peuvent également être présentés sous la forme d'une combinatoire à quatre cases comme dans le graphique G 3.2.3. La qualité de vie est élevée si elle coïncide avec de bonnes conditions de vie objectives, qui sont en même temps subjectivement appréciées comme telles (champ «well-being»). 84,8% de la population suisse se trouve dans cette bienheureuse situation. Les «déprivés»³⁷ forment les groupes cibles traditionnels de la politique sociale. Ils cumulent au moins trois désavantages objectifs et au moins autant de désavantages subjectifs. Une part de 3,2% de la population se trouve dans cette situation défavorable. Entre ces deux pôles, on retrouve le reste des individus, qui cumulent des problèmes soit exclusivement objectifs ou soit exclusivement subjectifs. Les «dissonants» (3,5% de la population) cumulent des problèmes subjectifs et portent en eux un potentiel de protestation et de changement. Les «adaptés» (8,9% de la population) cumulent des problèmes uniquement objectifs et incarnent souvent une forme d'impuissance face au réel et de retrait social³⁸.

Aspects de la qualité de vie et cumuls de désavantages

G 3.2.3

Personnes concernées en % de la population résidente de 16 ans et plus.

		Cumul de problèmes subjectifs ²	
		0 à 2	3 ou plus
Cumul de problèmes objectifs	0 à 2	«well-being» Pas de cumuls de désavantages (84,8% de la population)	«dissonance» Cumuls de désavantages subjectifs (3,5% de la population)
	3 ou plus	«adaptation» Cumuls de désavantages objectifs (8,9% de la population)	«déprivation» Cumuls de désavantages objectifs et subjectifs (3,2% de la population)

¹ Cf. tableau T 3.1.1² Cf. tableau T 3.1.2

Les quatre différentes combinaisons se basent sur une terminologie de l'OCDE (Glatzer et Zapf 1984).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013

© OFS 2016

³⁷ À ne pas confondre avec la notion de «privation matérielle» étudiée dans diverses publications de l'OFS et qui repose sur d'autres principes (voir OFS 2016c).³⁸ Voir Glatzer und Zapf (1984).

Cumuls de désavantages parmi les groupes de population les plus défavorisés

G 3.2.4



(Entre parenthèses): estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Le graphique G3.2.4 illustre comment les groupes à problèmes se répartissent dans cette combinatoire à quatre facteurs. Les résultats détaillés concernant tous les groupes de population examinés figurent dans le tableau T.7.6 de l'annexe. Les personnes qui souffrent de «déprivation» au sens strict du terme sont surtout les chômeurs, les personnes sans formation post-obligatoire, les faibles revenus et les «autres inactifs». Ils constituent les principaux groupes cibles de la politique sociale. Dans les trois premiers groupes mentionnés, la proportion de personnes ne cumulant pas de problèmes («well-being») est également sensiblement moindre que dans l'ensemble de la population.

La déprivation touche aussi proportionnellement davantage, et de manière statistiquement significative, les personnes seules et celles de nationalité étrangère. En ce qui concerne les ménages monoparentaux, l'écart ne peut être attesté avec la fiabilité statistique souhaitée. Dans ces trois groupes, la proportion de personnes cumulant des désavantages uniquement objectifs («adaptation») est significativement plus forte que dans la population totale. Le pourcentage est encore plus élevé chez les chômeurs, les personnes sans formation post-obligatoire et chez les faibles revenus.

Dans la catégorie des revenus élevés, les «déprivés» sont réduits à une proportion négligeable (0,4%) et la qualité de vie est d'autant plus élevée: 96,5% des personnes rangées dans cette catégorie ne sont pas du tout touchées par des cumuls de désavantages.

La situation des groupes à revenus moyens sera examinée séparément et plus en détail dans le chapitre qui suit.

3.3 Sous-dotations dans le groupe des revenus moyens

Comment la classe moyenne se situe-t-elle en ce qui concerne les cumuls de désavantages? Dans quels domaines de vie est-elle défavorisée et des profils de sous-dotation sont-ils identifiables?

Selon les résultats déjà présentés, la classe moyenne dans son ensemble ne se profile pas comme un groupe à problèmes, mais il existe cependant de grandes différences entre classe moyenne inférieure et classe moyenne supérieure. Dans la classe moyenne supérieure, la proportion de «déprivés» est avec 1,1% significativement plus basse que dans la population totale (3,2%). Le constat vaut également pour l'«adaptation» (cumul de désavantages objectifs): 4,2% contre 8,9% pour la population totale; pour ce qui est du cumul de désavantages exclusivement subjectifs, la proportion de personnes touchées n'est en revanche pas différente de celle de la population totale.

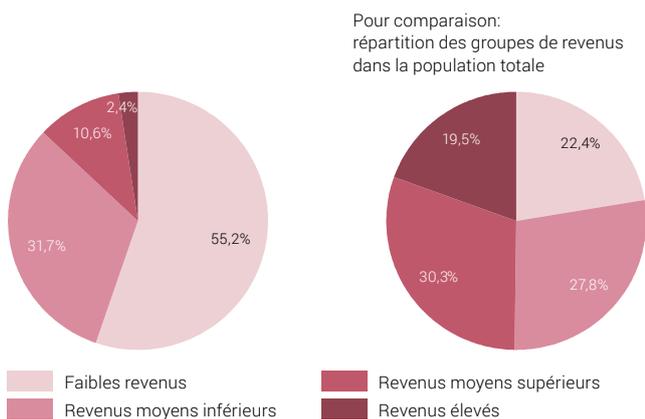
Dans la classe moyenne inférieure, les proportions de personnes touchées par les cumuls de désavantages sont à chaque fois supérieures à celles observées pour l'ensemble de la population, même si les écarts ne sont pas statistiquement significatifs, quelle que soit la combinaison considérée. Par contre, des écarts forts et significatifs sont observés par rapport à la classe moyenne supérieure: la proportion des «déprivés» (3,8%) et celle des «adaptés» (10,5%) y sont en effet sensiblement plus élevées. Inversement, 91,3% de personnes de la classe moyenne supérieure ne cumulent pas de désavantages et ont ainsi une qualité de vie élevée. C'est significativement plus que dans la classe moyenne inférieure (81,5%).

Dans certains domaines de vie spécifiques, les personnes de la classe moyenne inférieure se différencient fortement et significativement du profil de la population générale. Dans certains domaines objectifs telles que la situation financière et la formation, elles rencontrent des difficultés et sont clairement défavorisées. Elles ont également une confiance moindre dans la politique et le système juridique que la moyenne de la population. Dans ces domaines, leur profil se rapproche de celui des faibles revenus.

Nous avons jusqu'ici examiné l'état de déprivation des différents groupes de population. Reste à savoir comment sont répartis les groupes de revenus parmi les déprivés? Le graphique G3.2.5 renseigne sur ce point. Les faibles revenus sont nettement surreprésentés (55,2%). 31,7% de tous les déprivés appartiennent à la classe moyenne inférieure, et 10,6% à la classe moyenne supérieure (pour rappel: 3,8% de personnes de la classe moyenne inférieure et 1,1% de la classe moyenne supérieure sont «déprivées»). En d'autres termes, la classe moyenne inférieure cumule nettement plus de désavantages objectifs et subjectifs que la classe moyenne supérieure. Il faut savoir que les deux groupes sont représentés à parts à peu près égales dans la population totale (classe moyenne inférieure: 27,8%, supérieure: 30,3%). S'il n'est pas possible d'effectuer des analyses différenciées étant donné le faible nombre d'observations dans l'échantillon, on observe néanmoins que les personnes dont la formation s'est arrêtée à la scolarité obligatoire, les étrangers, les personnes seules et les couples avec deux enfants ainsi que les chômeurs et autres inactifs tendent à être surreprésentés chez les «déprivés» de la classe moyenne inférieure.

Répartition des groupes de revenus parmi les «déprivés»¹

G 3.2.5



¹ Personnes cumulant des désavantages objectifs et subjectifs en % de la population résidente de 16 ans et plus (case «déprivation» dans le graphique G 3.2.3).

4 Conclusions

Le présent rapport porte sur la qualité de vie de la classe moyenne. En partant des différents domaines de la vie avec leurs indicateurs respectifs, les analyses ont été progressivement étoffées jusqu'à définir plusieurs groupes de population selon différentes combinaisons de caractéristiques objectives et subjectives. Parmi les groupes examinés, celui des faibles revenus apparaît invariablement comme étant particulièrement défavorisé. Mais d'autres groupes de population sont aussi confrontés à des situations problématiques, parfois même de manière plus marquée: les personnes sans formation post-obligatoire, les chômeurs et autres inactifs, les personnes vivant seules ou élevant seules un ou plusieurs enfants et celles de nationalité étrangère sont nettement plus souvent confrontées à des situations problématiques que la population dans son ensemble. Ces groupes cumulent plus que d'autres les désavantages et sont considérés comme des groupes à problèmes, avec dans certains cas une moins bonne qualité de vie.

La question de savoir comment va la classe moyenne en général appelle une réponse différenciée pour la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure, étant donné les écarts marqués souvent observés au sein du groupe des revenus moyens. Dans la classe moyenne inférieure, les problèmes concernent avant tout la situation financière et la formation. Le profil de sous-dotations est comparable à celui du groupe des faibles revenus. Pour ce qui est du bien-être subjectif, les déficits sont moins marqués que chez les faibles revenus, mais nettement plus importants que dans la classe moyenne supérieure.

Dans la classe moyenne inférieure, une personne sur quatre rencontre des difficultés financières, contre une sur dix dans la classe moyenne supérieure. Une personne sur cinq est insatisfaite de sa situation financière, alors que c'est le cas d'une personne sur sept dans la classe moyenne supérieure. Plus d'une personne sur cinq n'a pas suivi de formation post-obligatoire, contre une sur dix dans la classe moyenne supérieure. Et les personnes entrant dans la catégorie des revenus moyens inférieurs sont deux fois plus nombreuses à vivre dans un logement surpeuplé et nettement plus insatisfaites de leur logement. Elles ont bien moins de contacts sociaux et une confiance moindre dans la politique et le système juridique par rapport à la classe moyenne supérieure.

Dans la classe moyenne inférieure, contrairement à la classe moyenne supérieure, les cumuls de problèmes objectifs ou subjectifs sont plus fréquents que dans la population dans son ensemble. L'analyse fait ressortir des écarts importants et statistiquement significatifs par rapport à la classe moyenne supérieure avant tout: la part des personnes confrontées à des problèmes objectifs ou subjectifs est nettement plus élevée dans la classe moyenne inférieure. À l'inverse, dans le groupe des revenus moyens supérieurs, une part significativement plus élevée de personnes ne cumulent pas de désavantages et jouissent ainsi d'une bonne qualité de vie.

Comme l'analyse le montre tant pour le cumul des désavantages que pour les différents types de problèmes, la qualité de vie ne dépend pas uniquement du revenu, mais celui-ci constitue un facteur d'explication important des différentes dimensions considérées. Un revenu élevé signifie souvent moins de soucis et de problèmes, alors qu'un faible revenu induit des privations dans pratiquement tous les domaines de la vie. Contrairement à la classe moyenne supérieure, la classe moyenne inférieure doit souvent faire face à des problèmes dans plusieurs domaines. À plus long terme, certaines personnes auront dès lors tendance à s'isoler socialement, notamment si les privations ressenties provoquent en elles un sentiment de résignation et d'impuissance face à leur situation financière et sociale. D'autres tendront à la protestation et à la radicalisation politique, notamment si leurs conditions de vie se dégradent et qu'elles perçoivent cette dégradation de manière négative³⁹. Il importe donc d'accorder à la classe moyenne inférieure – tout comme aux faibles revenus – l'attention nécessaire dans la politique sociale.

³⁹ Cf. Glatzer et Zapf (1984).

Glossaire

Intervalle de confiance, signification statistique

Les estimations établies sur la base d'un échantillon sont entachées d'incertitude, puisque une partie seulement de la population (échantillon) est utilisée pour estimer une caractéristique de la population entière. Cette marge d'erreur peut être chiffrée en calculant un intervalle de confiance, qui sera d'autant plus petit que les résultats seront précis. L'intervalle de confiance signifie que la valeur réelle se situe avec une très grande probabilité (de 95%) dans ledit intervalle. Plus précisément, cela signifie que si l'enquête par échantillonnage était répétée un grand nombre de fois indépendamment et dans les mêmes conditions, 95% en moyenne des intervalles obtenus contiendraient la valeur effective de la caractéristique.

Médiane

La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs est au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous.

Revenu brut du ménage

Le revenu brut d'un ménage comprend les revenus de tous les membres du ménage, à savoir: les salaires et autres revenus du travail (y compris les allocations annuelles et prestations en nature), les rentes (de l'AVS, de l'AI et des caisses de pensions), les prestations sociales, les intérêts, les dividendes et les autres revenus de la fortune, ainsi que les transferts reçus d'autres ménages. Ces derniers comprennent non seulement les transferts d'argent comptant mais aussi les prestations en nature.

Revenu disponible

Le revenu disponible se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires. Ces dernières comprennent les cotisations sociales (cotisations AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts directs, les primes d'assurance-maladie (assurance de base) et les transferts réguliers à d'autres ménages (p. ex. pensions alimentaires).

Revenu équivalent

Le revenu équivalent se calcule à partir du revenu des ménages. La taille du ménage est prise en compte par le biais de l'échelle d'équivalence des ménages. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), on attribue un facteur de pondération à chaque membre du ménage: 1,0 à la personne la plus âgée du ménage, 0,5 à chaque autre membre âgé de 14 ans et plus et 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (ces valeurs correspondent à la nouvelle échelle d'équivalence de l'OCDE). La somme de ces pondérations donne la valeur d'équivalence du ménage. Grâce à cette méthode, il est plus facile de comparer les revenus de personnes vivant dans des ménages de différentes tailles. Les analyses reposent sur des comparaisons entre les individus, et non entre les ménages.

Bibliographie

- Beck, Ulrich et Elisabeth Beck-Gernsheim (éd.). 1994. *Riskante Freiheiten: Individualisierung in modernen Gesellschaften*. Frankfurt a.M.: Suhrkamp.
- Conseil fédéral. 2015. *Assiste-t-on à une érosion de la classe moyenne? Rapport en réponse au postulat 10.4023 déposé par Madame Susanne Leutenegger Oberholzer le 16.12.2010*. Berne: Chancellerie fédérale.
- Eurostat. 2015. *Quality of life in Europe – facts and views*. Luxemburg: EU Publications Office. <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/6856423/KS-05-14-073-EN-N/742aee45-4085-4dac-9e2e-9ed7e9501f23> [30.06.2016]
- Glatzer, Wolfgang et Wolfgang Zapf (éd.). 1984. *Lebensqualität in der Bundesrepublik*. Frankfurt a.M. et New York: Campus.
- Hradil, Stefan. 1995. *Auf dem Weg zur Single-Gesellschaft? In: Uta Gerhardt, Stefan Hradil, Doris Lucke, Bernhard Nauck (éd.): Familie der Zukunft*. Opladen: Leske + Budrich, 189-226.
- Leu, R., S. Burri et T. Priester. 1997. *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*. Berne etc.: Paul Haupt (2^e éd. revue et corrigée).
- Noll, Heinz-Herbert. 2000. *Konzepte der Wohlfahrtsentwicklung: Lebensqualität und «neue» Wohlfahrtskonzepte*. (No P00-505). Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.
- OCDE. 2016. *Comment va la vie? 2015: Mesurer le bien-être*. Paris: Éditions OCDE.
- OCDE. 2013. *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*. Paris: Éditions OCDE. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en> [30.06.2016]
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2016a. *Bien-être en Europe*. www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Bien-être subjectif et conditions de vie
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2016b. *Indicateurs sur le bien-être subjectif*. www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Bien-être subjectif et conditions de vie
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2016c. *Pauvreté et privation matérielle. Résultats des années 2007 à 2014*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2014a. *Les groupes à revenus moyens en Suisse. Que représentent les dépenses obligatoires pour les groupes à revenus moyens en Suisse?* Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2014b. *La pauvreté des personnes âgées*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2014c. *Système d'indicateurs «Mesure du bien-être»*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2013a. *Regard sur la classe moyenne. Evolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2013b. *Les groupes à revenus moyens en Suisse. Grande stabilité depuis 1998*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2012. *Inégalité des revenus et redistribution par l'Etat. Composition, répartition et redistribution des revenus des ménages privés*. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2002. *Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Prinz, A. et T. Kasten. 2008. *Ökonomik des subjektiven Wohlbefindens: Was determiniert die Zufriedenheit von Ost- und Westdeutschen?* In: Loerwald, D., Wiesweg, M. & Zoerner, A. (éd.). *Ökonomik und Gesellschaft*. Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften. 116-130.
- Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Paris. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr>
- Wolter, Stefan C.; Weber, B. 2003. *Welche Löhne und Bildungsrenditen erwarten Studierende an Schweizer Hochschulen?* In: Backes-Gellner, U; Schmidtke, C. (éd.). *Hochschulökonomie – Analysen interner Steuerungsprobleme und gesamtwirtschaftlicher Effekte*. Schriften des Vereins für Socialpolitik, Neue Folge, Band 296, 145-161.

Annexe

Sources de données et échantillons

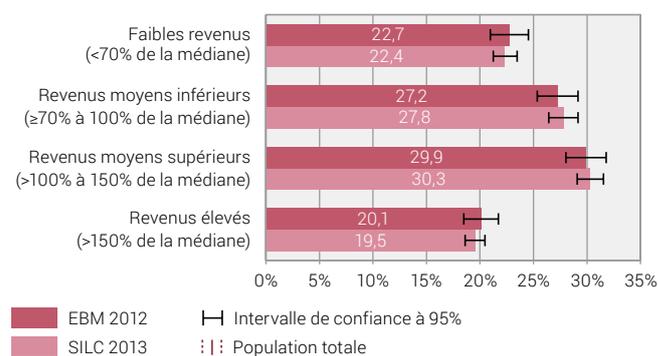
Depuis 2013, l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie régulièrement des analyses sur la classe moyenne. Parmi les thèmes abordés, l'«érosion» progressive de la classe moyenne et la charge financière que les dépenses obligatoires font peser sur ce groupe figurent en bonne place. Les analyses reposaient chaque fois sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) de l'OFS, qui conviennent le mieux à l'analyse des composantes du revenu sur une longue période.

Les analyses présentées dans ce rapport se basent quant à elles sur les données de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC, Statistics on Income and Living Conditions), lesquelles se prêtent particulièrement bien à l'analyse de la qualité de vie. Le but de cette enquête annuelle est d'analyser la répartition des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie à l'aide d'indicateurs comparables. L'univers de base est constitué de la population résidante permanente des ménages privés. Des modules d'approfondissement, comme celui de 2013 sur le bien-être, sont réalisés tous les trois à six ans. Ces analyses approfondies fournissent des informations que les questionnaires annuels ne permettent pas de relever.

En Suisse, le relevé est réalisé auprès de 7000 ménages environ, sous forme d'enquête téléphonique depuis 2007. Le portail statistique de l'OFS présente des informations détaillées sur cette enquête: <http://www.silc.bfs.admin.ch>.

Plusieurs tests de sensibilité effectués avec l'enquête SILC ont donné pour résultat une répartition des groupes de revenus comparable à celle de l'enquête sur le budget des ménages (EBM; cf. graphique G 8.1; les revenus dans l'enquête SILC se réfèrent toujours à l'année précédente, les résultats pris en compte pour la comparaison avec SILC 2013 sont ceux de l'EBM 2012).

Parts des groupes de revenus par rapport à la population totale: comparaison EBM-SILC G 7.1



La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent dans la population totale.

Sources: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, Enquête sur le budget des ménages EBM 2012 (les deux sans loyer fictif) © OFS 2016

Indicateurs et situations défavorables

T 7.1

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils retenus	Personnes concernées en % ¹	+/-	
1. Situation financière	Capacité à faire face à une dépense inattendue Si votre ménage devait faire face à une dépense inattendue d'environ 2500 francs, serait-il capable de la financer en un mois par ses propres moyens, par exemple grâce à des économies? Oui/non	Difficultés à faire face à une dépense inattendue Réponse «non» à la question sur les difficultés financières.	18,6*	1,3	
	Capacité à joindre les deux bouts En tenant compte du revenu total de votre ménage, comment arrivez-vous à joindre les deux bouts à la fin du mois, c'est-à-dire comment réussissez-vous à payer les dépenses habituelles nécessaires? Diriez-vous que c'est...① très difficile, ② difficile, ③ plutôt difficile, ④ assez facile, ⑤ facile, ⑥ très facile?	Difficultés à joindre les deux bouts Réponses 1 ou 2 («difficile» à «très difficile») à la question sur la capacité à joindre les deux bouts.	11,7*	1,0	
	Satisfaction concernant la situation financière Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière personnelle, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de la situation financière Le résultat pour la satisfaction concernant la situation financière se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	18,0	0,9	
	2. Logement	Densité d'occupation De combien de pièces se compose votre logement, sans compter la salle de bain et les toilettes, ni les pièces utilisées exclusivement à des fins professionnelles? Une cuisine habitable d'au moins 4 m ² compte comme une pièce.	Logement surpeuplé Selon la définition d'Eurostat, une personne est considérée comme vivant dans un logement surpeuplé si le ménage n'a pas à sa disposition un nombre minimum de pièces égal à: une pièce pour le ménage; une pièce par couple dans le ménage; une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 18 ans ou plus; une pièce pour deux personnes célibataires du même sexe âgées de 12 à 17 ans; une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 12 à 17 ans et n'entrant pas dans la catégorie précédente; une pièce pour deux enfants de moins de 12 ans.	6,1*	1,0
Problèmes au niveau du logement Avez-vous l'un des problèmes suivants au niveau de votre logement: défaut d'étanchéité du toit, humidité, moisissures sur les montants des fenêtres, sur les sols ou les murs?		Logement trop humide Présence d'au moins un des trois problèmes mentionnés.	10,7*	0,9	
Coûts du logement Part des coûts du logement (y c. les charges comme l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage) par rapport au revenu disponible, après déduction des allocations de logement.		Surcharge des coûts du logement Les coûts totaux de logement (après déduction des allocations de logement) représentent plus de 40% du revenu disponible (après déduction des allocations de logement).	11,2*	0,8	
Satisfaction concernant le logement Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre logement en général?		Insatisfait du logement Le résultat pour la satisfaction concernant le logement se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	6,5	0,6	
3. Travail et formation		Statut d'activité Nombre de mois sans emploi (autodéfini) durant les 12 derniers mois.	Un mois ou plus sans emploi Un mois ou plus sans emploi durant les derniers 12 mois.	4,4	0,5
		Satisfaction concernant le travail Dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de votre travail en général, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait du travail Le résultat pour la satisfaction concernant le travail se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	8,5	0,8
	Niveau de formation Plus haut niveau de formation atteint, conformément à l'ISCED (International Standard Classification of Education).	Sans formation post-obligatoire Le plus haut niveau de formation atteint correspond au niveau primaire ou secondaire I (niveaux ISCED 1 et 2).	16,7	1,0	
4. Santé	Santé en général Comment est votre état de santé en général? Est-il... ① Très bon, ② Bon, ③ Assez bon, ④ Mauvais, ⑤ Très mauvais	État de santé pas bon L'état de santé est considéré comme assez bon, mauvais ou très mauvais (valeurs comprises entre 3 et 5).	19,3	0,8	
	Limitation dans les activités quotidiennes en raison de problèmes de santé Depuis au moins 6 mois, dans quelle mesure êtes-vous limité/e par un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement? Diriez-vous que vous êtes... ① Fortement limité/e, ② Limité/e, mais pas fortement, ③ Pas limité/e du tout?	Fortes limitations en raison de problèmes de santé Réponse 1 («fortement limité/e») à la question sur la limitation en raison de problèmes de santé.	5,2	0,4	
	Satisfaction concernant l'état de santé Êtes-vous satisfait/e de votre santé, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de l'état de santé Le résultat pour la satisfaction concernant la santé se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	9,5	0,6	

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Indicateurs et situations défavorables (suite)

T 7.1

Domaines de l'existence	Indicateurs et questions posées	Situations défavorables et seuils retenus	Personnes concernées en % ¹	+/-
5. Relations sociales	Contacts sociaux Pouvez-vous retrouver des amis, de la famille, des proches autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois peu importe le lieu de rencontre? Oui/non	Rareté des contacts sociaux Réponse «non» à la question sur les contacts sociaux.	5,3	0,5
	Soutien social Avez-vous des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels vous pouvez demander de l'aide (aide morale ou matérielle)? Oui/non	Absence de soutien social Réponse «non» à la question sur le soutien social.	3,6	0,4
	Satisfaction concernant les relations personnelles En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de vos relations personnelles, p. ex. avec la famille, les amis ou les collègues, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait des relations personnelles Le résultat pour la satisfaction concernant les relations personnelles se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	3,0	0,4
6. Participation sociale et politique	Confiance dans les institutions Quel degré de confiance avez-vous dans chacune des institutions suivantes, si 0 signifie «aucune confiance» et 10 «pleine et entière confiance»? – Confiance dans le système politique, – Confiance dans le système judiciaire, – Confiance dans la police	Manque de confiance dans les institutions Le résultat pour la confiance se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5) pour chacune des trois institutions mentionnées.	8,4	0,6
	Criminalité aux alentours du logement Y a-t-il des problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours de votre logement? Oui/non	Problèmes de criminalité aux alentours du logement Réponse «oui» à la question sur les problèmes de criminalité, de violence ou de vandalisme aux alentours du logement.	15,6	1,0
7. Sécurité personnelle	Perception de sa sécurité personnelle Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul/e la nuit aux alentours de votre logement? Diriez-vous que vous vous sentez en... ① Grande sécurité, ② Sécurité relative, ③ Légère insécurité, ④ Grande insécurité	Sentiment d'insécurité Valeurs 4 («grande insécurité») ou 3 («légère insécurité») sur une échelle de 1 à 4.	16,9	0,8
	Satisfaction dans la vie actuelle en général En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de la vie que vous menez actuellement, si 0 signifie «pas du tout satisfait/e» et 10 «tout à fait satisfait/e»?	Insatisfait de la vie actuelle en général Le résultat pour la satisfaction générale concernant la vie actuelle se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	8,0	0,6
8. Bien-être subjectif	Sentiments d'inquiétude Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e très nerveux/nerveuse? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e abattu/e au point que rien ne pouvait vous remonter le moral? Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti/e découragé/e et déprimé/e? Était-ce... ① Tout le temps, ② La plupart du temps, ③ Parfois, ④ Rarement, ⑤ Jamais	Fréquents sentiments d'inquiétude Les réponses aux 3 questions sont comprises entre 1 et 3 («parfois» à «tout le temps»).	8,2	0,6
	Valeur donnée à la vie Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure avez-vous le sentiment que ce que vous faites en général dans votre vie a de la valeur et est utile?	Faible sens de la vie Le résultat pour le sentiment de valeur et d'utilité donné à la vie se situe dans la partie inférieure de l'échelle (valeurs comprises entre 0 et 5).	8,1	0,6

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Problèmes objectifs de différents groupes de population, personnes concernées en %

T 7.2

	Difficultés à faire face à une dépense inattendue*		Difficultés à joindre les deux bouts*		Logement surpeuplé*		Logement trop humide*		Surcharge des coûts du logement*		Un mois ou plus sans emploi	
	Personnes concernées en % ¹	+/- ²	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Population totale	18,6	1,3	11,7	1,0	6,1	1,0	10,7	0,9	11,2	0,8	4,4	0,5
Groupe de revenus												
Faibles revenus	37,5	3,1	23,9	2,7	10,2	2,4	12,3	2,1	36,0	2,8	6,1	1,5
Revenus moyens inférieurs	24,7	3,1	14,6	2,5	8,8	2,8	11,7	2,2	7,9	1,3	4,4	1,0
Revenus moyens supérieurs	10,9	1,7	7,0	1,4	4,4	1,3	9,9	1,5	2,8	0,7	4,3	0,9
Revenus élevés	2,3	0,8	1,7	0,7	0,6	0,4	8,8	1,7	1,3	0,5	2,5	0,7
Classe d'âge												
16-24 ans	24,3	4,3	14,0	3,1	16,3	4,4	12,2	2,5	6,2	1,7	8,0	2,0
25-49 ans	21,5	1,8	13,1	1,5	6,2	1,1	13,6	1,5	8,8	1,2	5,6	0,9
50-64 ans	16,2	1,7	10,7	1,5	3,8	1,0	9,5	1,3	9,4	1,2	3,6	0,8
65 ans et plus	11,6	1,5	8,2	1,3	1,6	0,6	4,8	0,9	21,7	1,8	0,2	0,2
Sexe												
Femmes	19,9	1,4	12,5	1,2	5,6	1,1	11,3	1,0	13,1	1,0	3,8	0,6
Hommes	17,3	1,5	10,8	1,2	6,5	1,2	10,1	1,0	9,2	0,9	4,9	0,8
Nationalité												
Suisses	14,7	1,0	9,6	0,9	3,9	0,7	10,3	0,9	10,4	0,7	3,2	0,4
Étrangers	31,9	3,8	18,6	3,2	13,2	3,3	12,2	2,5	13,5	2,3	8,1	1,8
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)												
École obligatoire	33,8	3,5	21,2	3,1	10,6	3,0	11,4	2,3	16,0	2,3	5,2	1,5
Degré secondaire II	18,9	1,6	12,1	1,3	5,9	1,2	10,0	1,1	11,5	1,0	4,8	0,8
Degré tertiaire	9,6	1,2	5,7	0,9	3,3	0,8	11,4	1,3	8,5	1,1	3,3	0,7
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)												
Actifs occupés	17,9	1,5	10,5	1,2	6,2	1,2	11,5	1,1	7,1	0,8	3,7	0,6
Au chômage	(49,3)	9,1	(36,4)	9,0	(16,4)	8,1	(17,3)	7,7	(16,6)	6,0	(68,8)	8,1
Retraités	12,1	1,5	8,4	1,3	1,5	0,6	5,3	1,0	21,5	1,8	0,4	0,3
Autres inactifs	25,9	3,1	17,6	2,8	9,3	2,6	13,7	2,5	14,0	2,3	4,3	1,3
Type de ménage*												
Ménages sans enfant	16,0	1,3	9,8	1,0	4,2	0,8	8,6	0,9	14,4	1,0	4,4	0,6
Personne seule de moins de 65 ans	28,7	3,1	14,6	2,4	15,2	2,9	11,3	2,1	23,8	2,7	7,0	1,8
Personne seule de 65 ans et plus	17,6	2,6	11,1	2,1	3,1	1,5	6,0	1,5	40,3	3,2	0,1	0,2
2 adultes de moins de 65 ans	12,1	2,1	7,0	1,6	1,1	0,8	11,1	1,9	7,4	1,6	5,1	1,1
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	9,1	1,9	6,9	1,6	0,6	0,5	4,5	1,2	13,0	2,0	0,7	0,4
Autres ménages sans enfant	19,5	5,2	13,9	4,5	4,6	2,8	8,8	3,3	1,9	1,3	9,2	2,3
Ménages avec enfant(s) ³	22,7	2,6	14,6	2,1	8,9	2,3	13,9	1,9	6,3	1,3	4,2	0,9
Parent seul avec enfant(s)	47,8	7,5	28,7	7,1	9,6	5,2	18,6	5,9	20,1	6,2	5,0	3,1
2 adultes avec 1 enfant	22,0	4,6	16,3	4,1	2,3	1,5	12,7	3,7	7,0	2,8	4,2	1,7
2 adultes avec 2 enfants	16,3	3,3	11,1	2,8	3,0	1,7	14,9	3,0	4,1	2,0	4,1	1,3
2 adultes avec 3 enfants ou plus	22,3	6,2	13,6	4,9	10,7	5,1	14,6	4,8	7,9	3,8	1,5	1,2
Autres ménages avec enfant(s)	25,5	8,2	14,0	6,2	25,2	8,4	11,9	5,0	3,1	2,2	5,8	3,1
Statut d'occupation du logement*												
Propriétaires	6,2	0,9	5,7	0,9	1,4	0,6	7,3	1,0	5,6	0,8	2,4	0,4
Locataires	28,9	2,1	16,6	1,7	9,9	1,8	13,5	1,5	15,7	1,3	6,0	0,9

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 37,5% des personnes à faibles revenus ont des difficultés à financer des dépenses inattendues dans les délais. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 3,1%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 34,4% et 40,6%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Problèmes objectifs de différents groupes de population, personnes concernées en % (suite)

T 7.2

Sans formation post-obligatoire		État de santé pas bon		Fortes limitations en raison de problèmes de santé		Rareté des contacts sociaux		Absence de soutien social		Problèmes de criminalité aux alentours du logement		
%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	
16,7	1,0	19,3	0,8	5,2	0,4	5,3	0,5	3,6	0,4	15,6	1,0	Population totale
												Groupe de revenus
31,6	2,4	31,1	2,2	10,3	1,3	12,0	1,7	6,1	1,2	16,1	2,1	Faibles revenus
21,9	2,1	20,4	1,7	5,3	0,9	6,5	1,2	3,9	0,9	14,9	2,0	Revenus moyens inférieurs
10,4	1,4	15,7	1,3	3,3	0,6	2,1	0,5	2,7	0,7	15,0	1,8	Revenus moyens supérieurs
3,7	0,9	10,7	1,2	2,5	0,6	1,3	0,5	1,8	0,6	17,0	2,2	Revenus élevés
												Classe d'âge
28,0	3,4	9,3	1,7	1,4	1,1	1,6	1,0	0,9	0,7	15,3	2,7	16-24 ans
11,0	1,4	13,1	1,2	3,2	0,6	5,2	0,9	3,2	0,7	13,3	1,4	25-49 ans
13,9	1,6	24,8	1,8	7,5	1,1	5,3	0,9	4,7	0,9	18,4	1,8	50-64 ans
26,5	1,8	33,0	1,9	9,5	1,1	7,9	1,1	5,0	0,9	17,6	1,6	65 ans et plus
												Sexe
20,6	1,2	21,6	1,1	5,8	0,6	6,0	0,8	2,9	0,5	16,0	1,1	Femmes
12,7	1,3	16,9	1,1	4,6	0,6	4,6	0,7	4,3	0,7	15,3	1,2	Hommes
												Nationalité
13,8	0,8	19,1	0,8	5,3	0,5	4,5	0,5	2,6	0,3	15,8	1,0	Suisses
26,3	3,0	19,9	2,4	4,8	1,2	7,9	1,7	6,9	1,5	14,9	2,6	Étrangers
												Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)
100,0	0,0	32,3	2,6	8,9	1,6	11,7	2,0	7,9	1,7	16,1	2,4	École obligatoire
0,0	0,0	19,2	1,1	5,3	0,6	4,8	0,6	2,9	0,5	15,8	1,2	Degré secondaire II
0,0	0,0	13,4	1,1	3,4	0,6	3,0	0,6	2,8	0,5	14,8	1,4	Degré tertiaire
												Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)
11,8	1,2	13,4	0,9	2,8	0,5	3,6	0,6	2,7	0,5	14,2	1,2	Actifs occupés
(24,2)	8,4	(21,1)	7,0	(5,7)	3,3	(15,4)	7,5	(9,7)	4,9	(11,9)	5,2	Au chômage
25,9	1,8	32,9	1,8	9,3	1,1	7,5	1,1	4,8	0,9	17,7	1,6	Retraités
23,5	2,6	27,1	2,6	10,7	1,8	8,6	1,8	5,5	1,4	18,8	2,5	Autres inactifs
												Type de ménage*
17,3	1,1	23,3	1,1	6,7	0,6	5,5	0,6	4,0	0,5	16,3	1,2	Ménages sans enfant
8,0	1,9	23,0	2,7	7,4	1,6	5,6	1,7	4,4	1,4	18,6	2,5	Personne seule de moins de 65 ans
32,2	3,1	39,7	3,2	13,8	2,3	9,7	2,0	4,4	1,3	20,0	2,6	Personne seule de 65 ans et plus
10,4	1,7	15,7	1,7	4,8	1,0	3,2	1,0	2,9	0,9	14,2	2,1	2 adultes de moins de 65 ans
23,2	2,2	29,1	2,2	7,6	1,3	7,0	1,3	5,3	1,2	16,9	2,2	2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus
23,1	3,7	18,8	3,0	3,2	1,2	4,6	1,6	3,8	1,6	14,7	4,1	Autres ménages sans enfant
15,8	1,8	13,3	1,3	3,0	0,6	5,0	0,9	2,9	0,7	14,5	1,8	Ménages avec enfant(s) ³
13,3	5,1	18,8	4,9	4,2	2,2	7,1	4,2	1,4	1,3	19,8	6,6	Parent seul avec enfant(s)
15,0	3,6	14,0	2,5	4,4	1,4	4,6	1,6	2,5	1,3	14,5	3,5	2 adultes avec 1 enfant
13,2	2,6	11,6	2,1	1,8	0,7	4,5	1,4	3,0	1,2	14,0	2,9	2 adultes avec 2 enfants
9,9	3,9	11,2	3,1	2,8	1,6	6,9	2,9	3,1	1,9	13,9	5,0	2 adultes avec 3 enfants ou plus
25,3	4,7	14,2	3,3	2,8	1,8	4,6	2,4	3,6	1,7	14,0	4,8	Autres ménages avec enfant(s)
												Statut d'occupation du logement*
13,5	1,0	17,6	1,0	4,3	0,5	3,8	0,5	2,5	0,5	15,5	1,4	Propriétaires
19,3	1,5	20,8	1,3	5,9	0,7	6,5	0,9	4,5	0,7	15,7	1,5	Locataires

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 37,5% des personnes à faibles revenus ont des difficultés à financer des dépenses inattendues dans les délais. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 3,1%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 34,4% et 40,6%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Problèmes subjectifs de différents groupes de population, personnes concernées en %

T7.3

	Insatisfait de la situation financière		Insatisfait du logement		Insatisfait du travail		Insatisfait de l'état de santé		Insatisfait des relations personnelles	
	Personnes concernées en % ¹	+/- ²	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Population totale	18,0	0,9	6,5	0,6	8,5	0,8	9,5	0,6	3,0	0,4
Groupe de revenus										
Faibles revenus	30,1	2,3	9,1	1,5	11,1	2,7	16,0	1,7	5,3	1,1
Revenus moyens inférieurs	20,6	1,9	7,8	1,5	9,7	1,8	10,4	1,3	3,1	0,8
Revenus moyens supérieurs	13,9	1,4	5,5	1,0	7,5	1,2	7,2	0,9	2,2	0,5
Revenus élevés	7,6	1,2	3,6	0,9	7,3	1,3	4,7	0,8	1,7	0,6
Classe d'âge										
16-24 ans	21,9	2,7	6,9	1,6	9,4	2,5	4,1	1,1	1,5	0,6
25-49 ans	20,5	1,5	9,2	1,2	9,5	1,1	7,1	0,9	3,0	0,6
50-64 ans	16,4	1,6	4,4	0,9	6,4	1,1	12,3	1,3	3,7	0,8
65 ans et plus	11,5	1,4	2,9	0,8	(1,9)	1,9	14,9	1,4	3,3	0,7
Sexe										
Femmes	19,0	1,2	6,7	0,8	8,4	1,1	11,0	0,9	3,3	0,5
Hommes	16,9	1,3	6,3	0,8	8,5	1,2	7,9	0,8	2,8	0,5
Nationalité										
Suisses	15,3	0,8	5,3	0,6	7,6	0,7	9,3	0,6	2,7	0,3
Étrangers	26,7	2,7	10,6	2,0	11,0	2,2	10,0	1,7	4,1	1,2
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)										
École obligatoire	27,2	2,8	9,1	1,9	12,2	3,6	16,3	2,1	5,2	1,3
Degré secondaire II	18,7	1,2	6,3	0,9	8,4	1,1	9,6	0,8	2,5	0,4
Degré tertiaire	12,3	1,2	5,7	0,9	7,7	1,1	6,1	0,8	2,9	0,6
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)										
Actifs occupés	15,7	1,1	7,1	0,8	8,6	0,8	6,0	0,6	2,2	0,4
Au chômage	(64,5)	8,2	(14,0)	6,1	-	-	(15,1)	6,3	(4,2)	2,9
Retraités	11,8	1,4	2,9	0,7	-	-	14,8	1,4	3,5	0,7
Autres inactifs	31,3	2,8	8,4	1,9	-	-	16,9	2,2	5,9	1,5
Type de ménage*										
Ménages sans enfant	16,8	1,1	5,5	0,7	8,4	1,0	11,4	0,8	3,2	0,5
Personne seule de moins de 65 ans	23,6	2,8	9,9	2,1	9,4	2,2	14,3	2,2	7,5	1,7
Personne seule de 65 ans et plus	16,3	2,5	3,6	1,2	(0,0)	0,0	21,0	2,7	5,8	1,5
2 adultes de moins de 65 ans	14,7	1,8	4,8	1,1	7,7	1,4	8,1	1,3	1,8	0,6
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	10,5	1,7	2,3	0,9	6,1	3,6	12,3	1,5	2,0	0,7
Autres ménages sans enfant	23,9	3,6	8,6	2,3	10,0	2,7	7,0	1,8	1,6	1,0
Ménages avec enfant(s) ³	19,8	1,6	8,1	1,2	8,5	1,2	6,5	0,9	2,7	0,6
Parent seul avec enfant(s)	31,2	6,1	11,8	4,3	11,9	4,7	8,6	3,2	2,8	1,9
2 adultes avec 1 enfant	20,8	3,4	7,3	2,1	9,1	2,5	7,2	1,8	2,7	1,1
2 adultes avec 2 enfants	16,8	2,5	8,2	2,2	8,6	2,1	5,8	1,4	3,5	1,3
2 adultes avec 3 enfants ou plus	17,6	4,0	6,2	2,7	7,0	3,2	6,3	2,5	1,8	1,1
Autres ménages avec enfant(s)	20,8	4,0	8,5	3,1	7,5	2,6	6,3	2,2	2,0	1,2
Statut d'occupation du logement*										
Propriétaires	11,4	0,9	2,2	0,4	6,3	0,9	7,7	0,7	2,1	0,4
Locataires	23,4	1,4	10,1	1,1	10,1	1,2	11,0	0,9	3,8	0,6

- Non indiqué car évident ou pas pertinent

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 30,1% des personnes à faibles revenus sont insatisfaites par rapport à leur situation financière. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 2,3%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 27,8% et 32,4%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Problèmes subjectifs de différents groupes de population, personnes concernées en % (suite)

T7.3

Manque de confiance dans les institutions		Sentiment d'insécurité		Insatisfait de la vie actuelle en général		Fréquents sentiments d'inquiétude		Faible sens de la vie		
%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	
8,4	0,6	16,9	0,8	8,0	0,6	8,2	0,6	8,1	0,6	Population totale
Groupe de revenus										
10,8	1,4	24,4	2,0	14,8	1,8	12,6	1,7	12,6	1,6	Faibles revenus
8,9	1,2	19,3	1,6	8,4	1,3	8,7	1,3	8,7	1,3	Revenus moyens inférieurs
8,1	1,0	13,7	1,3	6,2	1,1	7,2	1,1	6,5	1,0	Revenus moyens supérieurs
5,5	1,0	10,8	1,3	3,1	0,7	4,4	0,9	5,1	0,9	Revenus élevés
Classe d'âge										
8,5	1,7	16,7	2,2	4,1	1,2	6,1	1,4	8,6	1,7	16–24 ans
8,2	0,9	11,7	1,1	8,5	1,1	8,6	1,1	6,9	1,0	25–49 ans
9,7	1,1	17,2	1,5	9,3	1,2	9,1	1,2	8,1	1,2	50–64 ans
7,1	1,0	28,4	1,8	8,2	1,1	7,8	1,1	10,6	1,2	65 ans et plus
Sexe										
8,5	0,8	26,0	1,2	8,0	0,8	10,3	0,9	7,4	0,8	Femmes
8,2	0,9	7,6	0,9	8,0	0,9	6,1	0,8	8,8	0,9	Hommes
Nationalité										
9,0	0,6	17,5	0,8	6,8	0,6	6,9	0,5	7,5	0,6	Suisses
6,2	1,5	15,1	2,1	12,3	2,0	12,7	2,1	10,2	1,9	Étrangers
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)										
10,9	1,7	29,3	2,6	14,7	2,2	14,8	2,2	12,7	2,1	École obligatoire
9,5	0,9	17,2	1,1	8,0	0,8	7,7	0,8	8,3	0,8	Degré secondaire II
5,3	0,7	9,7	1,0	5,0	0,8	5,7	0,8	5,5	0,8	Degré tertiaire
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)										
8,5	0,8	12,2	0,9	6,5	0,8	6,8	0,7	5,7	0,7	Actifs occupés
(12,2)	5,4	(13,0)	5,3	(31,6)	8,2	(24,0)	7,9	(29,2)	8,1	Au chômage
7,3	1,0	28,6	1,8	8,2	1,1	7,7	1,1	10,3	1,2	Retraités
9,0	1,5	21,0	2,3	12,2	2,0	13,0	2,1	12,6	1,9	Autres inactifs
Type de ménage*										
9,2	0,8	18,9	1,0	9,0	0,8	8,5	0,8	9,5	0,8	Ménages sans enfant
10,2	1,9	14,1	2,2	15,9	2,4	12,3	2,2	13,2	2,3	Personne seule de moins de 65 ans
9,2	1,8	40,8	3,3	13,5	2,3	11,9	2,1	16,4	2,5	Personne seule de 65 ans et plus
9,3	1,4	13,2	1,6	5,2	1,1	6,4	1,2	6,3	1,1	2 adultes de moins de 65 ans
7,1	1,2	23,1	2,0	6,4	1,3	6,8	1,4	7,5	1,2	2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus
11,0	2,6	15,0	2,9	10,0	2,9	9,1	2,8	10,4	2,9	Autres ménages sans enfant
7,1	0,9	14,0	1,3	6,6	1,0	7,8	1,0	6,1	0,9	Ménages avec enfant(s) ³
8,8	3,2	18,8	5,6	10,3	4,5	12,7	4,6	7,1	3,5	Parent seul avec enfant(s)
7,3	1,9	14,4	2,6	7,8	2,3	7,7	2,2	6,5	2,0	2 adultes avec 1 enfant
6,3	1,4	13,3	2,0	5,5	1,5	7,3	1,8	5,2	1,4	2 adultes avec 2 enfants
5,7	2,0	11,4	3,4	7,4	3,2	7,5	2,8	4,9	2,3	2 adultes avec 3 enfants ou plus
8,7	2,4	14,2	2,8	5,2	2,0	6,9	2,0	7,4	2,3	Autres ménages avec enfant(s)
Statut d'occupation du logement*										
7,5	0,7	14,7	1,0	4,7	0,6	6,1	0,7	5,9	0,6	Propriétaires
9,1	0,9	18,8	1,2	10,8	1,0	10,0	1,0	10,0	1,0	Locataires

– Non indiqué car évident ou pas pertinent

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 30,1% des personnes à faibles revenus sont insatisfaites par rapport à leur situation financière. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 2,3%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 27,8% et 32,4%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Cumuls de problèmes objectifs, personnes concernées en %

T7.4

Nombre de problèmes (cf. tableau T3.1.1)	0		1		2		3+	
	Personnes concernées en % ¹	+/- ²	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Population totale	40,7	1,3	31,1	1,1	16,1	0,8	12,1	1,0
Groupe de revenus								
Faibles revenus	15,7	1,9	28,7	2,3	27,2	2,1	28,4	2,5
Revenus moyens inférieurs	35,1	2,4	32,7	2,3	17,9	1,8	14,3	2,5
Revenus moyens supérieurs	49,3	2,3	32,7	1,9	12,7	1,4	5,3	1,0
Revenus élevés	62,1	2,5	29,3	2,2	6,7	1,1	1,9	0,7
Classe d'âge								
16-24 ans	34,4	3,4	33,9	3,3	18,1	2,6	13,6	3,4
25-49 ans	46,9	2,0	28,4	1,7	13,4	1,3	11,2	1,3
50-64 ans	42,0	2,0	31,0	1,8	15,3	1,5	11,7	1,5
65 ans et plus	30,0	1,8	35,2	1,9	21,4	1,7	13,4	1,5
Sexe								
Femmes	37,4	1,4	31,5	1,3	17,4	1,1	13,8	1,2
Hommes	44,2	1,6	30,7	1,4	14,7	1,1	10,3	1,3
Nationalité								
Suisses	43,5	1,2	32,3	1,1	15,1	0,8	9,1	0,7
Étrangers	31,4	3,1	27,2	2,9	19,3	2,4	22,1	3,1
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)								
École obligatoire	0,0	0,0	30,3	2,8	30,2	2,7	39,4	3,3
Degré secondaire II	45,1	1,6	32,4	1,5	14,3	1,1	8,2	1,0
Degré tertiaire	54,9	1,9	29,2	1,7	11,7	1,2	4,2	0,7
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)								
Actifs occupés	47,0	1,6	30,1	1,4	14,0	1,1	8,8	1,1
Au chômage	(8,9)	4,2	(27,8)	8,0	(17,0)	6,1	(46,3)	9,1
Retraités	30,1	1,8	35,0	1,8	21,6	1,7	13,3	1,5
Autres inactifs	32,3	2,7	30,0	2,5	17,4	2,2	20,4	3,0
Type de ménage*								
Ménages sans enfant	38,9	1,4	31,8	1,3	17,3	1,0	12,0	1,0
Personne seule de moins de 65 ans	32,1	2,9	30,1	2,9	19,9	2,6	18,0	2,6
Personne seule de 65 ans et plus	18,2	2,3	31,7	2,9	26,9	2,8	23,3	2,9
2 adultes de moins de 65 ans	51,5	2,7	28,8	2,2	11,6	1,6	8,2	1,6
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	36,4	2,4	35,9	2,2	18,7	1,9	8,9	1,6
Autres ménages sans enfant	38,5	4,7	33,7	4,1	17,3	3,1	10,5	3,0
Ménages avec enfant(s) ³	43,6	2,3	30,0	1,9	14,2	1,5	12,2	2,0
Parent seul avec enfant(s)	26,0	6,2	30,5	6,2	21,4	5,3	22,0	6,7
2 adultes avec 1 enfant	45,3	4,6	29,8	3,9	15,7	3,2	9,2	2,8
2 adultes avec 2 enfants	52,1	3,7	28,1	3,0	9,7	2,2	10,1	2,6
2 adultes avec 3 enfants ou plus	46,4	6,3	32,5	5,4	9,2	3,0	12,0	4,8
Autres ménages avec enfant(s)	32,1	5,6	31,5	5,0	20,3	3,8	16,1	6,7
Statut d'occupation du logement*								
Propriétaires	51,3	1,6	32,1	1,4	11,9	0,9	4,7	0,7
Locataires	32,0	1,8	30,3	1,6	19,5	1,3	18,2	1,6

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 28,4% des personnes à faibles revenus cumulent au moins 3 problèmes objectifs. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 2,5%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 25,9% et 30,9%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Cumuls de problèmes subjectifs, personnes concernées en %

T7.5

Nombre de problèmes (cf. tableau T3.1.2)	0		1		2		3+	
	Personnes concernées en % ¹	+/- ²	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Population totale	56,4	1,1	27,2	0,9	9,7	0,6	6,7	0,6
Groupe de revenus								
Faibles revenus	40,5	2,3	32,3	2,1	14,5	1,6	12,7	1,7
Revenus moyens inférieurs	52,2	2,3	28,3	2,0	11,5	1,3	8,0	1,4
Revenus moyens supérieurs	61,5	1,8	25,7	1,6	8,3	1,1	4,5	0,8
Revenus élevés	71,2	1,9	22,5	1,7	4,3	0,9	2,0	0,6
Classe d'âge								
16-24 ans	55,8	3,1	29,0	3,0	10,0	1,8	5,2	1,4
25-49 ans	57,2	1,8	27,1	1,5	9,2	1,0	6,4	1,0
50-64 ans	59,0	1,9	23,1	1,6	9,8	1,2	8,1	1,1
65 ans et plus	51,9	2,0	31,0	1,8	(10,4)	1,2	6,8	1,0
Sexe								
Femmes	48,6	1,4	31,2	1,3	11,6	0,9	8,5	0,8
Hommes	64,4	1,5	23,0	1,3	7,7	0,8	4,9	0,8
Nationalité								
Suisses	58,0	1,1	27,0	0,9	9,2	0,6	5,8	0,5
Étrangers	51,1	3,0	27,7	2,6	11,5	1,8	9,8	1,9
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)								
École obligatoire	39,0	2,8	31,1	2,7	16,4	2,1	13,6	2,2
Degré secondaire II	55,4	1,5	28,0	1,3	10,0	0,9	6,6	0,8
Degré tertiaire	67,1	1,7	23,6	1,5	5,7	0,8	3,6	0,6
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)								
Actifs occupés	61,8	1,4	25,0	1,2	8,1	0,8	5,0	0,7
Au chômage	(17,1)	5,8	(42,4)	8,9	(23,0)	7,2	(17,5)	6,8
Retraités	51,7	2,0	30,9	1,8	10,5	1,2	6,9	1,0
Autres inactifs	44,4	2,8	28,7	2,6	13,7	1,9	13,2	2,1
Type de ménage*								
Ménages sans enfant	54,9	1,3	28,1	1,2	9,8	0,8	7,2	0,7
Personne seule de moins de 65 ans	50,5	3,2	27,4	3,0	11,2	1,9	10,9	2,1
Personne seule de 65 ans et plus	38,1	3,1	36,0	3,1	(14,0)	2,3	11,9	2,1
2 adultes de moins de 65 ans	62,4	2,4	24,7	2,0	7,9	1,3	4,9	1,1
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	57,3	2,4	28,4	2,1	9,5	1,4	4,8	1,1
Autres ménages sans enfant	52,0	4,0	30,2	3,5	9,8	2,5	8,0	2,6
Ménages avec enfant(s) ³	58,7	1,9	25,8	1,6	9,5	1,1	6,1	1,0
Parent seul avec enfant(s)	44,7	6,6	32,4	5,8	11,4	4,0	11,5	4,4
2 adultes avec 1 enfant	58,3	3,9	25,2	3,1	10,5	2,3	6,0	1,9
2 adultes avec 2 enfants	60,7	3,0	24,8	2,5	9,1	1,9	5,3	1,6
2 adultes avec 3 enfants ou plus	62,7	5,0	24,9	4,2	8,1	2,4	4,3	2,5
Autres ménages avec enfant(s)	58,1	4,5	26,2	4,3	9,1	2,2	6,6	2,6
Statut d'occupation du logement*								
Propriétaires	64,2	1,3	25,0	1,1	7,2	0,7	3,5	0,5
Locataires	49,9	1,6	29,0	1,5	11,8	1,0	9,4	1,0

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 12,7% des personnes à faibles revenus cumulent au moins 3 problèmes subjectifs. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 1,7%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 11,0% et 14,4%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Cumuls de désavantages dans différents groupes de population, personnes concernées en %

T7.6

Combinaisons selon G3.2.3	Cumuls de désavantages objectifs et subjectifs («déprivation»)		Cumuls de désavantages subjectifs uniquement («dissonance»)		Cumuls de désavantages objectifs uniquement («adaptation»)		Pas de cumuls de désavantages («well-being»)	
	Personnes concernées en % ¹	+/- ²	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Population totale	3,2	0,4	3,5	0,4	8,9	0,8	84,4	1,0
Groupe de revenus								
Faibles revenus	8,0	1,4	4,6	0,9	20,3	2,3	67,0	2,5
Revenus moyens inférieurs	3,8	1,0	4,2	1,0	10,5	2,0	81,5	2,6
Revenus moyens supérieurs	1,1	0,4	3,4	0,7	4,2	0,9	91,3	1,2
Revenus élevés	0,4	0,3	1,6	0,5	1,5	0,6	96,5	0,8
Classe d'âge								
16-24 ans	1,9	1,0	3,3	1,0	11,7	3,1	83,1	3,4
25-49 ans	3,3	0,7	3,1	0,7	7,9	1,1	85,6	1,5
50-64 ans	4,0	0,9	4,1	0,8	7,7	1,2	84,2	1,6
65 ans et plus	2,9	0,7	3,8	0,7	10,5	1,3	82,7	1,6
Sexe								
Femmes	4,0	0,6	4,5	0,6	9,8	1,0	81,7	1,3
Hommes	2,4	0,5	2,5	0,6	7,9	1,1	87,1	1,3
Nationalité								
Suisses	2,4	0,3	3,4	0,4	6,7	0,6	87,5	0,8
Étrangers	5,9	1,5	3,8	1,2	16,2	2,7	74,0	3,2
Niveau de formation (personnes de 18 ans et plus)								
École obligatoire	9,8	1,9	3,8	1,2	29,6	3,2	56,8	3,3
Degré secondaire II	2,5	0,6	4,1	0,6	5,7	0,9	87,7	1,2
Degré tertiaire	1,1	0,3	2,5	0,5	3,2	0,6	93,3	0,9
Statut d'activité (personnes de 18 ans et plus)								
Actifs occupés	2,1	0,4	2,9	0,5	6,7	1,0	88,3	1,1
Au chômage	(10,6)	5,8	(7,0)	4,3	(35,8)	8,7	(46,7)	8,9
Retraités	2,8	0,7	4,0	0,7	10,5	1,3	82,7	1,6
Autres inactifs	8,2	1,8	5,0	1,1	12,2	2,4	74,6	3,0
Type de ménage*								
Ménages sans enfant	3,3	0,5	3,8	0,5	8,7	0,8	84,1	1,1
Personne seule de moins de 65 ans	6,3	1,7	4,6	1,3	11,6	2,2	77,5	2,8
Personne seule de 65 ans et plus	6,3	1,7	5,6	1,4	17,0	2,5	71,1	3,0
2 adultes de moins de 65 ans	2,2	0,8	2,7	0,7	6,0	1,3	89,1	1,7
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans et plus	1,8	0,7	3,0	0,8	7,1	1,5	88,1	1,8
Autres ménages sans enfant	2,5	1,3	5,5	2,2	8,0	2,7	83,9	3,6
Ménages avec enfant(s) ³	3,1	0,8	3,0	0,6	9,2	1,7	84,8	2,0
Parent seul avec enfant(s)	6,0	3,0	5,4	3,2	16,0	5,7	72,5	7,1
2 adultes avec 1 enfant	2,5	1,3	3,5	1,3	6,7	2,3	87,3	3,1
2 adultes avec 2 enfants	2,8	1,3	2,5	1,0	7,2	2,0	87,4	2,7
2 adultes avec 3 enfants ou plus	2,4	2,2	2,0	1,2	9,6	4,5	86,1	4,9
Autres ménages avec enfant(s)	3,5	2,2	3,1	1,5	12,6	5,6	80,8	6,6
Statut d'occupation du logement*								
Propriétaires	1,0	0,3	2,5	0,4	3,7	0,6	92,8	0,8
Locataires	5,0	0,8	4,3	0,7	13,2	1,4	77,4	1,7

* Personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

¹ Population de référence: personnes de 16 ans et plus.² Limites de l'intervalle de confiance à 95%. Exemple de lecture: 8,0% des personnes à faibles revenus cumulent des désavantages objectifs et subjectifs. L'intervalle de confiance s'élève à +/- 1,4%, en d'autres termes, la proportion «réelle» se situe avec une probabilité de 95% entre 6,6% et 9,4%.³ Sont considérés comme des enfants toutes les personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que les personnes de 18 à 24 ans qui n'exercent pas d'activité rémunérée et qui vivent avec leur père et/ou leur mère.

(Entre parenthèses): Estimateur basé sur moins de 200 observations dans l'échantillon.

Grisés: différence par rapport à la part correspondante dans la population totale > 30% et significativement différent de l'ensemble de la population compte tenu des intervalles de confiance.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie SILC 2013, version 29.01.2015 (sans loyer fictif)

© OFS 2016

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Service de renseignements individuels

058 463 60 11, info@bfs.admin.ch

L'OFS sur Internet

www.statistique.ch

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

www.news-stat.admin.ch

Publications information approfondie

058 463 60 60, order@bfs.admin.ch

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.ch → Actualités → Publications

Compléments d'information

Indicateurs sur la situation de la classe moyenne en Suisse

www.statistique.ch → Situation économique et sociale de la population

Assiste-t-on à une érosion de la classe moyenne?

Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 10.4023 déposé par Susanne Leutenegger Oberholzer le 16.12.2010, Chancellerie fédérale, Berne 2015, gratuit, numéro de commande: BK-17, date de publication 13.05.2015

Rapport social statistique 2015

OFS, Neuchâtel 2015, 28 francs (TVA excl.), numéro OFS: 1201-1500, date de publication 26.05.2015

Les groupes à revenus moyens en Suisse

Que représentent les dépenses obligatoires pour les groupes à revenus moyens en Suisse? OFS, Neuchâtel 2014, gratuit, numéro OFS: 1271-1102, date de publication 26.06.2014

Regard sur la classe moyenne

Évolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009. OFS, Neuchâtel 2013, 8 francs (TVA excl.), numéro OFS: 1271-1201, date de publication 12.02.2013

Depuis 2013, l'Office fédéral de la statistique publie régulièrement des analyses sur la classe moyenne. Parmi les thèmes abordés, l'«érosion» progressive de la classe moyenne et la charge financière que les dépenses obligatoires font peser sur ce groupe figurent en bonne place. Le présent rapport s'intéresse à la qualité de vie de la classe moyenne: certains problèmes ou combinaisons de problèmes sont-ils particulièrement fréquents au sein de la classe moyenne? Dans quelle mesure la classe moyenne est-elle exposée à un cumul de problèmes ou de désavantages? Vu les différences marquées qui sont observées au sein du groupe des revenus moyens, on fait la distinction entre la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure pour répondre à ces questions.

Commandes

Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix

Fr. 13.– (TVA excl.)

Numéro OFS

1271-1300

ISBN

978-3-303-20036-0

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.